Denis Monière et Jean Herman Guay

Respectivement professeur, département de science politique, Université de Montréal Professeur de science politique, Université de Sherbrooke

(1994)

La bataille du Québec.

Premier épisode : les élections fédérales de 1993.

Un document produit en version numérique par Pierre Patenaude, bénévole, Professeur de français à la retraite et écrivain Chambord, Lac—St-Jean.

Courriel: pierre.patenaude@gmail.com
Page web dans Les Classiques des sciences sociales.

Dans le cadre de la bibliothèque numérique: "Les classiques des sciences sociales" Site web: http://www.ugac.ca/Classiques des sciences sociales/

Une bibliothèque développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.uqac.uquebec.ca/index.htm

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue Fondateur et Président-directeur général, LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES. Cette édition électronique a été réalisée par Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain,

Courriel: pierre.patenaude@gmail.com

à partir du livre de :

Denis MONIÈRE et Jean Herman GUAY

Respectivement professeur, département de science politique, Université de Montréal Professeur de science politique, Université de Sherbrooke

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993.

Montréal: Les Éditions Fidès, 1994, 199 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 27 septembre 2008 de diffuser toutes ses publications dans Les Classiques des sciences sociales.]

Courriels: denis.moniere@umontreal.ca

Jean-Herman.Guay@USherbrooke.ca

Polices de caractères utilisée : Comic Sans 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

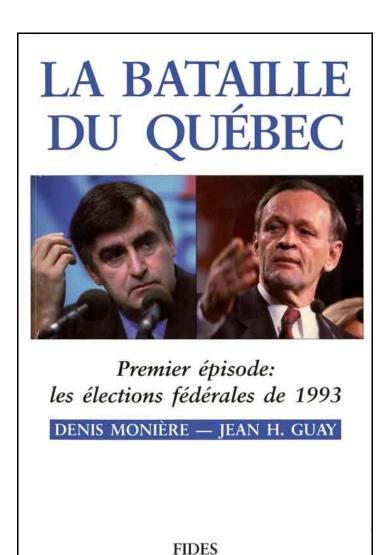
Édition numérique réalisée le 8 mai 2013 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Denis Monière et Jean Herman Guay

Respectivement professeur, département de science politique, Université de Montréal Professeur de science politique, Université de Sherbrooke

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993.



Montréal: Les Éditions Fidès, 1994, 199 pp.

Données de catalogage avant publication (Canada)

La bataille du Québec, premier épisode : les élections fédérales de 1993

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7621-1707-0

- 1. Canada. Parlement Élections, 1993.
 - 2. Campagnes électorales Canada.
- 3. Québec (Province) Histoire Autonomie et mouvements indépendantistes.
- 4. Relations fédérales-provinciales (Canada).
 - 5. Partis politiques Canada.
 - 6. Élections Canada.
 - I. Monière, Denis, 1947 II. Guay, Jean H.

Table des matières

Quatrième de couverture

Présentation, Denis Monière

- Chapitre 1. <u>Le déroulement de la campagne électorale</u>. Denis Monière
- Chapitre 2. <u>La couverture de la campagne aux informations télévisées</u>. Denis Monière, Martin Thibault et Louisa Solchaga
- Chapitre 3. <u>Le contenu du débat des chefs en français</u>. Denis Monière
- Chapitre 4. Les effets du débat des chefs. Denis Monière et Jean H. Guay
- Chapitre 5. <u>La publicité des partis</u>. Denis Monière et André Bousquet
- Chapitre 6. <u>Les résultats électoraux au Québec</u>. Jean Herman Guay

Conclusion. Denis Monière

ANNEXES

- Annexe I. <u>Liste des thèmes relevés dans les nouvelles électorales</u>
- Annexe II. <u>Grille de codification des nouvelles électorales</u>
- Annexe III. Résultats des sondages publiés durant la campagne
 - III.a <u>Intentions de vote et résultats des élections au Québec (septembre)</u>
 - III.b Intentions de vote et résultats des élections au Québec (octobre)
 - III.c Intentions de vote et résultats des élections au Canada

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

QUATRIÈME DE COUVERTURE

Retour à la table des matières

L'enjeu des campagnes électorales au Québec n'est plus ce qu'il était. Au-delà des changements des équipes gouvernementales, c'est la légitimité sinon l'existence même du système fédéral canadien qui est en cause. Chaque consultation prend ainsi une signification d'autant plus déterminante que les électeurs arrêtent leur choix durant les campagnes électorales. Ce phénomène ne s'est jamais manifesté avec autant de force que lors des élections fédérales de 1993. L'effondrement sans précédent du Parti conservateur était loin d'être évident au début de la campagne, et les libéraux ne pouvaient envisager une victoire facile avec la montée du Reform Party dans l'Ouest et la popularité extraordinaire du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, au Québec. Mais la dynamique de la campagne a déjoué bien des calculs.

C'est cette dynamique que reconstituent dans ce livre Denis Monière et Jean H. Guay. Après avoir analysé les principaux événements qui ont marqué la campagne et le rôle des médias, ils étudient les discours tenus par les partis, analysent les résultats de l'élection et dégagent les perspectives des prochains épisodes de ce qu'ils appellent la « bataille du Québec ».

Denis Monière est professeur de science politique à l'Université de Montréal. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Le développement des idéologies au Québec* et une biographie d'André Laurendeau.

Jean H. Guay est professeur de science politique et spécialiste en méthodologie à l'Université de Sherbrooke. Il est coauteur du livre Le virage : comment le Québec est devenu souverainiste. [7]

La bataille du Québec.
Premier épisode:
les élections fédérales de 1993

PRÉSENTATION

Par Denis Monière

Retour à la table des matières

Nous estimons que parce que les campagnes électorales sont le temps fort des choix collectifs, elles méritent une attention particulière. Contrairement à ce qu'on a cru pendant longtemps, la performance d'un parti durant une campagne électorale peut avoir un effet déterminant sur le résultat du scrutin. Ce phénomène est particulièrement évident au Canada depuis l'élection de 1984 où on a assisté à de fortes variations de l'opinion publique durant les campagnes électorales. L'électorat est de plus en plus versatile et critique à l'endroit de la classe politique. L'électeur canadien n'obéit plus aux identités partisanes, il attend les campagnes électorales avant de faire son choix et se détermine en fonction des positions des partis sur les principaux enjeux. Les spécialistes en marketing politique ont observé que les partisans inconditionnels ne représentent plus que 30 % des électeurs et que tous les autres sont susceptibles de bouger selon les options débat-

tues ¹.

[8]

Dès lors, le parti qui est en avance dans les intentions de vote au début de la campagne n'est pas nécessairement en tête le jour du scrutin, comme cela est arrivé au Parti libéral en 1984; et un parti peut connaître de fortes oscillations de son soutien populaire comme ce fut le cas pour les conservateurs en 1988. Rien n'est donc joué au début d'une campagne électorale et la différence entre la victoire et l'échec dépend des performances des chefs et des partis.

L'élection de 1993 ne déroge pas à la règle. Elle a été particulièrement mouvementée puisqu'elle s'est caractérisée par la montée de deux nouveaux partis, par la chute du Parti conservateur, par la marginalisation du NPD et par un regain de popularité et de crédibilité de Jean Chrétien comme leader politique. Alors qu'au début de la campagne les conservateurs, grâce à la popularité de leur chef, avaient effectué une remontée spectaculaire et étaient nez à nez avec leurs adversaires libéraux, ils connurent durant la campagne une descente aux enfers qui les ramena aux plus mauvais jours de l'époque Mulroney. Cette débandade du Parti conservateur s'est faite au profit de deux nouvelles formations politiques : le Bloc québécois qui a récupéré la clientèle nationaliste qui avait, depuis 1984, soutenu le beau risque du fédéralisme ; et, dans l'Ouest, ce fut le Reform Party qui vit affluer vers lui les éléments les plus conservateurs du Parti conservateur.

Au Québec, on a pu observer trois mouvements de l'opinion publique. Il y eut une montée constante du soutien au Bloc québécois qui a commencé la campagne avec 40 % des intentions de vote et qui a obtenu près de 50 % des suffrages. Dans une proportion similaire, l'opinion a aussi changé en faveur du Parti libéral qui recueillait au début de la campagne 23 % des intentions de vote et qui a gagné 10 points pour terminer avec 33 % des votes. Enfin, le soutien [9] au Parti conservateur s'est effondré durant les 47 jours de campagne passant de 32 % au début à seulement 14 % à la fin, une perte de 18 points.

Deux données expriment l'ampleur de la déroute conservatrice au Québec : les candidats conservateurs sont arrivés en troisième position

Ce chiffre est avancé par Marie-Claude DUCAS, « Chasse aux flottants », Info-presse, vol. 9, no 2, octobre 1993, p. 49.

dans 63 des 75 circonscriptions électorales et 50 candidats conservateurs n'ont pas atteint le plancher de 15 % qui donne droit au remboursement de 50 % des dépenses électorales encourues. Les électeurs québécois ont déserté le Parti conservateur qui a perdu 39 % de son soutien électoral au Québec, les conservateurs ayant obtenu 53 % des votes en 1988 et seulement 14 % en 1993.

Dans cette monographie électorale, nous avons voulu rendre compte de la dynamique de la campagne électorale fédérale de 1993 afin de comprendre le rejet massif du Parti conservateur et le choix des Québécois de soutenir le Bloc québécois. Nous analyserons les événements et les facteurs qui ont pu influencer le résultat et nous reconstituerons le discours politique des partis en compétition. Nous porterons une attention spéciale au rôle des médias qui servent de courroie de transmission entre les acteurs politiques et les citoyens. Nous examinerons le contenu du débat des chefs et tenterons d'évaluer ses effets. Nous décrirons la stratégie publicitaire des partis. Nous interpréterons les résultats et dégagerons la signification de cette élection.

Nous avons intitulé ce livre La bataille du Québec pour souligner que depuis le rapatriement unilatéral de la Constitution l'enjeu des campagnes électorales canadiennes au Québec n'est pas simplement de changer l'équipe gouvernementale, mais qu'il pose à chaque fois plus ou moins explicitement la question de l'avenir politique du Québec. À cet égard, le rejet de l'entente de Charlottetown, le 26 octobre 1992, par 56 % de l'électorat québécois a ouvert une brèche [10] majeure dans la légitimité du système fédéral canadien et a intensifié le conflit Québec-Canada. Dans ce contexte, chaque consultation électorale peut décider du sort constitutionnel du Québec. Un mouvement dans un sens ou dans l'autre de l'électorat peut peser lourdement sur le dénouement de cette crise politique. Dès lors, les élections qui se tiennent au Québec depuis l'échec du renouvellement de la constitution nous semblent plus importantes que les autres et peuvent avoir des effets déterminants sur le destin politique du Québec.

[13]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Chapitre 1

LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Par Denis Monière

Retour à la table des matières

À tous les quatre ou cinq ans, le peuple reprend son pouvoir et l'exerce en choisissant le parti qui gouvernera en son nom. Pendant la durée de la campagne électorale, il redevient le souverain auquel les aspirants à la gouverne doivent faire la cour.

Pour gagner cette course de la confiance, les politiciens tentent de séduire l'électorat par des discours et des promesses et dépensent des millions de dollars en publicité pour attirer son attention et orienter sa réflexion. On sonde son opinion et ses intentions de vote et il peut à l'occasion intervenir, comme aux débats des chefs où il juge la performance des leaders et proclame le gagnant. L'exercice de la démocratie suppose donc un processus complexe de communications et d'échanges entre l'électeur, les partis et les médias qui transmettent les informations des uns aux autres. De ces interactions et des péripéties

de la campagne électorale naissent les mouvements de l'opinion publique qui se transforment en votes le jour du scrutin.

[12]

La campagne électorale de 1993 s'est caractérisée par une longue précampagne. Les conservateurs ont prolongé jusqu'à la limite légale leur mandat et ils ont changé de chef en espérant faire oublier le bilan du gouvernement Mulroney et retrouver la faveur de l'opinion publique. Après le congrès à la chefferie des conservateurs et l'assermentation de Kim Campbell comme première ministre, le 25 juin, celle-ci a utilisé sa nouvelle fonction pour établir sa crédibilité et imposer son image de chef politique nouveau style, aidée en cela par son sexe même. Elle a sillonné le Canada d'un océan à l'autre, multipliant les apparitions dans des barbecues partisans et dans des émissions de variété où, sans avoir à tenir un discours substantiel, elle pouvait obtenir une grande visibilité médiatique. Son objectif était de faire croire qu'elle incarnait une nouvelle façon de faire de la politique. Ne pouvant faire valoir le bilan du gouvernement conservateur dont les politiques sur le libre-échange, la révision constitutionnelle et la TPS avaient mécontenté l'électorat, elle axait son discours sur le renouveau du leadership.

Elle déclencha les élections au moment où, grâce à son charisme, elle avait réussi à atteindre une forte cote de popularité personnelle et avait tiré son parti du fossé de l'impopularité l'amenant à égalité avec les libéraux dans l'ensemble du Canada. Un sondage Environnics réalisé entre le 20 août et le 3 septembre donnait 34 % des intentions de vote au Parti conservateur, 33 % au Parti libéral et un taux de 29 % d'indécis. La cote de popularité des chefs s'établissait comme suit : Kim Campbell obtenait 39 % de la faveur populaire comparativement à 19 % pour Jean Chrétien ².

[13]

Au Québec, Kim Campbell était même plus populaire que Lucien Bouchard (39 % contre 33 %) alors que la cote de popularité de Jean Chrétien était inférieure à 10 %. Par contre, le Bloc québécois devançait nettement les conservateurs dans les intentions de vote alors que ces derniers étaient nez à nez avec les libéraux. Le sondage Léger et

² The Gazette, 9 septembre 1993.

Léger accordait 40,7 % des intentions de vote au Bloc, 27,5 % au PC et 26,4 % au PLC ³.

La campagne fut déclenchée le 8 septembre et la première semaine (du 8 au 14 septembre) fut problématique pour les conservateurs qui se montrèrent évasifs et commirent plusieurs bourdes. Le Parti conservateur ne dévoila pas de projets précis, ses porte-parole cherchant à occulter le bilan du gouvernement sortant, préférant se définir comme le seul parti orienté vers l'avenir. Ils ont par ailleurs attaqué les libéraux, leur reprochant d'être tournés vers le passé et de proposer des politiques des années 1970. Hormis quelques déclarations d'intentions, ils se contentèrent de critiquer les initiatives de leurs adversaires.

Quelques jours avant le déclenchement de la campagne, ils annoncèrent inopportunément la réduction d'un contrat du ministère de la Défense de 35 à 27 hélicoptères pour montrer leur détermination à réduire le déficit. Cette opération tourna au cafouillage puisqu'au sein du gouvernement on ne s'entendait pas sur le montant qu'on pensait économiser, d'autant plus que cette rupture de contrat impliquait des coûts. Ce dossier qui n'intéressait pas l'opinion publique fut ramené sur le devant de la scène et les conservateurs ne purent capitaliser sur cette réduction aux allures improvisées et peu convaincantes en termes d'économies réelles. Les chefs du Parti libéral, du Bloc québécois [14] et du NPD enfoncèrent le clou en soutenant que rien ne justifiait ce contrat puisque la guerre froide était terminée et que cette réduction était insuffisante. Ce point de vue fut largement partagé par une majorité de Québécois ⁴.

La première ministre eut aussi des difficultés avec son français lors d'une rencontre avec le Secrétaire général des Nations-Unies, Boutros-Boutros Ghali, qui dut lui expliquer le sens d'une question posée en français par un journaliste. Elle fut aussi prise au dépourvu lorsqu'un journaliste lui demanda si elle avait peur d'affronter Lucien Bouchard dans un débat télévisé, ce qui l'obligea à accepter sur-le-champ de relever le défi. Or ses stratèges n'étaient pas du même avis car un débat augmentait automatiquement la visibilité du Bloc au Québec et du Reform Party dans l'Ouest, ces deux partis grugeant la clientèle conservatrice. Ils tentèrent par la suite, en proposant diverses formules sau-

³ Le Journal de Montréal, 9 septembre 1993.

Voir le sondage SOM-La Presse-TVA, La Presse, 12 septembre 1993.

grenues, de faire avorter l'organisation des débats télévisés.

Kim Campbell commit deux autres gaffes en déclarant qu'elle ne prévoyait pas de baisse significative du nombre de chômeurs avant l'an 2000 et qu'il n'y avait pas d'autres façons de réduire le déficit qu'en coupant dans les programmes sociaux. Ces deux positions manquaient de compassion et allaient à l'encontre du sentiment populaire qui, au Canada, considère les programmes sociaux comme un symbole de l'identité nationale. Le thème de l'emploi recevait d'ailleurs une large couverture par les médias et était en tête de liste des enjeux prioritaires des Canadiens. Un sondage montrait à cet égard que plus de 40 % des Canadiens qui avaient un emploi craignaient de le perdre. Les partis d'opposition profitèrent de cette brèche pour mettre de l'avant [15] leur programme de créations d'emplois et pour se faire les défenseurs de l'universalité des programmes sociaux. Le NPD répliqua en promettant d'injecter 500 millions \$ de plus dans les programmes sociaux.

Au Québec, le Bloc réclama des coupures significatives dans le budget du ministère de la Défense et fit le procès du fédéralisme canadien. Son objectif stratégique était de reconstituer la coalition qui avait assuré la victoire du NON au référendum de 1992 en mobilisant le soutien des fédéralistes déçus. Cette opération fut cautionnée par l'appui de Jean Allaire et plus tard par celui de Claude Béland. Pendant que les partis fédéraux affûtaient leurs armes, l'attention des électeurs fut momentanément détournée de la campagne par l'annonce du retrait de la vie politique de Robert Bourassa, le 14 septembre.

Alors que le chef du Parti libéral Jean Chrétien se faisait discret, les conservateurs attaquaient le Bloc à boulets rouges en soutenant qu'un « vote pour Lucien était un vote pour Jean Chrétien ». Au-delà de la rime, cet argument qui misait sur la répulsion des Québécois envers les libéraux n'avait rien de transcendant.

Jean Chrétien, quant à lui, s'est fait prendre au jeu des flatteries régionales en déclarant à Vancouver que d'avenir de ce pays est dans l'Ouest », ce qui ne lui laissait pas beaucoup de marge de manœuvre pour séduire l'électorat de l'Est. Mais, dans l'ensemble, la campagne libérale démarra sans à-coup, les libéraux réussissant à imposer leur programme sur la création d'emplois à l'ordre du jour électoral.

Le niveau d'intérêt des Québécois était relativement faible en début

de campagne puisque 63 % d'entre eux se disaient peu ou pas intéressés par la campagne contre 36 % qui se déclaraient assez ou très intéressés.

[16]

Les libéraux innovèrent durant la deuxième semaine de la campagne en dévoilant leur programme économique. Ce document de 110 pages, intitulé *Le Livre rouge*, contenait tous les engagements électoraux du Parti libéral. Les propositions étaient accompagnées d'analyses étoffées des problèmes de l'économie canadienne. L'accent était mis sur la relance de l'emploi, sur le développement des ressources humaines, sur le soutien à l'innovation technologique, sur le développement durable, la préservation des programmes sociaux. On y abordait aussi la situation des peuples autochtones et l'avenir des relations commerciales canado-américaines. Mais on ne soufflait mot des problèmes constitutionnels du Canada.

Habituellement, les partis débitent leurs engagements à la pièce, se réservant les propositions les plus importantes pour la fin de la campagne. Les libéraux choisirent de frapper un grand coup et de tout mettre sur la table, ce qui projetait une image de cohérence, de transparence et de détermination comparativement à la stratégie conservatrice qui consistait à ne rien proposer et à critiquer les positions libérales et bloquistes. Le slogan libéral opposait au laisser-faire des conservateurs le savoir-faire de leur équipe. Ils proposèrent d'investir 2 milliards \$ dans un programme de travaux publics, d'injecter 1 milliard \$ pour le développement de nouvelles technologies et l'aide aux petites entreprises et 2 autres milliards \$ pour la formation professionnelle. Ces mesures devaient être financées par des compressions dans le budget du ministère de la Défense et dans les programmes de subventions aux entreprises. Ils estimaient pouvoir aussi réduire le déficit à 3 % du PIB. Ce programme fut jugé optimiste quant à ses effets sur la création d'emplois mais cohérent et crédible par les économistes et les éditorialistes qui estimaient que l'objectif de réduire le [17] déficit à 3 % du PIB était plus réaliste que celui des conservateurs qui proposaient de le réduire à zéro en cinq ans 5.

Mais le succès libéral dans la fixation des priorités de l'ordre du

La Presse, 18 septembre 1993, p. C3.

jour électoral fut atténué par une déclaration improvisée de Jean Chrétien qui disait envisager d'imposer le travail obligatoire aux assistés sociaux. Même si cette bourde fut immédiatement corrigée par les conseillers du chef libéral, elle fit le tour des salles de presse et fut présentée comme une atteinte aux valeurs fondamentales de la société canadienne.

Les conservateurs maintinrent le cap de la stratégie du contenant ou, comme l'a qualifiée une éditorialiste, da stratégie du silence absolu de Kim Campbell ⁶ » qui consistait à miser sur le leadership de Kim Campbell, à se faire les champions de la réduction du déficit et à rester le plus vague possible sur les moyens pour y arriver. Ils demandaient aux Canadiens de leur faire confiance pour une saine gestion des finances publiques. Kim Campbell résumait ainsi cette logique :

Je veux être parfaitement claire au sujet de ce que nous ne ferons pas durant cette campagne. Cette première ministre et ce gouvernement ne s'engageront pas dans une quelconque guerre d'enchères pour acheter le soutien des Canadiens avec leur propre argent. Quand je demande qu'on me fasse confiance, je m'appuie sur une vision claire, une image précise de ce que mon gouvernement et moi veulent accomplir. Les Canadiens comprennent cela 7.

[18]

Ils se contentèrent d'attaquer, comme ils l'avaient fait durant la première semaine, l'irréalisme du programme libéral qui, aux dires de Jean Charest, n'était que « du remplissage de nids-de-poule ». Le vice-premier ministre déclara que les promesses libérales alourdiraient la dette publique de 100 milliards \$ en quatre ans. Mais le discours du réalisme était peu crédible dans la bouche des conservateurs qui avaient laissé le déficit s'accroître et il ne correspondait pas au besoin d'espoir des Canadiens.

Les stratèges conservateurs constatèrent aussi que sur le terrain

⁶ La Presse, 22 septembre 1993, p. B2.

Cité dans Le Devoir, 18 septembre 1993, p. A6.

leur organisation était déficiente puisqu'ils étaient incapables de rivaliser avec les libéraux et le Bloc dans l'affichage. Alors qu'un peu partout les pancartes du Bloc et dans une moindre mesure celles du Parti libéral tapissaient les poteaux téléphoniques et champignonnaient sur les terre-pleins des routes principales, celles des conservateurs brillaient par leur absence.

Le discours de Lucien Bouchard devant les membres de l'Empire Club de Toronto fut le moment fort de la deuxième semaine de la campagne du Bloc. Lucien Bouchard y expliqua les aspirations du Québec. L'objectif n'était pas de convaincre les milieux financiers canadiens des vertus de la souveraineté mais de montrer au Canada et surtout aux Québécois non souverainistes que le Bloc était ouvert envers le Canada. Lucien Bouchard fit flèche de tout bois pour s'assurer un haut niveau de visibilité médiatique. Il s'indigna d'une déclaration de la première ministre qui avait dit qu'elle dissoudrait le Parlement si le Bloc était trop fort. Il en profita pour affirmer que le Bloc jouerait loyalement le jeu du parlementarisme et qu'il ne ferait pas d'obstruction systématique puisqu'il ne voulait pas nuire au Canada.

Après deux semaines de campagne, le sondage Angus Reid montrait que les libéraux et les conservateurs étaient [19] nez à nez avec 35 % des intentions de vote chacun à l'échelle canadienne et prévoyait l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire, la balance du pouvoir revenant au Bloc québécois. Les chefs libéral et conservateur furent forcés d'admettre qu'ils pourraient s'accommoder d'un gouvernement minoritaire.

Ce sondage confirmait la solidité des appuis du Bloc qui se maintenait à 40 % des intentions de vote et il renforçait la crédibilité de sa thèse voulant qu'un vote massif pour le Bloc donne du pouvoir au Québec. Puisqu'il n'y avait pas de vague qui se dessinait en faveur d'un des deux grands partis, les électeurs québécois ne seraient pas tentés de voter pour le parti ayant le plus de chance de l'emporter, ce qui favorisait le Bloc. Encore là, l'argument du vote stratégique invoqué par les conservateurs pour éloigner les Québécois du Bloc ne tenait pas la route.

Les conservateurs se retrouvèrent encore plus sur la défensive au début de la troisième semaine de campagne à la suite d'un article du *Globe and Mail* paru le 23 septembre qui révélait le contenu d'une

étude secrète du gouvernement fédéral prévoyant de sévères coupures dans les programmes sociaux pour réduire le déficit : coupures massives dans les paiements d'assurance-chômage, dans les pensions de vieillesse et dans les programmes d'assurance-santé. La première ministre plaida l'ignorance mais elle commit l'erreur de dire que ce sujet était trop sérieux et complexe pour être soumis au débat électoral et qu'elle ne dévoilerait ses intentions qu'après les élections. Les autres partis eurent beau jeu de dénoncer cette position, accusant Kim Campbell de mépriser les électeurs canadiens et exigeant qu'elle se dissocie publiquement de ce rapport. Lucien Bouchard, dans un discours virulent, qualifia cette attitude de « sournoise et d'hypocrite ».

[20]

Le Parti conservateur persistait à tenir un discours vague, sans proposition concrète et axé uniquement sur des considérations générales et sur les qualités de leur chef Kim Campbell répétait partout qu'il fallait créer des emplois et demandait qu'on lui fasse confiance parce qu'elle savait ce qu'il fallait faire pour assurer l'avenir. Le mot « avenir » revenait à toutes les minutes dans un bref discours qu'elle prononça à l'École nationale d'aéronautique. Cette absence de programme fit perdre des plumes au Parti conservateur.

Deux sondages publiés le 26 septembre, celui de Crop-Environnics et celui de Léger et Léger, confirmaient que le momentum avantageait le Parti libéral qui, à l'échelle canadienne, devançait les conservateurs par 5 points 8. Au Québec, le Bloc manifestait une stabilité remarquable et recueillait 45 % des intentions de vote. Le sondage réalisé pour la Société Radio-Canada montrait que la stratégie libérale collait aux préoccupations des Canadiens puisque ceux-ci, dans une proportion de 70 %, plaçaient le thème de la création d'emploi en tête de liste des problèmes les plus importants pour le Canada. Les libéraux étaient aussi perçus comme plus en mesure que les conservateurs de régler le problème du chômage. Ce sondage révélait aussi que le message conservateur n'était pas jugé crédible par l'opinion publique, 71 % des répondants ne croyant pas Kim Campbell capable d'abolir le déficit en cinq ans. Le discours de Kim Campbell était passé à côté des préoc-

⁸ Le Devoir, 27 septembre 1993.

cupations des électeurs 9.

Ce sondage montrait aussi que la population canadienne était critique et sceptique à l'endroit de la classe politique canadienne qui ne manifestait pas d'empathie à [21] l'endroit des gens ordinaires : 63 % des Canadiens et 67 % des Québécois étaient d'accord avec la proposition suivante : « Aucun parti politique fédéral ne s'occupe vraiment des problèmes des gens comme moi 10. » D'autres sondages réalisés à la fin de la campagne indiquaient que 83 % des Québécois n'avaient pas confiance en leurs politiciens ; mais on constatait aussi que 42 % des Québécois croyaient que le Bloc allait réaliser ses promesses comparativement à 30 % pour les libéraux et 26 % pour les conservateurs 11.

Un autre sondage publié le 29 septembre et réalisé entre le 24 et le 28 septembre par Ekos indiquait que l'écart entre les libéraux et les conservateurs se creusait, la différence dans les intentions de vote étant de 14 points à l'avantage des libéraux. Le Bloc, quant à lui, atteignait un sommet inégalé de 47 % et l'appui à la souveraineté était estimé à 53 %. Par ailleurs, 50 % des répondants québécois estimaient qu'on pouvait voter pour le Bloc sans être nécessairement en faveur de la souveraineté du Québec, alors que 52 % des répondants canadiens estimaient que l'élection d'une forte députation bloquiste constituerait une menace à l'unité canadienne 12.

Les conservateurs, étant en chute libre et ayant perdu le contrôle de l'agenda électoral, changèrent de stratégie et décidèrent de publier à leur tour un semblant de programme électoral. Le *Livre bleu*, par opposition au *Livre rouge* des libéraux, précisait le plan d'élimination du déficit en cinq ans. Le document proclamait que les conservateurs n'avaient aucun plan secret pour couper les programmes [22] sociaux et qu'ils s'engageaient à les maintenir tout en voulant éliminer le déficit. Pour ce faire, ils se proposaient de réduire les dépenses en coupant 750 millions \$ de subventions aux entreprises, en réduisant le budget du ministère de la Défense de 3 milliards \$, en réduisant le budget

⁹ La Presse, 27 septembre 1993.

Le Devoir, 28 septembre 1993.

Un sondage Multi-réseau publié dans Le Devoir, 15 octobre 1993, et un sondage SOM publié dans La Presse, 13 octobre 1993.

Le Devoir, 30 septembre 1993.

d'exploitation du gouvernement fédéral de 5 %, en gelant l'aide au développement international. Ce programme fut critiqué pour son irréalisme et son caractère improvisé non seulement par les partis adverses mais aussi par les médias. *La Presse* titra en première page : « M^{me} Campbell rêve en couleur ». Dans cet article de Claude Picher, ainsi que dans l'éditorial d'Alain Dubuc « L'arithmétique boiteuse de Kim Campbell », on démontrait chiffres à l'appui que ce programme avait été improvisé en catastrophe à partir du dernier budget Mazankowski dont les prévisions de revenus étaient contredites par les faits. La stratégie de réduction du déficit des conservateurs tenait du conte de fée de l'avis des chroniqueurs économiques. Ce plan eut autant d'effet qu'un pétard mouillé.

Les partis lancèrent leur campagne publicitaire respective le 26 septembre conformément aux prescriptions de la loi électorale qui interdit la diffusion des messages entre da date de délivrance du bref et le dimanche, vingt-neuvième jour précédant le jour du scrutin ¹³ ». Les conservateurs commirent une autre erreur, mineure celle-là mais symptomatique de leur manque d'organisation sur le terrain au Québec. Ils firent publier de pleines pages de publicité dans les journaux le 25 septembre soit un jour avant la date légale où la publicité politique est autorisée par la loi électorale canadienne.

[23]

Cette même loi prévoit aussi un mécanisme de partage du temps d'antenne qui avantage les partis établis et pénalise les nouveaux partis qui n'ont jamais participé à une campagne électorale. La loi distribue le temps d'antenne selon une formule complexe basée sur le pourcentage de sièges et le pourcentage de votes qu'un parti enregistré a obtenu à l'élection générale précédente ; cette formule tient aussi compte du nombre de candidats parrainés par chacun des partis enregistrés à l'élection précédente ¹⁴. En vertu de ces règles, le Parti conservateur a obtenu 116 minutes par réseau, le Parti libéral 78 minutes, le NPD 55 minutes et le Bloc 5 minutes seulement. L'iniquité de cette répartition était flagrante puisqu'elle plaçait le Bloc au même rang que des partis marginaux n'ayant aucun soutien électoral comme le Parti de la loi naturelle ou le Parti marxiste-léniniste. Elle empêchait aussi le Bloc

Loi électorale du Canada, 1993, article 213, p. 131.

Voir Législation électorale fédérale, article 310, chap. E-2, p. 181, 1993.

d'acheter plus de 5 minutes de publicité payante. Cette situation était sans précédent, car il est très rare qu'un parti fasse aussi bonne figure à sa première campagne électorale et arrive en tête des sondages. Compte tenu de la forte avance dont jouissait le Bloc dans les sondages et de la nature idéologique de son soutien, cette « aberration » ne semble pas avoir eu d'effet significatif, sauf peut-être dans les derniers jours de la campagne où il y a eu un léger tassement des intentions de vote exprimées en faveur du Bloc. Cette situation a sans doute inquiété les promoteurs de la publicité électorale qui durent reconnaître qu'on pouvait gagner une campagne électorale sans faire de publicité télévisée. On pourra désormais soutenir que la publicité télévisée n'est pas un facteur indispensable pour faire passer le message d'un parti.

[24]

Le Bloc compensa cette concurrence inégale en allouant les sommes qui auraient été consacrées au temps d'antenne à d'autres supports comme les panneaux publicitaires sur les autobus, les panneaux-balcons et les panneaux-terrains.

La quatrième semaine fut dominée par le débat des chefs. Après de longues tergiversations, les leaders des partis et les représentants des médias se sont entendus sur une formule qui permettait aux cinq chefs des partis représentés à la Chambre des communes de s'affronter en français le 3 octobre et en anglais le lendemain. À l'instar de la formule américaine, pour la première fois dans les débats des chefs canadiens, des représentants du public furent admis en studio et purent poser des questions aux chefs. Cette innovation répondait au critère de la rectitude politique et réduisait les possibilités d'affrontements directs entre les chefs.

Le débat en français eut un auditoire beaucoup plus faible qu'en 1988, soit 1 096 000 personnes comparativement à 2 millions en 1988, car il ne fut malheureusement télédiffusé que par la Société Radio-Canada, TVA s'étant retiré du consortium des télédiffuseurs durant les négociations. De plus, la compétition pour les auditoires fut vive le 3 octobre puisque deux chaînes concurrentes diffusèrent deux excellents films, *Il danse avec les loups* à Radio-Québec qui a retenu 601 000 auditeurs et *Jamais sans ma fille* présenté par TQS qui obtint

748 000 auditeurs 15.

La première partie du débat fut très vivante, donnant lieu à de vifs échanges entre les chefs en particulier sur la création d'emplois, sur le rapatriement de la Constitution et sur le rôle du Bloc à Ottawa. La plupart des commentateurs [25] politiques donnèrent Lucien Bouchard et Jean Chrétien gagnants, et jugèrent la performance de Kim Campbell décevante. On estima que Jean Chrétien avait réussi à corriger son image négative en restant au-dessus de la mêlée et que Lucien Bouchard avait dominé par sa maîtrise du français, sa connaissance des dossiers et sa pugnacité. Un sondage réalisé après le débat en français indiquait que 33 % des répondants désignaient Lucien Bouchard comme le gagnant, 20 % Jean Chrétien et 7 % Kim Campbell 16.

Au débat en anglais, le lendemain, même s'il fut plus effacé, Lucien Bouchard créa une forte impression au Canada anglais où on n'avait pas l'habitude d'entendre de vive voix s'exprimer un représentant de l'option souverainiste. Il y fit un plaidoyer en faveur de la souveraineté. Lucien Bouchard vola même la vedette en envoyant Kim Campbell dans les câbles à la fin du débat alors qu'il lui demandait avec insistance de donner le montant précis du déficit budgétaire. « Vous cachez quelque chose. Quel est le niveau actuel du déficit ? Répondez à cette question. » Celle-ci fut désarçonnée et incapable de répondre aux questions répétées du chef du Bloc québécois. En ayant l'air prise au dépourvu sur son propre terrain, elle minait la crédibilité de son plan d'élimination du déficit.

Par effet de résonnance, la participation de Lucien Bouchard au débat anglais contribua à accréditer auprès des Québécois le bienfondé de la présence à Ottawa d'un parti voué à la promotion de la souveraineté. Jean Chrétien se tira d'affaire sans commettre de gaffes. Mais ce fut Preston Manning qui tira les marrons du feu et profita le plus du débat anglais pour imposer son image de renouveau alors que Kim Campbell y perdit encore plus de crédibilité.

[26]

Comme nous le verrons en détails plus loin, les débats n'ont pas

Voir les résultats du sondage BBM publiés dans *La Presse*, 13 octobre 1993.

Un sondage SOM-La Presse-TVA, publié dans *La Presse*, 6 octobre 1993.

modifié le momentum de la campagne électorale au Québec, ils n'ont pas chambardé les intentions de vote, mais ils ont contribué à améliorer l'évaluation des chefs du Bloc et du PLC. Ils ont renforcé les convictions de ceux qui avaient l'intention de voter pour ces deux partis et ils ont poussé les électeurs conservateurs vers l'indécision. Ils ont en quelque sorte confirmé la montée du Bloc au Québec et celle du Reform Party dans l'Ouest.

Ainsi, à la mi-campagne, le Bloc québécois était passé de 40 à 44 % des intentions de vote, le Parti conservateur de 34 à 27 % et le Parti libéral de 22 à 24 %. La popularité des chefs s'est aussi modifiée en faveur de Lucien Bouchard qui, au déclenchement des élections, avait une cote de popularité de 43 % comparativement à 51 % pour Kim Campbell et qui, en milieu de course, se retrouvait au sommet avec une cote de 47 % contre 41 % pour sa rivale conservatrice ¹⁷. On estimait que les bloquistes pourraient remporter 60 sièges, alors que 15 comtés éliraient des libéraux et qu'aucun conservateur ne serait élu ¹⁸.

Les sondages publiés après les débats des chefs confirmaient la montée de ce qu'on a appelé les partis régionaux. La solidité et la croissance des appuis accordés au Bloc et au Reform déjouaient les prévisions des stratèges des vieux partis qui avaient misé sur un tassement de ce qu'ils considéraient être un vote de protestation. Mais cette tendance exprimait plutôt une profonde désaffection envers les partis traditionnels et un besoin de renouveau. On spéculait sur les succès du Reform et du Bloc qui risquaient de coûter un gouvernement majoritaire aux libéraux et pouvaient [27] reléguer le Parti conservateur au quatrième rang. On commençait même à envisager la possibilité que le Bloc fasse élire suffisamment de députés pour former l'opposition officielle.

Bien installé en tête des sondages à la suite des débats, le Bloc québécois subit de virulentes attaques durant la cinquième semaine de la campagne. Plusieurs personnalités politiques canadiennes tentèrent de ternir l'image de Lucien Bouchard. Bob Rae, le premier ministre de l'Ontario, l'accusa de vouloir briser le Canada. Un communique émis par le bureau du ministre des Finances Gilles Loiselle accusait Lucien

¹⁷ Sondage SOM-La Presse, publié le 2 octobre 1993.

¹⁸ *La Presse*, 9 octobre 1993.

Bouchard d'avoir été trop dépensier alors qu'il était ambassadeur du Canada à Paris 19. Mais le lendemain, le ministre lui-même fut obligé de désavouer le communiqué. Jean Chrétien, quant à lui, a agité un épouvantail dont il s'était déjà servi au Référendum de 1980, accusant les réformistes de vouloir faire disparaître le régime des pensions de vieillesse. Lucien Bouchard et Preston Manning prirent garde de pavoiser trop vite, conscients qu'avec encore trois semaines à courir, les jeux n'étaient pas faits et qu'un triomphalisme hâtif pouvait démobiliser leurs troupes. Devant des sondages qui lui accordaient 50 % des intentions de vote des électeurs décidés, Lucien Bouchard invitait ses partisans à la prudence : « Ne montrez pas un optimisme trop débordant, nous n'avons pas un seul vote, pas un seul comté d'assuré. Il nous faudra nous battre jusqu'à la fin car on va nous attaquer de toutes parts ²⁰. » Ce pronostic fut confirmé par une déclaration de l'expremier ministre de l'Ontario David Peterson qui a comparé le Bloc québécois aux nazis et Lucien Bouchard à Hitler. Ces excès [28] de langage traduisaient la panique des élites politiques canadiennes devant la perspective d'un changement du rapport de forces dans la vie politique canadienne. Même le premier ministre Bourassa se sentit obligé de mettre les Québécois en garde contre la déstabilisation politique qu'entraînerait l'élection d'un fort contingent de bloquistes. Dans son discours, l'élite politique fédéraliste présentait d'un côté le Bloc comme une menace très sérieuse à la survie du Canada et de l'autre elle soutenait que voter pour le Bloc ne donnerait pas de pouvoir au Québec.

Mais Lucien Bouchard ne fut pas le seul à essayer d'éviter les pelures de bananes. Jean Chrétien fut mis sur la défensive lorsque des journalistes le surprirent, le 6 octobre, à participer à un dîner-bénéfice secret à 1000 \$ le couvert, contribution qui donnait droit Par la suite à un accès privilégié au futur premier ministre. Cette nouvelle minait la crédibilité du chef libéral qui affectionnait de se dire au service des pauvres et des chômeurs. « Pas étonnant que les Canadiens soient si cyniques face aux politiciens », déclara la chef du NPD 21. Quelques jours plus tard, il fut forcé d'annuler un autre dîner-bénéfice à 3000 \$

¹⁹ *Le Devoir*, 6 octobre 1993.

²⁰ *La Presse*, 9 octobre 1993.

²¹ *Le Devoir*, 8 octobre 1993.

auquel devaient participer trois candidats ministrables du Parti libéral.

Aux élections fédérales de 1988 et aux élections ontariennes de 1990, le sort de l'élection avait été scellé durant les deux dernières semaines de la campagne. Habituellement, les stratèges des partis se gardent des munitions pour investir massivement la scène publique et remporter l'élection au fil de l'arrivée. Ainsi, en 1988, durant les deux dernières semaines de la campagne, on a assisté à des changements importants dans les intentions de vote puisqu'à 14 jours du scrutin les libéraux et les conservateurs [29] étaient nez à nez avec 37 % des intentions de vote. Mais après un battage publicitaire intensif, les conservateurs avaient réussi à prendre une avance de 9 points (42 à 33) dans la dernière semaine et à battre les libéraux. Les stratèges conservateurs se remontaient le moral en se remémorant cette performance mais l'histoire ne s'est pas répétée.

Les deux dernières semaines furent insignifiantes, tous les acteurs s'évertuant à tuer le temps qui restait alors que les journalistes en mal de copie rédigeaient déjà des bilans circonstanciés de la campagne ou rapportaient des anecdotes. Mais rien de substantiel ne fut présenté aux électeurs, aucun thème nouveau n'étant débattu par les porteparole des partis. Les chefs des partis libéral et conservateur reléguèrent leur programme respectif aux oubliettes pour tirer à boulets rouges sur le Bloc et le Reform en essayant d'effrayer les électeurs potentiels de ces deux partis. Menace à l'unité nationale, un Parlement ingouvernable, la fin du bilinguisme, coupure des pensions de vieillesse, le Canada deviendra une autre Yougoslavie, le plan de Manning conduira le pays au chaos social ²², toute la panoplie de la démagogie fut déployée pour ramener les mécontents au bercail des vieux partis. Un député conservateur de l'Ontario, Bob Horner, peu respectueux des règles de la démocratie parlementaire, est même allé jusqu'à proposer d'exclure les députés du Bloc du Parlement canadien pour le motif de trahison ²³.

Les manchettes des journaux portaient plus sur la course électorale, sur les faits et gestes des chefs et des ténors des partis que sur leurs programmes ou leurs engagements. Que fera Kim Campbell le 26 oc-

²² *La Presse*, 14 octobre 1993.

²³ La Presse, 19 octobre 1993, p. B-1.

tobre ? Y a-t-il eu [30] un complot machiste contre elle ²⁴ ? McLaughlin prévoit que les libéraux seront majoritaires ²⁵. Coup de foudre pour le Reform en Ontario, etc. Jean Chrétien, qu'on donnait perdant dans son comté de Saint-Maurice, promettait mer et monde à ses électeurs comme à la belle époque du favoritisme. Lucien Bouchard a fait vibrer la corde émotive et s'est attiré beaucoup de sympathie lorsqu'il s'est indigné d'un article du journal *The Gazette* qui affirmait sans citer de source que son père décédé depuis 18 ans était alcoolique.

À une semaine des élections, la débandade des conservateurs fut accélérée par des dissensions internes et des erreurs de stratégie. Un message publicitaire qui insistait lourdement sur les défauts du visage de Jean Chrétien dut être retiré des ondes parce qu'il choquait l'éthique canadienne en matière de publicité négative. Ce cafouillage fut suivi par une déclaration controversée de Kim Campbell qui, pour expliquer les difficultés de sa campagne, s'en prenait à Brian Mulroney et éclaboussait par ricochet Jean Charest. Cette déclaration provoqua une sortie virulente de la part du ministre Jean Corbeil. Celui-ci, dans une lettre ouverte, lui demandait de retirer ses propos et critiquait sévèrement l'attitude de son chef : « Ma loyauté à notre formation politique m'incite à n'accepter d'aucune façon que vous éclaboussiez certains de ses membres afin de justifier le dérapage d'une campagne dont vous avez choisi les concepteurs et déterminé les orientations ²⁶. » La dégringolade du parti a sonné l'heure des règlements de compte chez les conservateurs qui sont réputés pour être impitoyables envers un chef qui échoue.

[31]

À une semaine du scrutin, l'organisateur en chef du Parti conservateur au Québec, Pierre-Claude Nolin, concédait la victoire aux libéraux au Canada et au Bloc au Québec ²⁷. Les libéraux furent eux aussi mis dans l'eau chaude par une déclaration du sénateur et organisateur libéral Pietro Rizzuto qui avait promis de s'occuper personnellement de trouver des emplois dans la fonction publique aux candidats libé-

²⁴ La Presse, 12 octobre 1993.

²⁵ *La Presse*, 14 octobre 1993.

²⁶ *La Presse*, 18 octobre 1993, p. B-1.

²⁷ *La Presse*, 19 octobre 1993, p. B-1.

raux défaits ce qui obligea le chef à démentir son lieutenant 28.

Cette élection marqua un point tournant dans le comportement des électeurs québécois qui se sont montrés peu réceptifs aux arguments traditionnels évoqués par les partis fédéralistes. En donnant un appui sans équivoque à un parti identifié clairement à la souveraineté, les Québécois se sont comportés comme un peuple distinct et non pas comme une minorité ethnique qu'on peut séduire par quelques avantages à court terme et quelques postes de ministres. Ils ont rejeté les vieux partis qui n'ont pas réussi depuis plus de trente ans à répondre aux aspirations collectives du peuple québécois. Pour une des rares fois depuis 1867, les Québécois n'ont pas voté du côté du pouvoir, ils ont choisi, même si on leur a répété avec insistance que le Québec allait souffrir d'être dans l'opposition, de rejeter les partis traditionnels impuissants à résoudre la crise constitutionnelle. Hormis les périodes où le Canada était dirigé par un gouvernement minoritaire, depuis la Deuxième Guerre mondiale, la majorité des élus du Québec ont toujours été députés du parti gouvernemental. Cette fois-ci ils ont décidé d'innover et d'appuyer une nouvelle stratégie d'affirmation nationale.

[32]

Durant la campagne, les libéraux et les conservateurs ont tenté de jouer sur le réflexe du minoritaire en incitant les, Québécois à voter pour un parti qui avait une chance de former le gouvernement afin, disaient-ils, de pouvoir maximiser l'influence du Québec dans le prochain gouvernement fédéral. Autant la propagande que les discours du Parti conservateur tentaient de détourner l'électorat du Bloc : un vote pour le Bloc était un vote perdu parce que jamais le Bloc ne serait au pouvoir. Une forte députation du Bloc défavoriserait le Québec. Un électeur raisonnable ne pouvait trouver cet argument très crédible dans la mesure où voter conservateur ne donnerait sans doute pas plus accès au gouvernement puisque tous les sondages indiquaient que le Parti libéral était nettement en avance dans le reste du Canada. Les conservateurs expliquèrent aussi au bon peuple médusé qu'un vote pour le Bloc était un vote pour Jean Chrétien. « Un vote pour Lucien est un vote pour Chrétien », clamait Kim Campbell sur toutes les tribunes. On supposait que le sentiment négatif des Québécois envers Jean Chrétien pouvait pousser les électeurs vers les candidats conser-

²⁸ *La Presse*, 23 octobre 1993.

vateurs. Encore là, mauvais calcul, puisque l'électeur qui rejetait Jean Chrétien en raison de ses positions constitutionnelles pouvait s'identifier plus facilement et plus fortement à un parti voué exclusivement à la défense des intérêts du Québec qu'à un parti pan-canadien où les francophones seraient de toute façon en minorité. Cet argument ne faisait pas le poids. Valait mieux voter pour sa première préférence que pour un second choix dans une conjoncture où le reste du Canada rejetait lui aussi le Parti conservateur.

Les conservateurs, dans le même souffle, dénonçaient aussi l'option souverainiste du Bloc en agitant le spectre de la séparation comme si les Québécois ne savaient pas ce qu'ils faisaient en disant soutenir le Bloc. « Je pense, disait [33] Kim Campbell, que les électeurs fédéralistes québécois ne savent pas que M. Bouchard a comme but de faire l'indépendance du Québec. » L'ex-premier ministre Trudeau vint lui aussi, dans les derniers jours de la campagne, essayer de dissuader les Québécois de voter pour le Bloc qui « n'est pas un parti de protestation comme celui de Réal Caouette, qui était fédéraliste... Dans ce cas-ci, il est clair qu'il s'agit d'un parti qui veut mettre fin au Canada en se séparant. » Il incitait le chef du Bloc à dire qu'il favorisait un Québec indépendant ²⁹.

Mais cette rhétorique était en porte-à-faux puisque ce même électeur entendait depuis le début de la campagne le chef du Bloc déclarer que la souveraineté était en effet l'objectif de son parti parce que toutes les chances avaient été données à une solution dans le cadre du fédéralisme et que le fédéralisme était un échec. De plus, l'appel au ralliement des nationalistes déçus du fédéralisme par les ténors de l'unité canadienne n'a pas marché parce que la classe politique canadienne a fait la sourde oreille aux demandes du Québec à la suite du NON référendaire en refusant systématiquement de rediscuter de changements constitutionnels. Enfin, l'électeur québécois non souverainiste savait que la campagne fédérale ne portait pas sur la souveraineté qui serait décidée plus tard, mais sur le bilan de l'action gouver-

²⁹ La Presse, 20 octobre 1993, p. A2. Téléjournal de Radio-Canada, 19 octobre 1993.

nementale. De ce point de vue, il ne pouvait pas faire plus confiance aux conservateurs qu'aux libéraux qui, sur les mêmes tribunes, un an plus tôt unissaient leurs voix pour vendre l'entente de Charlottetown.

[34]

[35]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Chapitre 2

La couverture de la campagne aux informations télévisées

Par Denis Monière, Martin Thibaud et Louisa Solchaga

Retour à la table des matières

En campagne électorale, l'exposition médiatique est vitale pour un parti politique et chacun développe des stratégies pour avoir la plus large couverture possible. La stratégie de communication des partis est essentiellement orientée vers les nouvelles télévisées en raison de l'importance de leur auditoire et de leur influence sur l'opinion publique ³⁰. Les informations télévisées façonnent la compréhension que les électeurs ont de la campagne, de la performance des chefs, des positions des partis et des enjeux.

[36]

Les évaluations de la firme BBM indiquent que le Téléjournal de Radio-Canada (22 heures) a obtenu une audience de 636 000 personnes en moyenne par jour en octobre 1993.

De nombreuses études ont montré que pour la majorité des électeurs au Canada et au Québec, la télévision est la principale source d'information ³¹ et que plus les électeurs s'exposent aux bulletins d'information, plus ils sont susceptibles de modifier leur intention de vote au cours d'une campagne électorale ³². De plus, selon un sondage réalisé en 1990, 63 % des Canadiens estimaient que les médias étaient équitables dans le traitement de l'information; c'était au Québec où cette perception positive était la plus forte. Toutefois, 57 % des répondants estimaient que les médias n'accordaient pas assez d'attention aux tiers-partis. Les électeurs font donc confiance aux journalistes ³³. Mais ont-ils raison de le faire ?

L'analyse des informations télévisées permet non seulement d'établir si la couverture de la campagne aurait pu avantager un parti par rapport aux autres, mais elle sert [37] aussi à déterminer quels ont été les enjeux les plus couverts par les médias. Cette dimension est particulièrement importante puisque c'est à travers le filtre des médias que les électeurs structurent leur perception des enjeux d'une campagne. Dans ce chapitre, nous chercherons donc à déterminer quelles ont été les priorités de l'ordre du jour présentées par les médias et nous tenterons de répondre aux questions suivantes. Les médias ont-ils traité les partis équitablement ? Ont-ils centré leur attention sur les chefs ? Ont-

[«] Television remains the primary source of news informations for Canadians. In fact, the public is most likely to rank this medium first for objectivity, accuracy and in-depth reporting. » M. ADAMS et J. LEVITIN, « Media Bias as Viewed by the Canadian Public », Canadian Legislatures, 1987-1988, p. 5. Voir aussi Fred FLETCHER, « Playing the Game: The Mass Media and the 1979 Campaign » dans H. PENNIMAN, Canada at the Polls: 1979 and 1980, Washington, American Enterprise Institute, 1981, p. 285; J.P. ROBINSON et M. LEVY, The Main Source, Newbury Park, Sage, 1986. Selon un sondage Créatec + réalisé à l'automne 1991, 88 % des francophones considéraient la télévision comme leur première source d'informations sur les affaires publiques. Voir La Presse, 6 novembre 1991, p. E-1. Voir aussi R. JOHNSTON et al., Letting the People Decide, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 115.

Voir M. MENDELSOHN, « Television's Persuasive Effects: The Priming and Framing of Leadership in the 1988 Canadian Election », thèse de doctorat, Université de Montréal, 1993.

André BLAIS et E. GIDENGIL, Representative Democracy: The Views of Canadians, Ottawa, Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing, Toronto, Dundern Press, 1992, p.121.

ils accordé plus d'importance aux enjeux et aux positions des partis ou ont-ils plutôt eu tendance à s'intéresser plus à la course électorale ? Y a-t-il eu homogénéité dans le traitement de l'information ? Les électeurs anglophones ont-ils reçu la même information que les électeurs francophones ?

Les informations télévisées ont-elles été biaisées ?

Les acteurs politiques se plaignent souvent du traitement des médias et leur attribuent une part de responsabilité dans leur défaite. Kim Campbell a soutenu durant la campagne électorale que ses adversaires avaient profité de la complaisance des médias. Elle expliquait son insuccès par l'incapacité des médias de s'adapter à sa nouvelle façon de faire de la politique. Elle a aussi critiqué les journalistes qui, à son avis, ne posaient pas assez de questions à Jean Chrétien sur ses intentions ³⁴.

Compte tenu de l'importance stratégique de la couverture télévisuelle des campagnes électorales, il s'avère judicieux de comparer les performances respectives des différentes chaînes de télévision à l'aide d'indicateurs empiriques [38] afin de déterminer si la couverture de la campagne a été impartiale.

Les analyses sur la couverture des campagnes électorales évaluent le comportement des médias et tentent de déterminer s'il y a un biais à partir de deux règles : l'équité et la neutralité. Selon la première, une attention équivalente doit être accordée aux diverses thèses ou points de vue exprimés sur une question pour qu'il y ait un traitement équitable 35. Mais l'équité ne signifie pas nécessairement égalité, car si on appliquait la règle de l'équité de façon mathématique, on ne tiendrait pas compte de l'importance relative des partis, ce qui entraînerait une autre forme de biais ou de distorsion de la réalité. Qu'il y ait des écarts relatifs n'est pas nécessairement inéquitable et on admet habituelle-

Téléjournal de Radio-Canada, 1^{er}, 14 et 21 octobre 1993.

Robert ENTMAN, *Democracy Without Citizens*, New York, Oxford University Press, 1989, p. 30.

ment que le parti gouvernemental jouisse d'une prime de couverture.

Un traitement biaisé ne se manifeste pas seulement dans le degré d'attention accordé aux partis en compétition, il peut aussi prendre la forme d'une information orientée ou partiale. Il faut donc faire intervenir un second critère qui est celui de la neutralité ou de l'impartialité du traitement. Westerstahl définit ainsi ce critère : « Neutral presentation implies that the report not be composed in such a way that the reporter is shown to identify with or repudiate the subject of the report ³⁶. » Le langage employé par le journaliste peut servir d'indicateur d'une orientation particulière et à cet égard les adjectifs et les adverbes peuvent être tout particulièrement révélateurs d'une orientation favorable, défavorable ou neutre.

[39]

Les caractéristiques du corpus télévisuel

Nous avons enregistré toutes les émissions diffusées par Radio-Canada (canal 2), Télémétropole (canal 10) et CFCF (canal 12) entre 17 h 58 et 24 heures, du 8 septembre au 24 octobre 1993, dates de l'émission des brefs électoraux et de la fin de la campagne électorale. Nous avons extrait de ce matériel vidéo les bulletins d'information diffusés en fin de soirée afin de constituer le corpus des nouvelles électorales. Nous avons catégorisé comme électorale toute nouvelle qui faisait explicitement référence à la campagne électorale soit dans la présentation, dans le reportage visuel ou dans l'analyse journalistique.

En raison de difficultés techniques d'enregistrement ou de l'heure tardive de la diffusion des informations à cause du baseball, il manque à notre corpus les bulletins diffusés les jours suivants : CBFT 12 septembre ; CFCF 24 septembre et 10 octobre, CFTM 14, 16, 24 septembre, 23 et 24 octobre. Dans les analyses qui suivent les pourcentages ont été établis sur le nombre de jours effectivement traités.

Chaque nouvelle a été codifiée selon une grille d'analyse qui éta-

Jorgen WESTERSTAHL, «Objective News Reporting», Communication Research, 10, 1983, p. 420.

blissait la durée totale du bulletin d'information, la durée de la nouvelle, son rang d'apparition dans le bulletin, à quel parti elle était consacrée, les éléments composant la nouvelle, qui parlait, quel était le contexte visuel des locuteurs partisans, quelles étaient les réactions du public, quels étaient les enjeux abordés par les locuteurs et enfin quelle était l'orientation de la nouvelle. Cette grille de codification est reproduite en annexe II.

Dans le tableau qui suit, nous présentons la répartition hebdomadaire des nouvelles électorales selon les canaux.

[40]

TABLEAU 2.1
Répartition hebdomadaire du nombre et de la proportion du temps consacré aux nouvelles électorales

	CBFT		CFTM		CFCF	
	N	%	N	%	N	%
8-14 septembre	22	20	17	13	34	43
15-21 septembre	44	45	13	18	31	34
22-28 septembre	45	47	20	25	29	36
29 sept 5 oct.	39	52	16	22	23	26
6-12 octobre	46	49	30	31	29	35
13-19 octobre	44	60	44	35	25	28
20-24 octobre	35	44	23	42	25	40
Total	275	45	163	28	196	34
Total des nouvelles	745	37	573	28	571	34

C'est la télévision d'État qui a donné la couverture la plus extensive à la campagne électorale y consacrant le plus grand nombre de nouvelles et présentant en moyenne six nouvelles électorales par bulletin d'information de fin de soirée, comparativement à 3,8 à CFTM et à 4,3 à CFCF. À Radio-Canada, les nouvelles électorales occupent en

moyenne 45 % de la durée du Téléjournal ³⁷ et représentent 37 % du nombre total de nouvelles, ces proportions étant moindres aux réseaux privés.

[41]

La distribution des nouvelles est relativement stable durant la campagne électorale à quelques exceptions près. Les canaux francophones tendent toutefois à intensifier leur couverture dans la deuxième moitié de la campagne. Ainsi, CBFT et CFTM ont augmenté de 10 % et de 13 % le temps consacré aux nouvelles électorales après les débats des chefs, alors qu'il n'y a pas de variation à CFCF.

La règle de l'équité

Comment est réparti le temps d'antenne aux informations télévisées ? Y a-t-il équilibre ou disparité dans le traitement des partis ? On a avancé plusieurs hypothèses pour répondre à ces questions. Dans les années 1970, Conrad Winn a montré que le temps alloué aux partis était réparti proportionnellement à leur force respective à la Chambre des communes. Par la suite Fred Fletcher a constaté qu'en 1988, il y avait une relation entre l'importance de la couverture accordée à un parti et la distribution du temps d'antenne gratuit obtenu par les partis. Jean Crête a observé pour sa part qu'il y avait une corrélation entre la part du vote obtenu par un parti à l'élection précédente et la part de couverture accordée à un parti aux nouvelles télévisées ³⁸. Nous verrons plus loin si ces règles ont été suivies en 1993.

Pour évaluer le traitement réservé aux partis et déterminer s'il y a eu une couverture équitable, nous utilisons quatre indicateurs : le

À CBFT, chaque bulletin d'information diffusé en fin de soirée dure approximativement 24 minutes à l'exception de celui du dimanche qui dure près d'une heure et de celui du samedi qui n'est que de 19 minutes. Aux réseaux privés, après avoir retranché le temps des messages publicitaires, la durée en semaine à CFTM est d'environ 22 minutes et de 13 minutes en fin de semaine et de 22 minutes à CFCF pour les sept jours de la semaine.

Voir Jean CRÊTE, « La télévision, la publicité et les élections au Canada », dans Fred FLETCHER, Les médias et l'électorat dans les campagnes électorales canadiennes, Toronto, Dundern Press, 1992, p. 9.

nombre de nouvelles consacrées à chaque parti, la durée de ces nouvelles, l'ordre de présentation [42] des bulletins de nouvelles consacrés à chaque parti et enfin le traitement réservé aux chefs.

Une nouvelle électorale peut être consacrée à un seul parti ou à plusieurs partis en même temps, comme c'est le cas lorsqu'on rapporte les résultats d'un sondage ou encore lorsqu'on analyse la compétition dans un comté ou dans une région. À CBFT, 76 % des nouvelles traitaient d'un seul parti, 44 % à CFTM et 82 % à CFCF. Ces disparités reflètent la différence de ressources investies dans la couverture de la campagne. Radio-Canada et CFCF avaient affecté un journaliste à la tournée de chaque chef alors que Télémétropole ne couvrait que les activités électorales au Québec. Le type de couverture de CFTM diffère de ses concurrents car il n'y a que deux journalistes qui couvrent la campagne et qui sont souvent obligés de résumer les activités de la journée à partir d'autres sources d'information. Il y a aussi plus de sondages puisque ce canal s'est associé à la firme SOM et à *La Presse* pour effectuer un sondage quotidien.

Dans le tableau qui suit nous avons distingué deux types de nouvelles en indiquant par « N » le nombre de nouvelles consacrées à un seul parti et par « n » le nombre de nouvelles consacrées à plus d'un parti. Lorsqu'il y avait plus d'un parti nous avons réparti la durée de la nouvelle également entre le nombre de partis couverts par la nouvelle. Cette règle n'est pas tout à fait représentative de la réalité, mais elle n'avantage aucun des grands partis. Elle donne par contre une prime aux petits partis. « t » indique le temps en secondes.

[43]

Tableau 2.2

Nombre de nouvelles et temps de couverture consacré aux partis

	CBFT				CFTM			CFCF		
	N	n	t	N	n	t	N	n	t	
Conservateur	46	58	8326	23	84	4590	39	25	5155	
Libéral	49	59	8543	16	78	3665	37	22	5002	
Bloc	49	45	7864	15	75	3344	17	17	2205	
NPD	29	34	4059	3	34	744	24	10	2553	
Reform	25	29	3442	2	24	1149	28	8	2871	
Autres	8	4	534	2	1	137	14	1	784	
Aucun parti	3			11			2			

Les études sur la couverture des campagnes électorales montrent habituellement que les médias ont tendance à accorder une prime de visibilité au parti gouvernemental ³⁹. Toutefois, selon Jean Crête, l'hypothèse de l'avantage au gouvernement sortant ne se confirmerait pas lorsque c'est le Parti conservateur qui est le parti gouvernemental. Les résultats de notre étude lui donnent partiellement raison. À l'exception de CFTM qui suit la norme habituelle en privilégiant le parti gouvernemental, CBFT et CFCF donnent une couverture équivalente au Parti libéral et au Parti conservateur. Si le parti gouvernemental n'est pas désavantagé, [44] on peut par ailleurs considérer que le Parti

Voir Fred FLETCHER, Les quotidiens et les affaires publiques, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1981. Pour une discussion de cette tendance, voir Jean CRÊTE, « La télévision, la publicité et les élections au Canada », dans F. FLETCHER, Les médias et l'électorat dans les campagnes électorales canadiennes, Toronto, Dundern Press, 1992, p. 8.

libéral est plutôt avantagé puisqu'il a eu le même temps d'antenne que son adversaire en ayant eu beaucoup moins de vote à la dernière élection et en ayant moins de sièges à la Chambre des communes. Les sondages semblent donc avoir guidé la stratégie de couverture des médias en 1993.

Ce relevé montre aussi que CBFT a employé deux stratégies de couverture : l'une pour les partis conservateur, libéral et bloquiste qui obtiennent sensiblement le même nombre de nouvelles, l'autre pour le NPD et le Reform, ces deux partis recevant une couverture moindre. À CFTM, le Parti libéral et le Bloc sont traités de la même façon alors que les tiers-partis canadiens sont marginalisés. Il faut souligner la différence de traitement que reçoit le NPD aux deux réseaux francophones. On peut dire que CBFT a donné une exposition disproportionnée à ce parti compte tenu de son faible niveau de soutien populaire. Il obtient 12 % du temps de couverture total comparativement à 7 % des votes dans l'ensemble du Canada et à 1,6 % au Québec. À l'inverse, au réseau anglophone, le Bloc québécois est moins couvert que le NPD et le Reform, ce qui indique que ce canal n'était pas branché sur la réalité québécoise et que les électeurs anglophones n'ont pas reçu autant d'informations que les francophones.

La répartition dans le temps du nombre de nouvelles consacrées à un seul parti nous indique que Radio-Canada a modifié sa couverture électorale en accordant plus d'importance au Reform et moins au NPD au fur et à mesure que la campagne progressait. On peut en effet observer que le NPD a obtenu 62 % des nouvelles le concernant exclusivement avant les débats (du 8 septembre au 5 octobre) comparativement à 28 % pour le Reform Party, mais que les proportions s'inversent après les débats (du 6 au 24 octobre) [45] puisque le Reform reçoit alors 72 % des nouvelles le concernant contre seulement 38 % pour le NPD. Si les sondages n'influencent pas directement le choix des électeurs, ils orientent, semble-t-il, le niveau d'intérêt des médias pour les partis en compétition.

En 1993, CBFT et CFCF n'ont pas suivi les règles de répartition du temps observées dans les élections antérieures ; ils ont plutôt opté pour le principe de l'égalité de temps d'antenne pour les grands partis. Ils ont aussi accordé beaucoup plus d'attention aux tiers-partis reflétant ainsi le redéploiement des forces politiques au Canada.

La place occupée dans le bulletin de nouvelles

Tout comme dans les journaux, où « faire la une » est plus valorisé qu'une nouvelle qui paraît en page 8, l'ordre de présentation dans les bulletins de nouvelles à la télévision peut servir de critère pour évaluer l'importance qu'une station accorde à un parti ⁴⁰. Une information qui passe dans les premières minutes capte plus facilement l'attention que celle qui est présentée à la fin du bulletin et peut constituer un avantage pour un parti en augmentant sa capacité d'influencer l'ordre du jour politique ⁴¹. Pour effectuer l'analyse du rang des nouvelles, nous avons retenu uniquement les nouvelles consacrées à un seul parti.

[46]

TABLEAU 2.3

Distribution du rang des nouvelles consacrées aux partis

	PC	PLC	BQ	NPD	RP	Autres
CBFT						
1^{er} rang -3^{e} rang	19	21	10	2	3	0
4 ^e rang et +	27	28	39	27	22	8
CFTM						
1^{er} rang -3^{e} rang	10	5	9	1	0	0
4 ^e rang et +	13	11	6	2	2	2
CFCF						
1^{er} rang -3^{e} rang	18	22	2	6	7	0
4 ^e rang et +	16	14	13	18	20	16

W.C. SORDELUND et al., *Media and Elections in Canada*, Toronto, Holt Rinehart and Winston, 1984, p. 66.

R.L. BEHR et S.I. IYENGAR, «Television News, Real World Cues and Changes in the Public Agenda », *Public Opinion Quarterly*, vol. 49, 1985, p. 38-57.

Selon cet indicateur, les deux grands partis canadiens ont été traités de façon semblable par CBFT et CFCF. Par contre, CFTM a donné la préséance au Parti conservateur et au Bloc québécois alors que les nouvelles consacrées au Bloc arrivent plus souvent à la fin du bulletin d'information à Radio-Canada et à CFCF. À CBFT, 80 % des nouvelles relatives au Bloc sont présentées après la 3^e nouvelle comparativement à seulement 59 % pour le Parti conservateur et 57 % pour le Parti libéral. À CFCF, le Bloc est placé après la 3^e nouvelle dans 87 % des cas.

Le traitement réservé aux chefs

La télévision a souvent été critiquée pour avoir favorisé la personnalisation du pouvoir en centrant l'activité politique sur les chefs au détriment des partis, des candidats ou des [47] militants ⁴². Afin de vérifier si la couverture de la campagne de 1993 confirme cette tendance nous avons recensé tous les locuteurs qui intervenaient verbalement dans les nouvelles électorales. Nous pouvons ainsi comparer la place réservée aux chefs à celle des autres acteurs politiques.

Voir J. BLUMLER et al., La télévision fait-elle l'élection ? Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978; M. WATTENBERG, *The Rise of Candidate-Centered Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1991.

TABLEAU 2.4
Répartition des interventions selon les types de locuteurs

Locuteurs	CBFT		CFT	'M	CFCF	
	N	%	N	%	N	%
Chef	216	48	138	56,8	137	54,8
Ténor	35	7,8	26	10,7	11	4,4
Candidat	67	15	46	18,9	17	6,8
Organisateur	14	3,1	3	1,2	14	5,6
Militant	9	2	0	0	9	3,6
Expert	27	5,8	3	1,2	31	12,4
Politicien prov.	26	5,8	5	2,2	6	2,4
Homme de la rue	45	10	10	4,1	15	6,0
Autres	8	2	12	4,9	10	4,0
Total	447		243		250	

La couverture télévisuelle des campagnes électorales se concentre sur les chefs de partis et néglige les autres acteurs [48] politiques ⁴³. Aux élections de 1988, Radio-Canada avait consacré 50 % de sa couverture aux chefs alors que cette proportion était de 60 % au réseau anglais ⁴⁴. L'élection de 1993 confirme la tendance observée dans les élections antérieures puisque les chefs sont montrés en train de parler beaucoup plus souvent que les autres catégories de locuteurs. Ils représentent 48 % de ceux qui interviennent à CBFT, 57 % à CFTM et 55 % à CFCF. Les chefs peuvent aussi être montrés sans intervenir verbalement. Si on ajoute cette présence silencieuse, on constate qu'il y a un chef présent dans 67 % des nouvelles à CBFT, 69 % à CFCF. CFTM n'ayant pas affecté de journaliste à la tournée des principaux

Voir Fred FLETCHER, « Media and Parlementary Elections in Canada », *Legislative Studies Quarterly*, 12, 1987 B, p. 358.

JOHNSTON, op. cit., 1992, p. 118; Jean CRÊTE, « La télévision, les élections et la publicité au Canada », dans F. FLETCHER, *Les médias et l'électorat dans les campagnes électorales canadiennes*, Toronto, Dundern Press, 1992, p. 13.

chefs de parti à travers le Canada, les chefs ne sont présents que dans 44 % des nouvelles.

C'est la tournée des chefs qui structure les informations télévisées parce que les événements qui l'entourent sont prévisibles, génèrent du visuel et permettent de présenter quelque chose de nouveau chaque jour, car sur la route, il y a toujours quelque chose de différent qui survient, même si ce n'est que le changement de lieu. Les reportages sont donc dominés par l'activité des chefs et racontent où le chef est allé, ce qu'il a fait, à qui il a parlé, ce qu'il a dit et quelles ont été les réactions. Hormis les reportages sur la lutte dans un comté, les autres locuteurs apparaissent presque toujours en compagnie d'un chef.

[49]

Les chefs ont-ils été traités équitablement par les réseaux ? Y a-t-il eu disparité dans la visibilité respective des chefs de partis ?

TABLEAU 2.5

Nombre d'interventions verbales des chefs selon les réseaux

	CBFT	CFT	M CFC	eF
Campbell	49	40	38	
Chrétien	49	40	35	
Bouchard	51	37	15	
McLaughlin	34	7	24	
Manning	30	14	18	
Autres	3	0	7	
Total	216	138	137	

Les deux canaux francophones ont accordé une remarquable parité de visibilité aux chefs des trois principaux partis qui se faisaient la lutte au Québec. Par ailleurs, CBFT et CFCF donnent une couverture presque équivalente aux chefs du NPD et du Reform alors qu'ils sont plus négligés par CFTM.

Le traitement visuel des partis

La répartition du temps de présence à l'écran accordé aux partis n'est pas le seul facteur qui peut biaiser la couverture d'une campagne électorale car il faut aussi tenir compte de la façon dont les partis sont couverts. Le traitement visuel des partis doit être pris en considération d'autant plus qu'à [50] la télévision, l'image a plus d'importance que la parole 45. Nous avons donc analysé le contexte visuel où paraissaient les locuteurs partisans en identifiant dix situations : (1) discours devant une foule partisane, (2) discours devant une assemblée non partisane, (3) entouré de militants, (4) dans la rue serrant des mains, (5) interaction avec journalistes : entrevue, conférence de presse, scrum, (6) présence de contre-manifestants, (7) photo, (8) en débat avec d'autres politiciens, (9) visite d'industrie, d'école ou (10) autres.

On observe qu'il y a similarité des éléments visuels qui composent les reportages des trois canaux. Le contexte visuel le plus fréquent met en scène les journalistes eux-mêmes en interaction avec des politiciens : soit dans le cadre d'une conférence de presse, d'un scrum, ou d'une entrevue. Viennent en deuxième place les discours des politiciens devant des assemblées partisanes et non partisanes. Les interactions entre les citoyens et les politiciens viennent en troisième lieu seulement.

Nous n'avons pas constaté de différences significatives dans le traitement visuel des trois principaux partis du Québec, leurs porte-parole étant présentés dans un contexte à peu près similaire. Le contexte visuel le plus fréquent hormis la photo qu'on utilise pour introduire la nouvelle électorale à CBFT ou pour illustrer les résultats d'un sondage à CFTM est le discours du locuteur partisan devant une foule partisane ou non partisane et l'interaction avec un ou plusieurs journalistes.

Il faut toutefois noter certaines différences entre les partis. À CBFT, les porte-parole du Parti conservateur ont été vus plus souvent

Voir Régis DEBRAY, L'État séducteur, Paris, Gallimard, 1993, p. 21.

que leurs adversaires en conférence de [51]

TABLEAU 2.6 Contexte visuel où interviennent les locuteurs partisans

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
CBFT										
PC	27	14	12	14	43	8	34	6	8	3
PLC	29	11	8	13	53	1	32	5	11	3
BQ	21	9	5	7	38	1	26	4	15	3
NPD	12	2	6	4	21	0	9	6	3	4
RP	14	4	5	2	12	3	22	0	1	1
Total	101	40	36	40	167	13	123	21	38	14
CFTM										
PC	16	5	14	9	41	5	10	6	8	5
PLC	15	1	15	7	33	2	10	4	2	6
BQ	10	8	8	6	31	1	10	4	5	5
NPD	4	0	2	2	1	2	10	2	1	0
RP	6	3	3	0	5	1	0	1	1	0
Total	51	17	42	24	111	9	40	17	17	16
CBFT										
PC	27	14	12	14	43	8	34	6	8	3
PLC	29	11	8	13	53	1	32	5	11	3
BQ	21	9	5	7	38	1	26	4	15	3
NPD	12	2	6	4	21	0	9	6	3	4
RP	14	4	5	2	12	3	22	0	1	1
Total	101	40	36	40	167	13	123	21	38	14
CFCF										
PC	25	6	1	15	35	4	8	4	3	6
PLC	22	4	1	15	40	3	9	2	8	3
BQ	7	4	0	2	15	1	6	3	2	1
NPD	8	8	0	1	12	1	12	2	6	4
RP	14	4	0	11	23	1	13	0	1	2
Total	76	26	2	44	125	10	48	11	20	16

[52]

presse et moins souvent en entrevue avec plusieurs journalistes (scrum). Il faut souligner à cet égard que le plus souvent, dans les scrums consacrés au Parti conservateur, Kim Campbell était rarement présente. Elle semblait mal à l'aise dans ces situations et préférait les conférences de presse où elle pouvait mieux contrôler la situation. Les conservateurs étaient aussi moins présents dans les visites d'usines ou de lieux publics. Ils ont par ailleurs été montrés plus souvent en présence de contre-manifestants, ce qui projette habituellement une image négative. Cette dernière tendance a aussi été observée à CFTM et à CFCF.

Nos résultats montrent aussi que la couverture visuelle du NPD s'écarte du schéma observé pour les autres partis car on y retrouve très peu de discours devant de grands auditoires et de visites de lieux publics. Les locuteurs sont principalement montrés en présence de journalistes. Cette couverture reflète sans doute l'insuccès de la campagne du NPD auprès du public et la stratégie de communication adoptée par ce parti.

Hormis ces quelques différences, la tendance à l'homogénéité de présentation visuelle des locuteurs partisans suggère que les partis contrôlent la mise en scène du discours électoral et qu'ils adoptent les mêmes stratégies pour structurer le contexte visuel de leurs prestations.

Tous les indicateurs retenus pour évaluer l'équité de la couverture vont dans le même sens et révèlent que la couverture de la campagne par les informations télévisées a été relativement équitable à l'endroit des trois principaux partis qui se faisaient la lutte au Québec. Nous avons toutefois repéré des déséquilibres mineurs à l'endroit du Parti conservateur et du Bloc québécois. Ainsi le PC n'a pas profité de la prime de visibilité généralement dévolue au parti gouvernemental et il a reçu une couverture visuelle contenant plus [53] d'éléments négatifs. Le Bloc a souffert d'un léger désavantage dans l'ordre de présentation des nouvelles à CBFT et a reçu une couverture inéquitable au canal anglophone. Compte tenu de leur quasi-absence de l'arène électorale québécoise, les écarts de couverture observés pour le NPD et le Reform Party ne sont pas déraisonnables. Ils ont été mieux traités par les canaux francophones que le Bloc ne l'a été par le canal anglophone.

Mais ce déséquilibre fut sans conséquence pour le Bloc dont la clientèle était essentiellement francophone.

La règle de la neutralité

Les indicateurs quantitatifs sur le degré d'attention reçue par les partis sont insuffisants pour évaluer la couverture des médias, il faut aussi prendre en compte l'orientation de cette couverture : est-elle favorable, défavorable ou neutre ? Nous chercherons à déterminer dans quelle mesure l'information est orientée positivement ou négativement selon les partis.

L'éthique professionnelle des journalistes leur assigne deux fonctions : l'information et la critique ⁴⁶. Le journaliste ne peut être un perroquet ou une simple courroie de transmission des discours politiques. Il doit aussi interpréter ou décoder ce discours pour en dégager un sens, affirmer son autonomie et être crédible. Il doit surtout éviter de se montrer complaisant envers le pouvoir. Cette tendance au commentaire analytique serait accentuée à la télévision car l'image assumant en partie la fonction d'information, le [54] journaliste ne peut être redondant et se limiter à rapporter les faits ⁴⁷. Si celui-ci intervient dans le reportage c'est pour ajouter une valeur supplémentaire par ses commentaires.

C'est par le ton du reportage que nous tenterons d'établir l'orientation du discours journalistique. Ainsi, nous avons classé comme favorables ou défavorables les nouvelles où les commentaires étaient susceptibles d'influencer positivement ou négativement la perception de l'électeur à l'endroit d'un parti. Nous postulons qu'un reportage qui montre les difficultés d'un parti ou d'un candidat sera plus dommageable pour son image qu'un autre reportage qui souligne que les propos de tel chef ont été chaleureusement accueillis par son auditoire. Pour restreindre les biais subjectifs de notre analyse, nous utilisons deux

Voir Jean CHARRON et al., *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Montréal, Gaétan Morin, 1991; Jean CHARRON, « La production de l'actualité politique », Québec, inédit, 1991, p. 191, 260 et suiv.

T.A. PATTERSON, The Mass Media Election, New York, Preager, 1980, p. 26.

critères pour caractériser l'orientation de la couverture télévisuelle : les réactions du public aux discours des locuteurs partisans montrées dans les reportages et ensuite le contenu des commentaires des journalistes.

Les séquences montrant les réactions du public lorsqu'un acteur politique fait un discours sont susceptibles de créer une impression favorable ou défavorable à l'endroit de celui qui parle. Puisque ce sont les médias qui font le découpage et le montage des images télévisuelles et qui choisissent de montrer telle séquence plutôt que telle autre, on peut utiliser cet indicateur pour évaluer la façon dont les reportages favorisent ou défavorisent un parti. Nous avons classé les réactions en quatre catégories : *applaudissements enthousiastes* lorsque le public applaudit fortement en se levant, en manifestant bruyamment en agitant des pancartes ou des drapeaux ; *applaudissements polis* lorsque le public

[55]

TABLEAU 2.7 Réactions du public aux propos des locuteurs partisans

	1 1		•
	CBFT	CFTM	CFCF
Conservateurs			
Enthousiasme	21	13	11
Applaud. polis	5	5	14
Sans réaction	7	15	10
Hostilité	4	5	4
Total	37	38	39
Libéraux			
Enthousiasme	27	13	18
Applaud. polis	2	2	5
Sans réaction	8	14	6
Hostilité	0	1	1
Total	37	30	30
Bloc			
Enthousiasme	23	10	5
Applaud. polis	5	3	2
Sans réaction	0	8	4
Hostilité	1	1	2
Total	29	2	13
NPD			
Enthousiasme	7	0	6
Applaud. polis	2	2	5
Sans réaction	2	3	3
Hostilité	0	0	1
Total	11	5	15
Reform			
Enthousiasme	13	4	12
Applaud. polis	0	1	4
Sans réaction	3	3	5
Hostilité	1	2	1
Total	17	10	22
_			

[56]

applaudit modérément sans manifestation particulière ; *sans réaction* lorsque le locuteur parle et que la caméra montre un public inerte ; *réaction hostile* lorsqu'il y a des huées, des manifestations de désaccords.

Ce relevé indique que si tous les partis reçoivent plus d'images de réactions favorables que défavorables, il y a toutefois un déséquilibre dans la proportion de réactions négatives qui désavantage le Parti conservateur, celui-ci recueillant plus de réactions inertes et hostiles (48 %) que les autres partis : PLC 30 %, Reform 30 %, NPD 29 %, Bloc 25 %. À l'inverse, le Parti libéral reçoit proportionnellement plus d'applaudissements enthousiastes que le Parti conservateur (60 % contre 40 %).

Pour déterminer l'orientation du contenu des reportages, nous avons utilisé comme indicateur principal les adjectifs et les adverbes qui servent à qualifier le propos ou la perception. Nous tenons compte aussi du contexte et du sens général du reportage pour déterminer si le point de vue exprimé est favorable ou défavorable pour l'acteur politique.

Pour illustrer notre démarche, nous présentons quelques exemples de phrases que nous avons classées comme favorables ou défavorables. Nous avons considéré comme favorable le commentaire de Julie Miville-Deschênes qui disait le 19 octobre : « 400 partisans gonflés à bloc attendaient Lucien Bouchard », ou celui de Marc-André Masson qui affirmait que da campagne réformiste a généré l'enthousiasme », (24 octobre) « une vague déferle sur la province » (14 octobre) ou encore les phrases caractérisant les succès libéraux : « les libéraux sont très forts. Ils vont faire des gains » (10 octobre) ; comme défavorables les propos du journaliste qui déclare : « Charlevoix : un coin où l'effondrement des Conservateurs s'annonce total » (17 octobre), « Bisbille chez

[57]

TABLEAU 2.8 Orientation des reportages journalistiques

	CBFT	CFTM	Total
Conservateurs			
Favorable	1	2	3
Défavorable	30	26	56
Neutre	49	73	122
Total	80	101	181
Libéraux			
Favorable	13	5	18
Défavorable	18	5	23
Neutre	53	80	133
Total	84	90	174
Bloc			
Favorable	4	5	9
Défavorable	14	4	18
Neutre	53	78	131
Total	71	87	158
NPD			
Favorable	3	1	4
Défavorable	7	1	8
Neutre	33	29	62
Total	43	31	74
Reform			
Favorable	11	2	13
Défavorable	2	0	2
Neutre	30	19	49
Total	43	21	64

[58]

les conservateurs » (16 octobre), « Ça va bien mal chez les conservateurs » (16 octobre), « Jamais on n'aurait pu penser que la campagne conservatrice allait connaître un pareil dérapage » (17 octobre), « Kim Campbell fait la sourde oreille aux questions des journalistes » (7 octobre) ou encore le commentaire suivant à propos de la tournée au Québec de Jean Chrétien : « Mais ses bons mots n'ont pas attiré la sympathie des travailleurs. Le chef libéral a semblé excédé par la froideur de la réception des Québécois. » (20 octobre) « Le chef libéral n'a pas voulu répondre aux questions sur cette levée de fonds. » (5 octobre) Nous n'avons pas effectué cette analyse de l'orientation des nouvelles à CFCF.

Si la très grande majorité des reportages ne sont pas connotés positivement ou négativement (68 % à CBFT et 84 % à CFTM), il faut remarquer qu'en général les reportages défavorables l'emportent sur les favorables, ce qui confirme la tendance à la négativité des journalistes à l'endroit des acteurs politiques.

Mais dans ce climat de négativité, tous les partis ne sont pas traités de la même façon, les journalistes se montrant plus critiques à l'endroit du Parti conservateur et du Bloc québécois à CBFT, et plus positifs à l'endroit du Parti libéral. Le Reform semble avoir profité d'un traitement de faveur à CBFT surtout à partir de la cinquième semaine où il a obtenu 10 de ses 11 comptes rendus favorables. Les libéraux ont donc profité d'un préjugé favorable alors que les conservateurs ont dû subir plus souvent que les autres les commentaires critiques des journalistes qui ont mis en relief les contradictions, les confusions des déclarations de Kim Campbell et les dérapages de la campagne conservatrice.

[59]

Le contenu des nouvelles

La couverture des campagnes électorales par les informations télévisées a souvent été critiquée parce qu'on y accorde plus d'importance à la course électorale qu'aux énoncés de politiques des partis ⁴⁸. Le « horse race coverage » s'intéresse principalement aux chances de gagner ou de perdre des candidats et des partis, aux sondages, aux stratégies des partis, aux événements de la campagne, aux gaffes, aux problèmes, aux conflits dans les organisations et à leurs impacts sur l'électorat ⁴⁹.

Les journalistes préfèrent ce type de couverture parce que cette information est plus spectaculaire et qu'il est plus facile de commenter le mouvement de l'opinion que d'analyser les enjeux et les positions des partis. De plus, ce type d'information au sujet des stratégies, des conflits, de la compétition entre les partis et les chefs correspond mieux à la fonction de divertissement de la télévision et est plus facilement accessible aux électeurs que les complexes et subtiles prises de positions des partis. Enfin, les journalistes délaissent la couverture des enjeux parce qu'ils ont plus de difficulté à évaluer les impacts à venir d'un projet politique. Au nom de l'objectivité, ils préfèrent éviter d'aborder le contenu des enjeux car les arguments des uns et des autres sont difficiles à juger et à présenter de façon neutre ou équilibrée. Selon Mathiew Mendelsohn, il ressort un message global de la couverture télévisuelle des campagnes électorales [60] qui incite les téléspectateurs à penser qu'il est impossible de juger les conséquences d'une politique et la valeur des arguments employés pour la défendre ce qui contribuerait indirectement à accroître le niveau de cynisme des ci-

Voir H. BRADY et R. JOHNSTON, « What's the Primary Message : Horse Race or Issue Journalism? », dans G. ORREN et N. POLSBY, *Media and Momentum : The New Hampshire Primary and Nomination Politics*, Chatam, NJ, Chatam House, 1987.

Voir R. JOSLYN, Mass Media and Election, Reading, Mass., Addison-Wesley, 1984, p. 133.

toyens envers la politique 50.

Afin d'évaluer l'importance respective de la couverture de la course et des enjeux dans les informations télévisées, nous avons analysé le contenu des nouvelles électorales en distinguant quatre composantes principales : la course électorale, les critiques de l'adversaire, les positions sur un enjeu, les résultats d'un sondage. Il nous a semblé plus approprié de retenir quatre catégories plutôt que deux car d'une part une nouvelle peut contenir plusieurs composantes qui ne se classent pas nécessairement sous la rubrique course ou enjeux et d'autre part celles-ci ne sont pas forcément dissociables. Nous avons isolé la catégorie sondages de la catégorie course afin d'évaluer la place spécifique que les sondages occupent dans les informations électorales. Nous avons aussi choisi de traiter séparément la catégorie critique de l'adversaire car cette catégorie permet d'évaluer le niveau de combativité des partis et de plus cette catégorie peut aussi bien relever de la course que d'un enjeu. Cette pluralité de catégories reflète mieux à notre avis le contenu des nouvelles car dans un reportage un chef peut critiquer un adversaire sur un enjeu particulier, exposer sa propre position et commenter le résultat d'un sondage. Un journaliste peut aussi exposer le rapport de forces dans un comté ou dans une région et décrire les positions des partis. Comme il n'y a pas de critère objectif permettant de séparer chaque composante, d'en mesurer l'importance et d'associer une nouvelle à une composante prédominante, nous [61] avons préféré relever chaque composante afin de respecter la complexité du contenu de la nouvelle électorale. Dans le tableau qui suit, nous évaluons donc l'importance des composantes selon les partis. Ces données indiquent quel type de couverture a prédominé dans cette campagne. Pour des raisons de comparabilité avec les recherches antérieures, nous avons limité notre analyse de cet aspect à CBFT.

⁵⁰ M. MENDELSOHN, op. cit., p. 181.

CBFT	PC	PLC	BQ	NPD	RP	То	tal
						N	%
Course	68	60	44	25	22	199	44
Sondage	13	13	15	15	9	65	14
Critique	23	35	14	8	8	88	19
Enjeux	17	22	22	7	8	76	17

2

28

6

1

10

6

Autres

TABLEAU 2.9 Répartition des composantes des nouvelles selon les partis

Contrairement à ce qui avait été observé en 1988 où on a estimé qu'environ 50 % du temps des nouvelles électorales avait été consacré aux enjeux par Radio-Canada 51, notre relevé montre que la couverture de la campagne de 1993 a été principalement centrée sur la compétition entre les partis et que les enjeux ont été relégués au dernier rang. Si on agrège les références à la course et aux sondages, on [62] constate que près de 600 % de la couverture a porté sur la compétition entre les partis. Si, en 1988, 20 % des nouvelles étaient consacrées en tout ou en partie aux résultats des sondages 52, en 1993 les sondages n'ont représenté que 14 % des composantes de la couverture électorale à Radio-Canada.

Par ailleurs, ce relevé indique que le niveau de conflictualité entre les partis a été élevé puisque la composante critique de l'adversaire se retrouve dans près de 20 % des nouvelles. Même si on additionne la proportion de couverture accordée aux enjeux et à la critique de l'adversaire, ces deux éléments étant le plus souvent liés dans une nouvelle, on constate qu'un peu plus du tiers seulement du contenu des nouvelles a été consacré aux enjeux.

Voir R. JOHNSTON et al., Letting the People Decide, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 115.

A. FRIZZELL et al., The Canadian General Election of 1988, Ottawa, Carleton University Press, 1989, p. 95.

Les données fournies par l'analyse de ces composantes permettent d'évaluer le niveau de combativité et la direction des attaques des partis les uns à l'endroit des autres.

TABLEAU 2.10
Les interactions combatives dans les nouvelles *

CBFT	PC	PLC	BQ	NPD	RP	Total
PC		14	11	0	4	29
PLC	17		18	0	7	42
BQ	9	8		0	0	17
NPD	5	3	0		3	11
RP	0	8	0	0		8
Total	31	33	29	0	14	107

[63]

Le total horizontal indique le nombre de critiques adressées par un parti à ses adversaires alors que le total vertical indique le nombre de critiques reçues par un parti. Ce tableau montre que le NPD a été totalement négligé par les autres partis, que les conservateurs, les libéraux et le Bloc se sont attaqués mutuellement, que le Parti libéral a été le plus agressif et qu'il a été la principale cible du Reform.

^{*} Nous avons recensé ce qui était visé par une critique de sorte que les chiffres de ce tableau ne correspondent pas à ceux du tableau précédent car dans une critique un parti peut attaquer un ou plusieurs adversaires simultanément.

L'ordre du jour électoral des médias

Les recherches sur le rôle de la télévision dans les campagnes électorales ont montré qu'il y avait une relation entre la hiérarchie des enjeux établie par les informations télévisées et celle de l'opinion publique. Iyengar et Kinder soutiennent que les problèmes les plus couverts par les nouvelles télévisées deviennent ceux qui sont les plus importants aux yeux du public 53. On estime donc que les médias exercent une influence dans les campagnes électorales dans la mesure où ils contribuent à déterminer l'ordre du jour politique et à encadrer la façon de percevoir les chefs et les enjeux.

Pour établir l'ordre du jour présenté par les nouvelles télévisées, nous avons relevé tous les enjeux associés àla couverture des partis soit parce qu'ils étaient présents dans les discours des locuteurs partisans, soit qu'ils étaient analysés par les journalistes. Pour simplifier la présentation des résultats, nous avons effectué des regroupements de thèmes, la liste désagrégée des thèmes se trouve en annexe I.

⁵³ S. IYENGAR et D. KINDER, News That Matters, Chicago, University of Chicago Press, 1987, p. 16.

[64]

TABLEAU 2.11 Répartition des enjeux associés aux partis à CBFT, CFTM et CFCF

	PC	PLC	BQ	NPD	RP	Total
CBFT						
Fédéralisme	7	8	15	2	6	37
Souveraineté	5	0	15	0	1	19
Programmes sociaux	8	9	8	16	6	47
Création d'emplois	7	24	6	4	0	41
Déficit	14	11	7	1	11	44
Compress. budgétaires	7	6	6	0	2	21
Fiscalité	5	7	1	5	5	23
Libre-échange	1	1	1	6	0	9
Relance économique	7	14	5	5	0	31
Favoritisme	2	3	1	0	1	7
Immigration	0	0	1	0	8	9
Langue, culture	0	4	4	0	5	13
Autres	2	2	2	2	3	9
Total	57	92	72	41	48	310
CFTM						
Fédéralisme	5	1	5	0	3	14
Souveraineté	0	0	3	0	0	3
Programmes sociaux	1	4	1	3	0	9
Création d'emplois	4	11	7	1	0	23
Déficit	3	0	1	0	2	6
Compress. budgétaires	0	2	5	0	0	7
Fiscalité	0	3	2	0	0	5
Libre-échange	1	1	0	0	0	2
Relance économique	4	5	3	1	0	13
Favoritisme	0	2	0	0	0	2
Immigration	0	0	0	0	0	0
Langue, culture	0	3	1	0	0	4
Autres	1	2	3	0	1	7
Total	19	34	31	5	6	95
[65]						

	PC	PLC	BQ	NPD	RP	Total
CFCF						
Fédéralisme	5	9	13	1	6	34
Souveraineté	0	2	17	0	2	21
Programmes sociaux	8	11	2	11	8	40
Création d'emplois	12	26	7	8	5	58
Déficit	15	13	1	3	5	37
Compress. budgétaires	8	7	3	2	5	25
Fiscalité	7	5	2	3	8	25
Libre-échange	1	2	0	11	0	14
Relance économique	5	4	3	4	0	16
Favoritisme	3	5	2	1	3	14
Immigration	0	0	1	0	4	5
Langue, culture	0	1	1	0	2	4
Autres	1	1	5	1	2	10
Total	65	86	57	45	50	303

Alors que la campagne de 1988 avait été centrée sur un enjeu principal, le libre-échange, en 1993 la couverture des enjeux fut plus disparate. Quatre thèmes ont dominé les informations télévisées : les programmes sociaux, le déficit, la création d'emplois et la relance économique. Le problème constitutionnel a aussi occupé une place importante parce que le Bloc québécois en a fait son principal cheval de bataille, les thèmes s'y rattachant ayant été associés 28 fois sur 56 à ce parti. Il faut aussi remarquer l'absence de l'enjeu environnemental qui avait été très important cinq ans plus tôt. De plus, comme c'est le cas dans la plupart des campagnes électorales canadiennes, la politique étrangère a aussi été absente de la couverture médiatique.

Les partis se distinguent quant aux priorités de l'ordre du jour qui leur sont associées dans les reportages. Ainsi les nouvelles consacrées au Parti conservateur ont plus mis [66] l'accent sur le déficit et celles consacrées au Parti libéral sur la création d'emplois. Le Bloc a plus parlé de la souveraineté alors que le NPD a plus insisté sur les programmes sociaux et le Reform sur le déficit et la réforme de la fiscalité.

Si on compare cette hiérarchie avec celle des préoccupations de l'électorat au début de la campagne électorale établies par le sondage Crop-Environnics réalisé à la mi-septembre (du 17 au 22, 1001 répondants) pour la Société Radio-Canada, on constate que parmi les sujets jugés les plus importants par les Québécois, le chômage (1^{er} rang), les taxes (2^e), le déficit (3^e), l'universalité des soins de santé (6^e) se retrouvent aussi en tête de liste de l'ordre du jour des nouvelles télévisées, mais que d'autres sujets n'y figurent pas comme l'environnement (4^e), la criminalité (5^e), le statut de la femme (7^e), le libre-échange (8^e). Un sondage Gallup publié le 2 octobre indiquait que les thèmes de l'inflation et de l'intégrité étaient aussi perçus comme très importants par l'électorat canadien 25 54, mais ils n'ont pas reçu beaucoup d'attention de la part des médias.

Dans un sondage que nous avons effectué au début octobre (du 29 septembre au 3 octobre) auprès d'un échantillon de 516 électeurs francophones de la région de Montréal, les principaux problèmes identifiés par les répondants étaient les suivants : l'emploi, l'économie, le chômage, le déficit, les taxes et la dette publique. Cette hiérarchisation tendrait à montrer que la couverture de la campagne par les médias a été en partie orientée par l'ordre du jour des partis puisque les thèmes qui arrivent en tête de liste correspondent à ceux qui se retrouvent à l'ordre du jour des partis.

Nous estimons que dans l'ensemble la couverture télévisuelle a été équitable. Les nombreux indicateurs analysés [67] montrent qu'il n'y a pas eu de biais significatif quant à la couverture quantitative des partis. Toutefois, nous avons relevé de légers déséquilibres dans la mesure où le Bloc québécois était présenté plus tardivement que les autres partis dans l'ordre des bulletins de nouvelles et qu'il a été moins couvert que les autres partis par le canal anglophone. On pourrait aussi considérer que le Parti libéral a été légèrement avantagé dans la mesure où il a été aussi visible que le Parti conservateur alors qu'habituellement le parti gouvernemental profite d'une prime de visibilité, ce qui n'a pas été le cas en 1993. Nous avons aussi constaté que le Parti conservateur a reçu moins de commentaires à orientation positive et une couverture visuelle plus négative que les autres partis. Mais il est impossible d'attribuer ces différences à un biais systématique car elles peuvent s'expliquer par le type de campagne qu'ont mené les conservateurs, campagne qui fut erratique de l'avis même des organisateurs

Voir Gallup Report, 2 octobre 1993.

de ce parti. Enfin, ces différences de couverture sont mineures et n'ont pu fausser la compétition entre les partis. Les électeurs ont pu faire leur choix en s'appuyant sur des informations qui reflétaient les positions respectives des partis puisque les partis ont eu la main haute sur la formation de l'ordre du jour.

[68]

[69]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Chapitre 3

Le contenu du débat des chefs en français

Par Denis Monière

Retour à la table des matières

Dans les démocraties modernes, la pratique des débats télévisés tend à se généraliser parce que les partis, tout comme les électeurs, en tirent avantages. L'électeur a besoin d'informations pour faire un choix rationnel et seule la formule des débats télévisés lui donne accès à une information peu coûteuse en temps, comparative et de première main. A l'occasion d'un débat, il peut ainsi avoir une perception simultanée des positions des partis et de la personnalité des chefs. Pour les partis, c'est l'occasion de communiquer avec un vaste auditoire composé de clientèles hétérogènes qui sont difficilement rejoignables à travers les autres supports de communication: soit les partisans des partis concurrents qui acceptent de s'exposer au discours de l'adversaire pour voir leur propre chef, soit les électeurs peu politisés qui sont attirés par le caractère exceptionnel et compétitif de l'événement. Pour toutes ces raisons les débats télévisés sont les émissions politiques qui ont les plus fortes cotes d'écoute et qui sont les plus appréciées par les électeurs.

[70]

Ils sont devenus particulièrement importants dans un contexte où les identités partisanes sont en déclin, où l'électorat est très mobile et où il y a un niveau très élevé de cynisme et de désintérêt envers la politique. De plus, les débats sont encore plus nécessaires lorsque les partis en compétition sont dirigés par de nouveaux chefs dont les qualités personnelles sont moins connues.

Malgré toutes ces vertus, tous les chefs n'acceptent pas d'emblée de se soumettre à cet exercice démocratique soit parce que leur parti jouit d'une forte avance dans les intentions de vote et qu'ils auraient plus à perdre qu'à gagner à y participer, soit parce qu'ils ont des handicaps qui risqueraient de les défavoriser au profit de leurs adversaires. Comme un refus de participer pourrait être perçu négativement par les électeurs, ils s'ingénient à poser des conditions inacceptables pour les médias.

À chaque élection la négociation entourant l'organisation des débats donne lieu à un débat sur le débat puisqu'il n'y a aucune réglementation de cette activité électorale.

En 1993 ce furent les représentants du Parti conservateur qui firent le plus d'obstruction en multipliant les propositions les plus farfelues pour torpiller l'organisation de ces débats car ils auraient bien voulu en exclure Lucien Bouchard et Preston Manning. Ils ont lié la participation de Kim Campbell aux débats à la présence de tous les chefs de partis dûment enregistrés sachant pertinemment bien que cela enlèverait tout intérêt à l'exercice et annulerait les risques pour leur chef dont la performance serait noyée et impossible à juger. La première ministre n'a pas démenti ses porte-parole, cautionnant donc ces manœuvres dilatoires.

Finalement, après de longues négociations, on s'entendit sur une formule qui permettait aux cinq chefs des partis représentés à la Chambre des communes de participer aux [71] deux débats. Toutefois, en raison de son unilinguisme anglais, le chef du Reform Party n'eut droit qu'à un strapontin au débat en français, ses interventions étant restreintes aux déclarations d'ouverture et de fermeture et à une courte période lui permettant de répondre à quelques questions.

Les représentants des partis et le Consortium des réseaux décidè-

rent aussi que chaque débat comporterait deux blocs : le premier de 90 minutes en français et de deux heures en anglais devait permettre aux chefs de débattre entre eux de questions posées par un panel de trois journalistes, le deuxième bloc d'une durée de 30 minutes était réservé aux questions du public composé d'indécis sélectionnés par une firme indépendante. Chaque question du public ne devait pas dépasser 30 secondes et devait être adressée à un seul chef qui avait une minute pour y répondre.

Mais le suspens sur la tenue des débats ne fut levé que dans la semaine précédant les dates prévues des 3 et 4 octobre puisque le chef du Parti national, Mel Hurtig, avait demandé une injonction à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta alléguant que son exclusion des débats violait la Charte canadienne des droits. Celle-ci conclut que la plainte n'était pas fondée.

Le contenu du débat des chefs en français

Après un débat, chacun cherche à évaluer la performance respective des chefs. Cette évaluation repose principalement sur des facteurs subjectifs puisqu'il s'agit d'une perception et celle-ci est le plus souvent orientée par des prédispositions partisanes. On apprécie en général plus positivement celui qui pense comme nous que celui qui s'oppose à nos convictions, ce qui explique les évaluations divergentes [72] qu'on trouve dans les médias. Le journal *La Presse* illustre bien ce biais partisan car on y proclama en première page que Jean Chrétien était le grand gagnant alors que les autres journaux, *The Gazette* et *Le Devoir*, faisaient une analyse différente de la performance des chefs. Nous pensons qu'il est possible d'éviter ce biais partisan et d'utiliser des critères plus objectifs.

Nous nous proposons dans ce chapitre de comparer et d'évaluer les comportements verbaux des chefs en effectuant une analyse lexicologique du débat en français. À partir d'une série d'indicateurs déjà testés dans des recherches précédentes 55, nous chercherons à mesurer les

Voir Denis MONIÈRE, *Le combat des chefs*, Montréal, Québec-Amérique, 1992.

caractéristiques statistiques des discours. Pour ce faire, nous avons retenu les paramètres suivants : le temps de parole, le débit, la richesse du vocabulaire, le recours aux chiffres, le rapport à l'adversaire, les mots les plus fréquents ⁵⁶.

Le temps de parole

En principe, le temps de parole doit être réparti équitablement entre les chefs, et il appartient à l'animateur de faire respecter cette règle d'équité. Mais il n'en va pas toujours ainsi comme nous l'avons constaté dans les débats antérieurs où nous avons observé des écarts significatifs qui reflétaient la stratégie de communication des chefs : les uns préférant parler moins longtemps pour éviter les gaffes ou pour dissimuler leur difficulté d'expression en français, les autres choisissant d'en dire le plus possible afin de donner l'exposition maximale à leurs idées.

[73]

Voici quelle a été la distribution du temps de parole en 1993. Nous avons réparti le temps de parole en fonction des deux sections du débat, la dynamique des interactions étant différente. Dans la première section, il y avait des échanges directs entre les chefs et les journalistes et entre les chefs eux-mêmes alors que dans la seconde section les chefs devaient répondre aux questions du public invité et ne pouvaient pas discuter entre eux. La règle de l'équité ne s'appliquait pas parce que chaque intervenant pouvait adresser sa question au chef de son choix et à un seul chef.

Nous tenons à remercier Michel Lopez qui a effectué la transcription du débat. En raison de son rôle marginal, nous avons exclu de cette analyse les propos de M. Manning, chef du Reform Party.

TABLEAU 3.1 Distribution du temps de parole

Bouchard	Campbell	Chrétien	McLaughlin
19 min 24 sec	19 min 14 sec	20 min 40 sec	12 min 25 sec
4 min 56 sec	7 min 29 sec	5 min 47 sec	3 min
24 min 20 sec	26 min 43 sec	26 min 27 sec	15 min 25 sec

Ces résultats confirment la marginalisation de la chef du NPD qui est en déficit de 10 minutes par rapport aux autres chefs ; ceux-ci étant à peu près à égalité surtout dans la première partie du débat alors que dans la seconde partie Kim Campbell a reçu plus de questions du public. Mais les chefs n'ont pas géré leur temps de parole de la même façon, le chef du Bloc ayant choisi d'être plus loquace que ses adversaires sur la question constitutionnelle. Il y a consacré 27 % de son temps de parole comparativement à 12 % pour Kim Campbell et à 19 % pour Jean Chrétien. Par ailleurs, Lucien Bouchard n'est pas intervenu dans la discussion sur la TPS.

[74]

La vélocité d'élocution

Le temps de parole doit être pondéré par le nombre de mots, car on peut parler longtemps et en dire moins qu'un autre dont la parole coule aisément.

TABLEAU 3.2 Le nombre de mots prononcés et le débit des chefs

	Bouchard	Campbell	Chrétien	McLaughlin
Mots ⁵⁷	5 024	4 366	5 046	2 376
Débit (mots/min.)	209	163	190	153

Les chefs anglophones sont en déficit de mots par rapport à leurs collègues francophones et la chef du NPD est particulièrement désavantagée. La vitesse d'élocution est certes liée aux caractéristiques personnelles des locuteurs mais elle indique aussi le niveau de maîtrise de la langue car on s'exprime plus rapidement dans sa langue maternelle que dans une langue seconde. Dans les débats antérieurs, nous avons observé que le débit était plus lent en français qu'en anglais et qu'en français les chefs anglophones étaient plus lents que Brian Mulroney.

Pour calculer le débit, nous avons divisé le total du nombre de mots par le temps de parole utilisé en minutes. En 1993, le champion de la vélocité oratoire fut donc Lucien [75] Bouchard qui avait comme on dit la parole facile et dominait ses adversaires sur ce plan.

L'efficacité de la communication peut dépendre aussi de la complexité des exposés des chefs. On peut mesurer cette dimension en calculant la longueur moyenne des phrases et en supposant que plus une phrase est courte plus il est facile de saisir le message. Selon cet indicateur, le chef du Bloc québécois est celui qui s'est exprimé de la façon la plus concise. Lucien Bouchard a prononcé en moyenne 17 mots par phrase, Audrey McLaughlin 19, Kim Campbell 20 mots et Jean Chrétien 22 mots par phrase.

En 1984, le débat avait duré deux heures et Brian Mulroney avait prononcé 5027 mots, Ed Broadbent 3023 et John Turner 3320.

La richesse du vocabulaire

La richesse du vocabulaire est un indicateur de la précision et de la clarté de la pensée. Un vocabulaire trop pauvre entraînera forcément des répétitions qui risquent d'avoir un effet négatif sur l'auditeur qui aura l'impression que le locuteur veut rester vague ou qu'il n'a rien à dire. Dans les débats antérieurs, Ed Broadbent fut nettement désavantagé sur ce plan par ses déficiences en français. En 1988, il n'a employé que 937 vocables différents comparativement à1794 pour Mulroney et 1536 pour Turner 58. Le même phénomène s'est produit en 1993. Audrey McLaughlin a employé seulement 522 vocables distincts et Kim Campbell 852 comparativement à 1075 pour Jean Chrétien et à 1102 pour Lucien Bouchard. On peut aussi analyser l'étendue du vocabulaire en recensant le nombre de mots qui ne sont employés qu'une fois (les hapax); on retrouve les mêmes tendances : Lucien Bouchard ayant employé 709 [76] hapax, Jean Chrétien 662, Kim Campbell 501 et Audrey McLaughlin 294 seulement.

Le recours aux chiffres

Le recours aux chiffres est un autre indicateur de précision. La rhétorique du chiffre frappe l'imagination en résumant un argument ou un objectif. Elle peut aussi symboliser la compétence ou la connaissance des dossiers. On en veut pour preuve l'incapacité de Kim Campbell à donner le montant exact du déficit budgétaire au débat anglais le lendemain, ce qui a miné la crédibilité de son plan de réduction du déficit.

Si on fait exception d'Audrey McLaughlin qui n'a eu recours aux chiffres qu'à neuf occasions et qui sous ce rapport ne s'est pas comportée différemment de son prédécesseur Ed Broadbent, les trois autres chefs se distinguent peu les uns des autres, Kim Campbell et Jean Chrétien ayant employé respectivement 26 et 25 chiffres et Lucien

Il faut rappeler que les débats de 1988 duraient trois heures.

Bouchard 19. Par ailleurs, Kim Campbell a utilisé 23 chiffres différents comparativement à seulement 8 pour Jean Chrétien et Lucien Bouchard qui ont insisté sur le revenu de la TPS de 15 milliards \$, sur la date du scrutin et sur le coût du programme d'infrastructure des libéraux.

Le rapport à l'adversaire

Avant les débats, plusieurs commentateurs s'étaient interrogés sur les comportements respectifs des chefs puisque pour la première fois des femmes allaient participer à un débat télévisé au Canada. La présence de deux femmes allait-elle réduire le niveau d'agressivité ou, au contraire, celles-ci allaient-elles se montrer plus combatives que les hommes et essayer de marquer des points en les déstabilisant ?

[77]

Pour évaluer le niveau de combativité des chefs, nous avons recensé dans un premier temps le nombre d'interventions, et dans un deuxième temps le nombre de questions et d'interruptions d'un chef par un autre, en prenant pour acquis qu'un chef qui est à l'offensive prend plus souvent la parole dans les discussions et réagit aux propos de son adversaire soit en l'interrompant, soit en le questionnant sur ses politiques.

Au chapitre des prises de parole, Kim Campbell et Lucien Bouchard arrivent ex æquo avec 33 et 34 interventions suivis de Jean Chrétien avec 27 et d'Audrey McLaughlin qui encore une fois ferme la marche avec 14 interventions seulement. Le sexe des chefs ne semble donc pas déterminer leurs comportements. Le tableau suivant confirme ce premier constat.

TABLEAU 3.3 Répartition selon les chefs des interruptions et des questions

	Bouchard	Campbell	Chrétien	McLaughlin
Attaquant	25	18	4	9
Attaqué	18	26	11	0

Ce tableau montre que Jean Chrétien a été moins agressif et que les chefs les plus combatifs furent Lucien Bouchard et Kim Campbell qui furent aussi les plus attaqués.

L'utilisation du pronom « vous » peut aussi servir d'indicateur d'agressivité puisqu'il implique qu'un chef adresse son argumentation à un autre chef. Lucien Bouchard s'est nettement démarqué de ses adversaires en utilisant 111 fois [78] le « vous » comparativement à 41 pour Kim Campbell, à 39 pour Jean Chrétien et à 30 pour la chef du NPD.

La référence à l'autre chef peut aussi être un indicateur de pugnacité puisqu'on désigne nommément celui à qui s'adresse le propos.

TABLEAU 3.4 Répartition des références nominales aux autres chefs

	Bouchard	Campbell	Chrétien	McLaughlin
Bouchard		7	14	0
Campbell	11		9	1
Chrétien	6	4		2
McLaughlin	7	7	2	

Cet indicateur montre que Jean Chrétien a été moins à l'offensive que ses adversaires et que les interactions polémiques ont été les plus intenses entre Lucien Bouchard et Jean Chrétien ainsi qu'entre Lucien Bouchard et Kim Campbell. Nous allons illustrer ces interactions en nous référant au contenu du débat.

Tout au long du débat, tous les chefs s'attaquèrent à Lucien Bouchard. Kim Campbell chercha à montrer que Lucien Bouchard ne servait pas les intérêts du Québec et qu'un vote pour le Bloc était un vote perdu. Elle insinua que, comme député, Lucien Bouchard avait voté contre des mesures budgétaires qui avantageaient le Québec. Bouchard para l'attaque en situant ces mesures dans le contexte de la loi sur les crédits qui avait été dénoncée par tous les partis d'opposition et qui contenait une mesure « scandaleuse », les fiducies familiales qui servaient d'abri fiscal aux gens riches.

[79]

Cette prise de bec permit à Jean Chrétien d'ironiser sur les chamailleries au sein du cabinet Mulroney ce qui dérida le public en studio. Mais la réplique de Lucien Bouchard ne se fit pas attendre et il évoqua les conflits entre Chrétien et Turner : « Les coups de poignard dans le Parti libéral, on connaît ça ... »

Kim Campbell mit aussi en cause la légitimité de la participation du Bloc aux élections fédérales : « C'est absolument inacceptable qu'il se présente comme candidat pour le Parlement du Canada. Il y a une contradiction fondamentale. » Bouchard lui rappela le sens de la démocratie qui l'obligeait à respecter le vote des Québécois et des souverainistes qui payaient des impôts à Ottawa. Jean Chrétien enchaîna en reprochant à Lucien Bouchard une déclaration faite à Shawinigan l'incitant à aller se présenter hors Québec, au Canada anglais. Bouchard eut beau jeu de lui rappeler qu'il était déjà un député hors Québec puisque jusqu'à la dissolution de la Chambre, il représentait la circonscription de Beauséjour au Nouveau-Brunswick. Il lui reprocha à son tour son rôle dans le rapatriement de la constitution en l'accusant d'avoir « brisé le lien de confiance entre le Québec et le Canada, d'avoir enfoncé dans la gorge du Québec une constitution et d'avoir tué l'accord du lac Meech ». Ces deux épisodes furent les temps forts du débat. Lucien Bouchard eut le dernier mot dans la première partie du débat en utilisant ces attaques pour montrer que ses adversaires avaient peur de la présence du Bloc à Ottawa :

Pourquoi les deux alliés que sont madame Campbell et monsieur Chrétien s'inquiètent-ils donc tant de voir que le Québec n'aura pas de pouvoir avec le Bloc québécois ? C'est parce que vous avez peur du Bloc. Parce que vous savez que pour une fois, le Québec aura un pouvoir qu'il n'a jamais eu à la Chambre des communes.

[80]

Les mots préférés des chefs

Le choix des mots n'est pas laissé au hasard dans un débat politique de sorte que la répétition d'un vocable est symptomatique de l'importance qu'il revêt pour le locuteur et indique les axes de sa stratégie de communication. Nous avons retenu tous les substantifs qui sont revenus plus de cinq fois. Nous avons cumulé le singulier et le pluriel.

Même si les chefs emploient sensiblement le même vocabulaire, ils n'ont pas les mêmes priorités. Le discours de Lucien Bouchard est centré sur un vocabulaire constitutionnel où prédominent les références au Québec et à la population québécoise. Ses principaux leitmotive sont les suivants : envoyer des députés à Ottawa pour exercer le vrai pouvoir dans l'intérêt du Québec. Les objectifs du Bloc sont de promouvoir la souveraineté, de défendre les programmes sociaux et de réduire le déficit. Kim Campbell a beaucoup insisté sur son plan pour créer des emplois, réduire le déficit, soutenir la formation professionnelle. Elle a adressé son discours principalement au Québec et aux Québécois. Chez Jean Chrétien, c'est l'appartenance canadienne qui prime. Il a surtout exposé son programme de création d'emplois, source de dignité, tout en indiquant les moyens de réduire le déficit. Enfin, Audrey McLaughlin a privilégié le discours social, elle a mis l'accent sur la préservation des programmes sociaux, elle est la seule à employer fréquemment le mot chômage et à proposer un programme de garderies. Enfin, elle ne se réfère pratiquement pas à la société québécoise.

[81]

TABLEAU 3.5 Ordre de fréquence des substantifs employés par les chefs

Bouchard (Campbell	Chrétien	McLaughlin
Québécois 41 Madame 28 Monsieur 23 Bloc 22 programmes 21 gouvernement 16 problèmes 15 Ottawa 15 partis 15 pouvoir 13 Canada 11 monde 9 souveraineté 7 Chambre 7 emploi 6 députés 6 intérêts 6 changement 6 provinces 6 déficit 6	gouvernement 34 emplois 29 Québécois 27 plan 25 déficit 23 Monsieur 22 taxes 21 Québec 19 programmes 18 Canada 17 économie 13 formation 12 problème 11 provinces 11 changements 10 Canadiens 9 projet 8 ministre 8 situation 6 changement 6 espoir 6 accord 6	Canada 28 emplois 28 programmes 21 gouvernement 20 pays 19 Monsieur 14 Québec 12 Madame 10 dignité 10 création 10 non 10 Québécois 9 ministre 9 déficit 7 taxe 6 relance 6 provinces 6 société 6 infrastructure 6 avenir 6	programmes 19 emplois 14 question 14 Monsieur 12 chômage 12 gouvernement 10 plan 9 enfants 9 Canada 8 Madame 8 priorité 8 riches 6 raison 6 TPS 6

[82]

Le contenu du débat

L'analyse du lexique est indicielle et non substantielle ; elle permet de découvrir les lignes de force du discours mais elle ne peut rendre compte de la diversité du contenu. Ses résultats reposent sur la présence et la fréquence des mots, mais ils ne tiennent pas compte de la richesse et de la subtilité de la langue car l'absence d'un mot ne signifie pas absence de l'idée. Un locuteur peut parler d'un phénomène ou exprimer une idée en employant une métaphore ou une périphrase qui désigne une réalité sans employer le concept qui lui correspond. Il y a aussi des façons différentes d'exprimer la même idée. Il faut donc compléter l'analyse lexicale par une analyse des thèmes contenus dans le discours afin d'établir de façon plus précise l'importance respective que chaque chef a accordée aux sujets débattus.

Pour ce faire, nous avons utilisé la phrase comme unité de contexte. Dans chaque phrase, nous avons identifié le ou les thèmes abordés, c'est le thème et non la phrase qui est l'unité de numération. Nous avons aussi distingué plusieurs types de phrases : les phrases vides qui servent à introduire le propos ou à faire une transition (exemple : « C'est une bonne question »); il y a ensuite les phrases pleines à contenu thématique; parmi ces dernières, nous avons distingué les phrases qui décrivent une situation (exemple : « Tous les pays industrialisés subissent la même situation »), qui présentent le locuteur (chef ou parti) (exemple : « J'ai été élu huit fois »), qui critiquent l'adversaire (exemple : « C'est vous qui avez augmenté les impôts »), qui réfèrent aux réalisations passées et enfin qui abordent un ou plusieurs enjeux ou problèmes. Ainsi, nous avons recensé tous les thèmes abordés par les chefs à l'intérieur de chaque phrase. Un thème correspond à un ou plusieurs mots qui forment une unité de sens et on peut identifier plusieurs thèmes par phrase.

[83]

TABLEAU 3.6 Fréquences des thèmes abordés par les chefs

	Bouchard	Campbell	Chrétien	McLaughlin
Phrases vides	21	24	20	11
Situation	41	26	19	8
Présentation	23	14	22	2
Critique	76	39	26	31
Réalisations	1	18	3	0
Constitution	42	8	5	0
Souveraineté	19	3	2	2
Emplois	9	16	28	9
Chômage	2	2	4	12
Formation	4	10	3	4
Déficit	8	22	6	5
Fiscalité TPS	9	17	8	16
Infrastructure	0	3	7	1
Transferts prov.	2	5	5	1
Libre-échange	0	1	0	6
Dévelop. rég.	0	0	13	0
Éducation	0	1	0	2
Prog. sociaux	8	11	7	24
Autochtones	1	4	7	2
Valeurs	11	12	32	10
Coupures budg.	8	7	6	1
Économie	4	9	13	6
Autres	5	10	8	9
Total	286	261	244	162

[84]

Ce tableau confirme les indications révélées par l'analyse du lexique. On y remarque d'abord que Lucien Bouchard est le chef qui insiste le plus sur la critique de ses adversaires et que c'est Jean Chrétien qui se montre le plus réservé à cet égard. Par ailleurs, comme il se doit, Kim Campbell, à titre de chef du parti gouvernemental, est celle qui met le plus l'accent sur ses réalisations même si son passage à la tête du gouvernement fut bref.

Les chefs se distinguent nettement quant aux enjeux qui sont placés en priorité dans leurs discours : Lucien Bouchard privilégiant la constitution et la souveraineté, Kim Campbell le déficit, la fiscalité et l'emploi, Jean Chrétien l'emploi, le développement régional et les valeurs (dignité, fierté, etc.) alors que chez Audrey McLaughlin ce sont les programmes sociaux, la fiscalité et le chômage qui arrivent aux premiers rangs. Il nous reste à synthétiser les positions des chefs sur ces enjeux.

Tous les chefs s'entendirent sur la nécessité de stimuler la création d'emplois pour relancer l'économie ; ils se différencièrent toutefois sur la façon de concilier cet objectif avec celui de la réduction du déficit. Kim Campbell clamait qu'elle avait un plan permettant de favoriser à la fois la création d'emplois et la réduction du déficit, mais elle se gardait bien d'être explicite sur les moyens. Elle se contentait de rappeler que par quelques mesures ponctuelles comme la loi sur les prêts aux petites entreprises, les conservateurs avaient réussi à créer 85 000 emplois. Elle évoqua aussi à son actif son entente avec le Québec sur la formation de la main-d'œuvre.

Jean Chrétien, récusant la thèse néo-libérale du laisser-faire qui avait prévalu dans le discours économique canadien depuis le début des années 1980, soutint pour sa part que le gouvernement devait jouer un rôle actif en ce [85] domaine. Il répéta à plusieurs reprises que pour ce faire le Parti libéral avait un programme d'infrastructures, d'aide à la PME. Et pour montrer que son approche était réalisable, il proposait de financer ce programme de 6 milliards \$ en annulant le contrat d'achat des hélicoptères. Le discours du chef libéral sur l'emploi faisait aussi appel à la compassion à l'endroit des sans-emplois. Avec beaucoup d'émotion dans la voix, il déclara : « On est en train de développer dans notre société une classe de gens qui ne pourront ja-

mais avoir la dignité du travail, le beurre sur la table avec l'argent qu'ils auront gagné honorablement. » Cette tirade constitua son plus bel élan oratoire de la soirée.

Lucien Bouchard s'attaqua à la crédibilité des plans libéral et conservateur. Il mit ses adversaires au défi de l'appuyer dans un programme de coupures radicales du budget de fonctionnement du gouvernement fédéral qui permettrait de dégager une marge de manœuvre financière pour soutenir la relance économique. Il a aussi dénoncé les appétits impérialistes du fédéral sur la formation de la main-d'œuvre et a soutenu que celle-ci devait être de juridiction exclusivement provinciale afin d'éliminer les chevauchements.

Après une accalmie due à une question sur les Autochtones à laquelle les quatre chefs répondirent en disant à peu près la même chose, à savoir que tous les citoyens étaient égaux devant la loi, ils reprirent leurs empoignades sur les moyens les plus appropriés pour réduire le déficit. Kim Campbell a reproché aux libéraux d'avoir créé la dette nationale et d'ignorer le fait que le déficit menace la capacité d'action du gouvernement qui voit ses revenus baisser en raison du travail au noir. Jean Chrétien rétorqua que le déficit était lié à la mauvaise gestion des conservateurs. Il a dénoncé le gâchis créé par la TPS qui était responsable du travail au noir. Il s'est alors engagé à remplacer la TPS sans [86] préciser comment il comptait le faire. Le chef libéral souligna aussi que sa priorité n'était pas la réduction du déficit mais la création d'emplois et que cette position avait l'aval du Fonds monétaire international.

La chef du NPD fit tout au long du débat un ardent plaidoyer pour le maintien des programmes sociaux, insistant tout particulièrement sur la nécessité de créer un programme national de garderies. Chrétien, Bouchard et Campbell ne se distinguèrent pas sur ce thème, chacun à son tour vantant les mérites de ces programmes définis comme « pierre angulaire d'une société juste » (Campbell), « héritage des Canadiens » (Chrétien) et « grande valeur canadienne et québécoise » (Bouchard). Lucien Bouchard profita de l'occasion pour exiger de ses adversaires libéraux et conservateurs qu'ils s'engagent à ne pas toucher au niveau des paiements de transferts aux provinces, parce que, disait-il : « s'ils le font ils vont exercer une pression telle sur les gouvernements des provinces qu'ils vont être obligés de les couper, les pro-

grammes sociaux ». Sans s'engager à ne pas considérer cette option, Kim Campbell répondit qu'elle ne ferait aucun changement unilatéralement et qu'elle voulait coopérer avec les provinces. Sur cette question, le chef libéral s'engagea à ne pas réduire le niveau des paiements de transferts.

Que ce soit sur la question de la création d'emplois, sur le déficit, sur les programmes sociaux, la stratégie de Lucien Bouchard consistait à lier les enjeux économiques aux problèmes constitutionnels et à illustrer comment il entendait défendre les intérêts du Québec à Ottawa. Il accusa ses adversaires de s'enfoncer la tête dans le sable en ignorant la constitution: « Les problèmes économiques que nous avons, les problèmes du déficit, l'incapacité où vous [87] êtes tous les deux de proposer une vraie réduction du déficit, puis un vrai plan de création d'emplois, c'est parce que vous ne réglez pas le vrai problème. » Mais il était seul sur la patinoire constitutionnelle. Sur ce terrain, la stratégie de Jean Chrétien était d'esquiver la polémique en faisant l'éloge du Canada et du bilinguisme, en proclamant sa fierté d'être Canadien et en prétendant que les Québécois et les Canadiens ne voulaient pas entendre parler de constitution et qu'il fallait plutôt s'attaquer au vrai problème : le chômage.

Parler avec ses mains : le contenu non verbal du débat

Un débat télévisé s'apparente à une forme de communication interpersonnelle à la différence près que celle-ci dans un débat se déroule à deux niveaux : il y a la communication face-à-face entre les chefs et aussi celle entre ceux-ci et le public téléspectateur. Or on a observé que dans la communication interpersonnelle 80 % de l'information provient de la communication non verbale ⁵⁹. Le langage corporel est diffusé par les gestes, le timbre de la voix, le regard, le sourire, les mimiques, etc. Parmi tous ces supports, nous avons choisi d'analyser

Voir R.L. BIRDWHISTELL, *Kinesics and Context*, University of Pensylvania Press, 1970; M. REMLAND, «Leadership Skills in Non-Verbal Communication», *Journal of Business Communication*, été 1981, vol. 18, n° 3, p. 17-29.

les gestes parce qu'ils se prêtent mieux à l'observation empirique. Nous avons recensé toutes les séquences où les chefs font un geste consistant. Nous n'avons pas retenu les unités motrices élémentaires qui composent la dynamique de la gestuelle, ce qui veut dire que nous faisons abstraction des étapes qui précèdent la [88] stabilisation du geste des mains. Cette règle d'observation nous est imposée par les contraintes de la gestualité télévisuelle où les cadrages de la caméra empêchent souvent de percevoir l'ensemble du geste surtout lorsque les plans de caméra sont rapprochés du sujet. Pour éviter l'ambiguïté des gestes amorcés mais non clairement perceptibles par le téléspectateur, nous avons exclu tous les gestes où une ou les deux mains n'étaient pas entièrement visibles à l'écran. Nous avons aussi exclu de notre analyse les séquences d'introduction et de conclusion où les chefs avaient tendance à lire un texte ainsi que la période de questions du public où il n'y avait pas d'interaction entre les chefs.

Tout comme pour les autres dimensions du débat que nous avons analysées, Audrey McLaughlin se démarque encore une fois des autres chefs par une gestuelle très retenue : elle fait moins de gestes que les autres et moins de gestes avec les deux mains. Par ailleurs, Jean Chrétien fut le plus animé des quatre chefs faisant plus de gestes et utilisant ses deux mains dans 62 % de ses gestes comparativement à 40 % chez Kim Campbell et à 25 % chez Lucien Bouchard.

Il y a aussi certains gestes qui caractérisent le comportement gestuel de chaque chef. Ainsi, Kim Campbell manie allégrement l'index, soit levé, soit pointé, ce qui indique qu'elle a adopté un style combatif et sentencieux voulant, par l'index levé, manifester sa volonté de démontrer l'à propos de ses arguments. Lucien Bouchard est celui qui emploie le plus l'index pointé par lequel il désigne l'adversaire contre lequel il dirige son attaque. Il manifeste aussi sa détermination et sa conviction en serrant le poing droit. Il est d'ailleurs presque le seul à faire ce geste. Jean Chrétien pratique la politique de la main ouverte. Ce geste est associé [89] à l'honnêteté, à la sincérité à l'ouverture aux autres 60. Il sert aussi à donner une contenance à l'orateur en rythmant, en scandant son discours. Enfin, Audrey McLaughlin a gardé tout au long du débat les coudes et les bras collés au corps ce qui a entravé sa

Voir M.D. BLUM, *The Silent Speech of Politicians*, San Diego, Brenner Information Group, 1988, p. 68.

gestuelle et projeté un sentiment de malaise ou d'inconfort. Sa nervosité ou sa concentration a aussi été exprimée par le geste des mains jointes.

TABLEAU 3.7 Répartition des gestes selon les chefs

	Bouchard	Campbell	Chrétien	McLaughlin	Total
Index levé	6	24	3	2	35
Index pointé	29	21	4	4	58
Main ouverte paume verticale	26	26	22	39	113
Main ouverte paume					
tournée vers le haut	3	9	13	5	30
Doigts repliés en œuf	26	6	20	13	65
Poing fermé	20	3	1	2	26
Autres	0	10	4	4	18
Total une main	110	99	67	69	345
2 mains paumes vers le haut	15	31	36	6	88
2 mains paumes vers le bas	1	0	5	2	8
2 mains paumes verticales	10	25	34	3	72
2 mains ouvertes en rond	2	1	4	0	7
2 mains paumes vers poitrine	0	3	4	1	8
2 mains jointes	1	0	1	16	18
2 poings fermés	5	3	4	1	13
autres	2	3	6	2	13
total 2 mains	36	66	107	31	240
Total	146	165	174	585	

[90]

Pour évaluer l'intensité et la direction de la conflictualité durant le débat, nous examinerons l'emploi de l'index pointé : le plan vertical indique qui pointe et le plan horizontal, qui est pointé.

Total

29

20

4

4

57

1

1

11

100	epartition		recries	
Bouchard	Campbell	Chrétien	McLaughlin	Autres*
	15	7	1	6
9		7	1	3

0

14

0

2

TABLEAU 3.8 Répartition des index fléchés

0

0

15

3

3

15

Bouchard

Campbell

Chrétien

Total

McLaughlin

On doit d'abord constater qu'il n'y a pas eu dissonance entre le langage verbal et le langage corporel puisque cet indicateur de conflictualité va dans le même sens que ceux que nous avons analysés précédemment (voir tableau 3.3). Lucien Bouchard et Kim Campbell ont été les chefs les plus agressifs, se sont mutuellement affrontés et ont été les plus attaqués. Jean Chrétien n'est pas monté à l'attaque très souvent même s'il était la cible des autres chefs.

Le relevé de ces différents indicateurs ne constitue pas une recette infaillible pour déterminer qui a gagné un débat, mais on peut estimer qu'un chef qui occupe pleinement son temps de parole avec un débit fonctionnel, qui s'exprime clairement sans trop se répéter, qui est précis et combatif a plus de chance d'être perçu positivement qu'un chef qui ferait le contraire. Il faut en plus que le contenu de son [91] message soit pertinent et rejoigne les principales préoccupations de l'électorat.

Ainsi, en dehors de tout préjugé partisan et en cumulant les indicateurs retenus, cette analyse montre que Lucien Bouchard et Jean Chrétien ont réalisé les meilleures performances oratoires au débat en français. Les conclusions de cette analyse de contenu rejoignent celles de l'opinion publique qui a estimé que les chefs du Bloc et du Parti libéral avaient été les meilleurs.

^{*} Index dirigé vers plusieurs chefs, ou vers la caméra.

[93]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Chapitre 4

Les effets du débat des chefs

Par Denis Monière et Jean Herman Guay

Retour à la table des matières

Au Canada, les débats télévisés de 1984 et de 1988 ont eu un impact significatif sur le choix des électeurs. À chaque fois le chef qui a gagné a pu capitaliser sur une croissance importante des intentions de vote en faveur de son parti. En 1984, les libéraux qui avaient 10 points de pourcentage d'avance sur les conservateurs avant les débats furent devancés par 9 points de pourcentage à la suite de la performance de Brian Mulroney. En 1988, avant les débats, le Parti libéral, qui recueillait 26 % des intentions de vote, vit son soutien passer à 39 % dans la semaine qui suivit le débat. Parallèlement, la popularité du Parti conservateur chutait de 41 % à 32 %. À chaque occasion, on a aussi constaté que la proportion des indécis avait tendance à décroître.

L'évaluation des effets des débats télévisés a suscité des interprétations divergentes, certains leur attribuant des [94] effets dramatiques, les considérant comme des points tournants des campagnes électorales, alors que d'autres tendent à minimiser leur impact. Entre ces deux positions extrêmes, on retrouve d'autres analyses plus nuancées qui montrent que si l'impact direct sur le résultat du scrutin est difficile à mesurer, il n'en demeure pas moins que les débats ont des effets indirects en procurant des gains d'informations aux électeurs, en renforçant les préférences partisanes, en modifiant la perception des chefs et en influençant les indécis.

Cette incertitude sur les effets des débats télévisés découle en bonne partie de la nature même du phénomène puisque chaque débat est un événement unique. Les participants, la formule, la durée, le moment de diffusion, les enjeux abordés changent d'un débat à l'autre ce qui rend la généralisation problématique. Mais le principal problème de l'analyse des débats télévisés vient du fait que la collecte des informations se fait rarement à chaud, les questions sont posées à des échantillons différents et ne cherchent le plus souvent qu'à déterminer qui a gagné. Les diverses interprétations reposent donc sur des données indirectes et fragmentaires provenant de sondages réalisés à d'autres fins et administrés dans des délais pouvant aller jusqu'à un mois après l'événement. Les quelques enquêtes effectuées spécifiquement pour évaluer les effets des débats aux États-Unis ont porté sur des échantillons atypiques (des étudiants sous-gradués) et restreints quant au nombre de répondants 61.

[95]

Afin d'évaluer les impacts du débat en français diffusé le 3 octobre par Radio-Canada, nous avons effectué un sondage en deux vagues auprès du même échantillon : l'une, avant le débat, du 29 septembre au 2 octobre, et une deuxième après le débat, les 4 et 5 octobre. Au départ, 1500 numéros de téléphone ont été générés aléatoirement. Nous avons interviewé les personnes ayant plus de 18 ans, habitant la grande région de Montréal et parlant français. Ce sondage a été réalisé par Sondagem qui a rejoint 916 ménages. Notre taux de réponse a été de 58 %. Nous avons eu 516 répondants dans la première vague et 386

Voir G.E. LANG et K. LANG, « Immediate and Mediated Responses : First Debate » dans S. KRAUS, *The Great Debates : Ford vs Carter 1976*, Bloomington, Indiana University Press, 1979; D.J. LANOUE et P. SCHROTT, (Noters Reactions to Televised Presidential Debate)), *Political Psychology*, 1989, n° 10, p. 275-285; D.J. LANOUE, « The "Turning Point": Viewers' Reactions to the Second Presidential Debate », *American Politics Quarterly*, vol. 19, n° 1, janv. 1991, p. 80-95.

dans la seconde vague. Puisque ce sont les mêmes personnes qui ont répondu aux deux questionnaires qui reprenaient les mêmes questions, nous pouvons comparer leurs réponses avant et après et ainsi évaluer les effets du débat. On estime que la marge d'erreur maximale d'un tel sondage est comprise dans un intervalle de plus ou moins 4,3 % 19 fois sur 20.

Qui a regardé les débats?

Le sondage BBM réalisé entre le 30 septembre et le 6 octobre indique que 939 000 personnes de 18 ans et plus ont vu le débat. Dans cet auditoire, il y avait 55 % d'hommes et 45 % de femmes. Selon les chiffres de Radio-Canada, l'auditoire aurait été de 1 086 000 personnes. Il y a donc eu une baisse d'environ 50 % par rapport à 1988. Cette baisse s'explique par la concurrence des autres réseaux qui ne présentaient pas le débat et qui offraient d'excellents films.

Selon notre sondage, 38 % des francophones habitant la grande région de Montréal ont dit qu'ils avaient vu le débat. Le niveau d'intérêt pour le débat a été relativement élevé puisque 63 % de ces répondants l'ont regardé plus d'une heure et que 61 % l'ont estimé très ou assez intéressant. [96] Le débat a surtout attiré les gens de 45 ans et plus ainsi que les personnes ayant plus de 16 ans de scolarité. Ceux et celles qui sont professionnels ou cadres, ou qui ont de plus hauts revenus ont davantage suivi le débat. Les gens les plus âgés ont été les plus persistants à suivre le débat. Ce sont les gens qui suivent le plus l'actualité et qui s'intéressent le plus à la campagne électorale qui ont été les plus nombreux à regarder le débat. Ce profil du téléspectateur-type coïncide d'ailleurs avec celui de l'électeur participant 62. L'exposition au débat varie aussi selon l'intention de vote : 46 % des électeurs du Bloc, 37 % des électeurs libéraux, 32 % des électeurs conservateurs et 32 % d'indécis.

Jon H. PAMMETT, «L'exercice du droit de vote au Canada », dans H. BAKVIS (dir.), *La participation électorale au Canada*, vol. 15, Toronto, Dundern Press, 1991.

Les effets pédagogiques

Nous avons tenté de déterminer si le débat accroît l'information des électeurs en leur demandant de nous dire ce qu'ils avaient appris. À ce chapitre, les attentes des téléspectateurs et téléspectatrices étaient modestes : 36,4 % des répondants s'attendaient à apprendre « beaucoup » ou « assez » de nouvelles informations. Le plus grand nombre comptait obtenir « peu » ou « pas » de nouvelles informations.

D'une manière plus précise, 53 % ont répondu qu'après le débat ils connaissaient mieux les chefs, 25 % les programmes, 14 % les problèmes du pays et 11 % qu'ils étaient mieux informés sur les solutions.

Nous avons aussi posé des questions d'informations précises. Ainsi, avant le débat, 54 % des répondants connaissaient la date des élections, après le débat cette proportion passait à 77 %. Nous avons demandé aux répondants [97] d'identifier le ou les partis qui défendaient des positions précises : l'annulation de l'achat des hélicoptères, la réduction du déficit à zéro en cinq ans ; la mise sur pied d'un vaste programme de travaux publics et l'annulation de l'ALENA. Nous avons observé qu'avant les débats 32 % des répondants donnaient 3 ou 4 bonnes réponses alors qu'après le débat ce pourcentage augmentait à 38 %. La qualité de l'information varie aussi selon le choix partisan. Ceux et celles qui avaient l'intention d'appuyer le Bloc québécois obtenaient en moyenne de meilleurs scores. Les hommes affichent une meilleure connaissance des enjeux. Par ailleurs, le débat a eu un léger effet sur la participation électorale puisque 90 % avaient l'intention d'aller voter avant comparativement à 92 % après. Avec un niveau aussi élevé d'intention d'aller voter, une augmentation de 2 % n'est pas négligeable.

Qui a gagné le débat

Avant de poser un diagnostic, les répondants ont eu à évaluer les différentes facettes des personnalités en présence. Plusieurs attributs leur étaient proposés ; et pour chacun d'eux, ils étaient invités à identi-

fier qui se situait au premier, deuxième et troisième rang. Monsieur Bouchard a été considéré comme le plus « sympathique » et le plus « convaincant », suivi de monsieur Chrétien et de madame Campbell. Celle-ci fut considérée comme la plus « agressive » et monsieur Chrétien le plus « détendu ». Enfin, les répondants ont estimé que monsieur Bouchard était le plus documenté suivi de madame Campbell et de monsieur Chrétien. La qualité de la langue a joué un rôle crucial puisque Lucien Bouchard a été placé au premier rang pour la qualité de son français suivi de Jean Chrétien et de Kim Campbell.

[98]

Avant que le débat n'ait lieu, nous avons demandé aux répondants qui avaient le plus de chance de l'emporter. Après le débat, nous leur avons demandé de désigner qui était le gagnant. Si l'on répartit les indécis, on obtient le résultat suivant.

TABLEAU 4.1

Comparaison des attentes et de l'évaluation de la performance des chefs

	Avant	Après
Bouchard	42 %	52 %
Chrétien	26 %	31 %
Campbell	32 %	17 %

Comme on peut le constater, Bouchard et Chrétien ont progressé par rapport aux attentes alors que Kim Campbell a déçu. Pour les deux premiers, l'évaluation de la performance a dépassé les attentes alors que ce fut le contraire pour la dernière. Cette déception vis-à-vis Kim Campbell fut manifeste même chez ses propres partisans.

On leur a ensuite demandé ce qui avait motivé leur choix. Dans le cas de Campbell et de Bouchard, c'est principalement le contenu, soit les idées ou les explications apportées lors du débat (61 % pour

Campbell et 79 % pour Bouchard) ; dans le cas de Chrétien, le contenu n'a été retenu que par 26 % des répondants, c'est plutôt son attitude qui a le plus impressionné les répondants et ce dans une proportion de 74 %.

Ce qui a nui a Kim Campbell

La leader du Parti conservateur a été considérée comme la grande perdante du débat en français. Pourquoi ? Très peu [99] de gens rejettent ses idées (10 %; ce sont plutôt les explications (37 % qu'elle a fournies, son comportement (27 % ou son expression (24 % qui ont été les causes de sa piètre performance. Cette évaluation tranche nettement avec le jugement que l'on porte sur Jean Chrétien, ses idées et son expression générale ont été considérées comme ses principaux défauts.

Le jugement des hommes et des femmes diffère quelque peu. Les femmes ont été plus critiques à l'endroit du comportement de Kim Campbell alors que les hommes le furent plus à l'endroit de son expression.

Les effets sur l'intention de vote

Contrairement aux débats de 1984 et de 1988, on n'enregistre pas de déplacements massifs des intentions de vote. Il convient cependant d'examiner quelques différences en fonction de l'intention de vote exprimée lors de la première vague.

	-					
Partis	stables	mouvants				
		vers indécis	vers autres partis			
BQ	91 %	7 %	2 %			
PLC	65 %	24 %	11 %			
PC	40 %	46 %	11 %			

TABLEAU 4.2 Déplacement des intentions de vote

Chez les conservateurs, on se déplace uniquement vers le Bloc. Les mouvants du Parti libéral se tournent soit vers le Bloc soit vers le Parti conservateur. Il faut toutefois [100] considérer avec beaucoup de prudence ces résultats puisqu'ils reposent sur des sous-échantillons restreints. Quant aux indécis ils restent dans l'indécision dans une proportion de 74 % et pour le reste ils se répartissent à peu près également entre les partis.

La fermeté du soutien au Bloc semble s'expliquer par un facteur idéologique. Ainsi, les électeurs du Bloc se définissent très majoritairement comme Québécois alors que les électeurs des autres partis préfèrent majoritairement se définir comme Canadiens ou Canadiens français.

TABLEAU 4.3 Sentiments d'appartenance et soutien aux partis

Identité	PC	PLC	BQ
Canadien	25 %	30 %	3 %
Canadien français	29 %	45 %	18 %
Québécois	46 %	25 %	79 %

Le débat a-t-il modifié l'évaluation générale des chefs ?

Nous avons demandé aux répondants de donner leur évaluation générale de la performance des chefs avant et après le débat en les notant sur une échelle de 0 à 100.

Nos résultats se rapprochent de ceux d'un autre sondage réalisé avant le débat, du 17 au 22 septembre, par Crop qui donnait une note de 5,8 à Kim Campbell, de 5,4 à Lucien Bouchard et de 3,9 à Jean Chrétien ⁶³. Il semble bien que Jean Chrétien soit le chef qui a le plus profité du [101] débat pour améliorer son image suivi en cela de Lucien Bouchard. Mais ces gains restent modestes et cette évaluation mitigée des politiciens traduit sans doute le désenchantement des citoyens vis-à-vis la classe politique.

TABLEAU 4.4 Évaluation de la performance des chefs

Chefs	Avant	Après
Bouchard	54 %	59 %
Campbell	51 %	51 %
Chrétien	42 %	50 %
McLaughlin	32 %	35 %

Il est manifeste que le choix partisan joue un rôle. La note la plus élevée donnée à un chef l'est toujours par ses propres partisans. Le tableau suivant nous indique une fois de plus la déception des conservateurs vis-à-vis Kim Campbell.

Voir Le Devoir, 28 septembre 1993.

TABLEAU 4.5 Notation des différents chefs en fonction de l'intention de vote

	Intentions de vote					
Notes données	PC	PLC	BQ			
Campbell	67 %	54 %	43 %			
Chrétien	53 %	73 %	43 %			
Bouchard	48 %	48 %	75 %			

Kim Campbell ne semble pas avoir été plus appréciée des femmes que des hommes. Pour elle, comme pour Jean Chrétien et Lucien Bouchard, les hommes attribuent des [102] notes un peu plus hautes que les femmes. Il n'y a que pour Audrey McLaughlin que les femmes ont été moins sévères que les hommes. Aussi, il est intéressant de noter que seulement 3 % des hommes ont estimé que cette dernière l'a emporté dans le débat contre 7 % des femmes. Si une faible solidarité féminine semble avoir été favorable à l'endroit de la leader du NPD, elle n'a pas été plus loin.

À la lumière de ces résultats, on peut dire que le débat de 1993 n'a pas eu d'effets significatifs sur les intentions de vote, qu'il a renforcé les convictions de ceux qui avaient déjà fait leur choix et qu'il n'a pas modifié l'attitude des indécis. Par ailleurs, le débat a amélioré quelque peu le niveau d'information des électeurs et il a modifié l'évaluation des chefs de façon positive pour Jean Chrétien et Lucien Bouchard et de façon négative pour Kim Campbell.

[103]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Chapitre 5

LA PUBLICITÉ DES PARTIS

Par Denis Monière et André Bousquet

Retour à la table des matières

La publicité télévisée est avec la tournée des chefs et les débats télévisés un élément central du combat électoral moderne. Les partis en font une arme de prédilection parce que c'est le seul support de la communication de masse entièrement contrôlé par eux. Le message publicitaire permet de rejoindre de vastes auditoires, différenciés sociologiquement, qui sont peu politisés et qui en général cherchent à fuir le discours politique. La publicité s'adresse principalement aux indécis dont le choix peut faire la différence entre l'échec ou la victoire d'un parti.

La fonction première de la publicité est d'influencer la formation de l'ordre du jour politique en orientant la réflexion des électeurs sur les enjeux qui avantagent le plus le parti concerné. Elle sert en quelque sorte à encadrer le débat électoral en fixant les priorités de l'ordre du jour de la campagne et elle accroît l'information qu'ont les électeurs sur les enjeux et les candidats. Elle peut aussi améliorer la [104] per-

ception d'un chef qui est soit mal connu ou dont l'image n'est pas positive. À l'inverse, on peut l'utiliser pour attaquer la crédibilité des adversaires ⁶⁴. Enfin, si elle renforce les convictions de ceux qui ont déjà une opinion, elle réussit rarement à susciter un changement d'opinion quoique dans un contexte où l'opinion est versatile elle puisse influencer le momentum comme ce fut le cas en 1988 où les conservateurs réussirent par une intense campagne publicitaire à neutraliser le courant d'opinion défavorable au libre-échange.

Le cadre juridique de la publicité électorale

Depuis l'introduction de la publicité électorale à la télévision, l'accès à la télévision pour les partis politiques est un sujet de discorde dans la mesure où il n'y a pas de règles qui puissent satisfaire tous les intervenants. Ce qui semble démocratique et équitable pour les uns, en particulier pour les partis traditionnels, ressemble davantage pour les autres à de la manipulation qui sert à maintenir le statu quo. Quoi qu'il en soit, la réglementation en vigueur vise à maintenir le caractère juste et équitable du système en plafonnant les dépenses autorisées, en contrôlant le temps de publicité pouvant être acheté, en accordant du temps d'antenne gratuit à toute formation politique reconnue, et en subventionnant en partie les dépenses électorales.

La loi électorale du Canada ne donne pas une définition de l'équité, mais propose plusieurs paramètres qui encadrent cette notion. La loi limite à une période précise des campagnes électorales la diffusion de messages payés [105] par les partis. Cette période dure 28 jours : elle commence le dimanche 29e jour avant le jour du scrutin et se termine à minuit l'avant-veille du scrutin. Pendant cette période chaque radio-diffuseur doit offrir aux partis enregistrés six heures et demie de temps d'antenne payé aux heures de grande écoute, soit de 18 heures à 24 heures. La répartition du temps d'antenne payé entre les partis obéit à quatre règles. Si les partis s'entendent sur une répartition donnée, celle-ci devient exécutoire. Sinon, trois autres règles entrent en jeu : (1) la formule énoncée dans la loi est appliquée ; (2) il est interdit d'allouer à un parti enregistré plus de 195 minutes, soit 50 % du temps

Voir M. KERN, 30-Second Politics, New York, Praeger, 1989, p. 6.

d'antenne total ; et (3) l'arbitre peut changer la répartition s'il la juge injuste pour l'un des partis ou contraire à l'intérêt public.

Le temps alloué aux divers partis dépend de leur performance à l'élection précédente. La formule de répartition attribue un coefficient égal aux deux critères suivants : (1) le pourcentage de sièges détenus à la Chambre des communes par chacun des partis enregistrés ; et (2) le pourcentage des voix recueillies par chaque parti à l'élection précédente. Ensuite, un coefficient valant la moitié du coefficient des deux critères précédents est accordé au nombre de candidats et candidates présentés par chacun des partis enregistrés à l'élection générale précédente, exprimé en pourcentage du nombre total de candidats présentés par tous les partis enregistrés à cette même élection.

Au scrutin d'octobre 1993, la formule de répartition fit en sorte de limiter à cinq minutes le temps que les nouveaux partis pouvaient acheter à un radiodiffuseur. En vertu du décret publié par l'arbitre en matière de radiodiffusion, le 3 août 1993, les six heures et demie ont été attribuées comme suit (en minutes) aux principaux partis en compétition au Québec : Parti conservateur : 116 minutes, Parti [106] libéral : 78 minutes, NPD : 55 minutes ; Bloc québécois : 5 minutes ; autres : 136 minutes. Tous les partis ne se prévalent pas nécessairement de ces disponibilités soit parce qu'ils ont des ressources financières limitées, soit qu'ils veulent éviter la saturation des électeurs.

La loi accorde aussi aux partis du temps d'antenne gratuit qui n'est pas comptabilisé dans les dépenses électorales. Contrairement aux messages payés, les messages gratuits ne doivent pas être diffusés aux heures de grande écoute. Si tous les diffuseurs sont tenus de fournir du temps d'antenne payé, le temps gratuit est exigé seulement des exploitants de réseau qui rejoignent la majorité de la population canadienne dont la langue maternelle est la même que celle dans laquelle ils diffusent, qui détiennent une licence pour plus d'une série particulière d'émissions ou d'un genre de programmation, et qui ne sont reliés à aucune entreprise de distribution telle qu'une société de câblodistribution. La loi contient toutefois une ambiguïté pour les nouveaux diffuseurs puisqu'elle stipule que seuls les exploitants de réseau ayant offert du temps gratuit à la dernière élection seraient tenus de le faire aux élections ultérieures.

Lors de la dernière campagne, les réseaux de télévision français et

anglais de la SRC et le réseau CTV ont programmé 214 minutes gratuites au total, tandis que TVA et Quatre Saisons ont programmé 62 minutes chacun. Le Parti conservateur a obtenu à Radio-Canada 62 minutes, le Parti libéral 42 minutes, le NPD 30 minutes et le Bloc québécois 3 minutes.

La diffusion des messages publicitaires

Nous avons limité notre recensement des messages publicitaires à ceux diffusés par Radio-Canada entre 17 h 58 et 24 [107] heures du 26 septembre au 23 octobre inclusivement, dates légales des émissions politiques. Nous avons recensé les messages payés par les partis et ceux diffusés dans la période mise gratuitement à la disposition des partis qui était placée par CBFT à 18 h 58, à 21 h 58 et quelques fois après le bulletin météo, ces messages duraient en général deux minutes. Les messages payés par les partis politiques duraient presque tous 30 secondes. Dans le tableau suivant, nous présentons la répartition hebdomadaire de la diffusion des messages gratuits et payés :

TABLEAU 5.1

Diffusion des messages gratuits et payés par les partis

	P	PC	P	LC	Е	Q	NI	PD	Au	tres	Total
	G^*	P	G	P	G	P	G	P	G	P	N
26 sept2 oct.	3	13	1	5	0	2	2	1	2	6	35
3 oct9 oct.	3	13	2	5	0	1	1	8	3	0	36
10 oct16 oct.	1	18	4	6	2	3	0	6	8	0	48
17 oct23 oct.	1	24	1	7	2	4	1	3	8	4	55
Total	8	68	8	23	4	10	4	18	21	10	174

^{*} G = gratuit; P = payé.

Deux constats se dégagent de ce tableau. D'abord, il y a eu intensification de l'effort publicitaire des partis durant la dernière semaine de la campagne puisque 32 % des messages y furent diffusés comparativement à 20 % pour la première et la deuxième semaine et 27 % pour la troisième. Il faut ensuite constater qu'en 1993, la bataille publicitaire ne s'est pas faite à armes égales. Non seulement le Bloc québécois a été défavorisé par la loi électorale qui lui interdisait [108] d'acheter plus de 5 minutes de temps d'antenne, mais le Parti libéral n'a pas dépensé autant qu'il aurait pu en publicité électorale. Le Parti conservateur a nettement dominé en occupant 51 % du temps consacré par l'ensemble des partis à la publicité payante comparativement à seulement 17 % pour le Parti libéral. Le NPD, qui n'a pas de base électorale au Québec, a occupé 14 % du temps publicitaire. Parmi les petits partis, seul le Parti de la loi naturelle a acheté du temps d'antenne.

L'analyse du placement-médias des partis porte uniquement sur la publicité payante des partis. Nous avons exclu la publicité gratuite parce que ce sont les réseaux qui décident du placement de ces messages. Puisqu'il y a des pauses publicitaires entre deux émissions, nous avons attribué les messages présents dans ces poses à l'émission qui suit parce que ces messages sont susceptibles d'avoir été captés par les nouveaux auditeurs qui syntonisent un canal pour regarder une émission particulière alors que ceux qui désirent changer de canal le font précisément durant ces poses. Ce choix réduit les effets du zapping sur l'évaluation des cotes d'écoute.

Les émissions qui ont été les plus fréquentées par les messages des partis étaient, par ordre d'importance : les Nouvelles du sport, Marilyn, la Soirée du hockey, Montréal ce soir, Cormoran, Femmes de Dieu, le Téléjournal, M'aimes-tu, les Grands Films, les Beaux Dimanches, Blanche, Montréal P.Q.

La visibilité d'un parti est fonction du nombre de messages qu'il diffuse et du niveau d'écoute de l'émission où le message est présenté. Nous avons établi l'indice de visibilité des messages des partis en multipliant les PEB (points d'exposition bruts) des émissions par le nombre de messages diffusés dans ces émissions :

[109]

TABLEAU 5.2 Indices de visibilité des messages des partis

Émissions	PEB	PC	PLC	BQ	NPD	Autres
Nouv. du sport	2	42	6	0	2	0
Marilyn	15	52	26	13	78	52
Soirée du hockey	15	105	15	15	30	15
Montréal ce soir	10	50	40	0	10	0
Cormoran	28	112	56	28	28	28
Femmes de Dieu	11	55	22	0	11	0
Téléjournal	12	48	12	0	24	0
M'aimes-tu	8	32	0	0	0	16
Blanche	44	44	132	44	0	44
Petite vie	24	48	0	48	0	0
Grands Films	8	0	16	0	8	16
Beaux Dimanches	22	22	22	44	0	0
Montréal P.Q.	18	72	0	0	0	0
Autres	12	60	60	24	24	12
Total	227	702	407	216	215	183

Ainsi, l'auditoire moyen rejoint par les messages du Parti conservateur fut de 10,3 % celui du Parti libéral de 17,7 % celui du Bloc de 21,6 % et celui du NPD de 12 %. La sous-exposition du Bloc en nombre de messages fut partiellement compensée par l'importance de l'auditoire touché par les messages. Le Bloc avait demandé d'occuper les 10 meilleurs emplacements dans les réseaux francophones, ce qui lui a coûté 250 000 \$.

[110]

La stratégie des partis

Si la répétition d'un message facilite la rétention, elle peut aussi à la longue ennuyer le téléspectateur et provoquer le décrochage de l'attention ou même de l'exposition. L'efficacité d'une campagne publicitaire dépend aussi de la variété des messages diffusés puisque le

changement du message réactivera l'attention du récepteur. À cette fin les partis planifient la diffusion de plusieurs vagues de messages. Nous allons examiner le plan de communication de chaque parti et voir comment chaque parti a diversifié sa campagne publicitaire.

Le Parti conservateur

La stratégie conservatrice devait tenir compte de deux facteurs : le positionnement de Kim Campbell lors de la récente course à la chefferie et sa forte cote de popularité. Cette dimension posait toutefois un problème aux stratèges québécois du Parti conservateur car la première ministre maîtrisait mal la langue de Molière, et Jean Charest, son principal adversaire, était lui aussi très populaire dans les milieux fédéralistes du Québec. Le plan de communication devait aussi composer avec la faible disponibilité de la première ministre.

La clientèle cible visée était les indécis et principalement les femmes. Les conservateurs concédaient Montréal aux libéraux et la région de Québec au Bloc. Leur publicité devait viser une quarantaine de circonscriptions rurales et semi-urbaines, hors des grands centres urbains.

Lorsqu'on analyse les divers messages du Parti conservateur diffusés au Québec, on remarque d'abord la quasi-absence de Kim Campbell et la prédominance de Jean Charest. La première ministre ne parle presque pas, n'intervenant [111] qu'en introduction et en conclusion des messages gratuits où elle insistait sur le rôle important que les Québécois jouaient dans son équipe. Dans ces messages gratuits, la parole fut donnée une fois à Kim Campbell et à Pierre-Henri Vincent, à Pierre Blais (2 fois), à Gilles Loiselle (2 fois, 2 messages différents), à Jean Charest (3 fois, 2 messages différents).

Durant le temps d'antenne payé, les conservateurs firent diffuser six messages différents dont deux qui mettaient en vedette Jean Charest. Deux messages différents furent mis en ondes dans les deux premières semaines (du 26 septembre au 7 octobre). Ces messages faisaient appel aux témoignages d'une jeune femme au marché et à celui d'un travailleur sur un chantier maritime et visaient à démontrer le renouveau engendré par la présence d'un nouveau leader. Ils mettaient

aussi en relief l'équipe Campbell présente au Québec. On avait aussi prévu la diffusion d'une série de messages thématiques sur le déficit et la création d'emplois dont la narratrice était Kim Campbell. Mais on renonça à les diffuser en raison des dérapages de la campagne conservatrice. Pour freiner la montée du Bloc et colmater les fuites des sympathisants fédéralistes vers le Parti libéral, les stratèges conservateurs durent changer leur plan de communication et créer deux nouveaux messages. On fit alors appel à Jean Charest qui livra un réquisitoire anti-Bloc. Ces deux messages furent diffusés durant les deuxième et troisième semaines. Une dernière vague composée de deux nouveaux messages mobilisant 53 % du temps d'antenne payé fut diffusée durant les troisième et quatrième semaines. Un de ces messages montrait à partir du 9 octobre un homme d'âge moyen qui réfléchissait sur les enjeux de l'élection et les mérites du programme conservateur en dialoguant avec une voix off; alors que l'autre montrait à partir du 15 octobre un [112] bulletin de vote et faisait entendre une voix de femme qui soupesait les raisons de voter soit pour le Parti conservateur, soit pour le Bloc québécois.

Le Parti libéral

Le plan de communication libéral devait présenter un produit difficilement vendable à l'électorat québécois : Jean Chrétien. Mais en marketing, si on cache le produit, on peut être certain que personne ne l'achètera. On décida de mettre sur le marché la formule « Chrétien amélioré ». Moins rural, moins bagarreur, plus articulé, plus posé, adoptant un style plus décontracté. Pour contrer l'attrait de Kim Campbell sur les femmes, on imposa un ratio de 25 candidates au Québec et on s'assura de la présence des femmes dans les messages publicitaires. La stratégie publicitaire employée fut la même sur tout le territoire du Québec même si certaines régions étaient peu hospitalières.

Les libéraux ont fait diffuser sept messages différents mais qui étaient tous axés visuellement sur la tête de leurs candidats présentés en gros plan. Les libéraux ont accordé une place importante à leur chef dans leur stratégie de communication même si celui-ci n'était pas populaire auprès de l'opinion publique québécoise afin de bonifier son

image. On utilisa Jean Chrétien pour des messages simples, à caractère très humain et dans lesquels on l'obligea à parler plus lentement. Les deux premiers messages diffusés durant la première semaine montraient les défauts du visage de Jean Chrétien avec les sous-titres suivants : « Drôle de gueule, mais quel discours », « Drôle de tête, mais quelle vision. » Cette approche audacieuse visait à combattre le feu par le feu et à exposer en gros plan les traits physiques de Jean Chrétien pour désamorcer les perceptions négatives à [113] l'endroit du chef libéral. Ces messages créèrent un effet de surprise car on s'attendait à voir Jean Chrétien le moins possible à l'écran.

Dans la phase II du plan de communication, trois autres messages mettaient en vedette Jean-Claude Villiard, Robert Desbiens et Michelle Tisseyre qui expliquaient les raisons de leur engagement politique. Ces messages furent surtout diffusés durant les deuxième et troisième semaines. La phase III correspondait à la troisième semaine de la campagne et visait à présenter l'équipe libérale, une équipe à l'allure dynamique. Ces capsules comprenaient six à sept candidats en bras de chemise, souriants et sympathiques, qui ne faisaient que passer sur un fond de musique entraînante, avec le slogan : « Votez libéral, pour vous avant tout. » D'un message à l'autre, les têtes des candidats changeaient. Ce message fut présenté durant la troisième et la quatrième semaine. Durant la quatrième semaine, un message consacré à Jean Chrétien a clôturé la campagne. On y présentait Jean Chrétien en chef d'État, livrant un discours à la nation où le chef libéral exposait les enjeux de l'élection. Enfin, les libéraux occupèrent leur temps d'antenne gratuit en faisant diffuser un seul message qui reprenait les principales composantes des messages payés ce qui donnait une continuité visuelle et une cohérence thématique à leur stratégie de communication.

Il faut enfin souligner que la publicité électorale a joué un rôle particulièrement important dans la circonscription de Saint-Maurice. Puisqu'à la fin de la campagne Jean Chrétien tirait de l'arrière, on décida de faire un blitz publicitaire à la radio, en augmentant de 50 % le nombre de messages radiophoniques diffusés par chaque station de radio de la région, dans les trois derniers jours de la campagne. Alors que le nombre de messages radio était de [114] 10 par jour pour l'ensemble du Québec, on fit grimper ce nombre à 15 dans Saint-Maurice, ce qui assura une victoire libérale à l'arraché.

Le Bloc québécois

La publicité télévisée du Bloc québécois fut le fruit d'un effort de recherche sur les perceptions et les intérêts que les francophones du Québec étaient susceptibles d'entretenir à l'égard de ce nouveau parti.

Celui-ci existait déjà depuis deux ans, en ayant à sa tête un chef populaire, Lucien Bouchard, mais sans avoir été confronté à la réalité électorale. Cependant, les sondages d'opinion démontraient durant cette période que l'électorat francophone soutenait de façon constante et majoritaire ce parti voué à la défense des intérêts du Québec. N'ayant jamais participé à une campagne électorale et n'ayant pas non plus de plan de communication très étoffé, le déclenchement de l'élection entraîna une recherche importante afin de développer le positionnement du Bloc. Il faut préciser que l'exercice référendaire de Charlottetown avait permis de dégager certaines lignes de force comme le besoin de changement, le désir de voir surgir de nouvelles figures et le maintien de l'option souverainiste.

La publicité devait, d'une part, aplanir l'apparente contradiction entre le fait d'être un parti souverainiste et le désir de faire élire des candidats sur la scène fédérale, et d'autre part, éviter un effritement des intentions de vote à l'égard du Bloc au cours de la campagne électorale.

L'axe de communication devait s'adresser d'abord aux francophones. Il apparaissait clairement depuis Charlottetown qu'un bloc important et constant de l'électorat que l'on évaluait approximativement entre 30 % à 35 % allait [115] suivre ce nouveau parti. Mais une campagne publicitaire ne pouvait s'adresser qu'à eux. La réalité électorale canadienne avec un système uninominal à un tour forçait les stratèges à développer une publicité qui fasse appel à plus de subtilité pour accroître les intentions de vote en leur faveur en cours de campagne.

Il s'avérait impératif d'aller puiser dans le bassin d'électeurs ayant voté antérieurement pour le Parti conservateur lors des élections fédérales. Les partisans du Parti conservateur du Québec étaient sociologiquement plus près du Parti québécois sur la scène provinciale. La mécanique électorale imposait au Bloc d'aller chercher un appui tangible

chez les partisans du Parti conservateur considérés plus « mous » que les électeurs fédéralistes susceptibles de voter pour le Parti libéral du Canada, dans la mesure où on leur donnerait les justifications nécessaires d'appuyer le Bloc le jour de l'élection. Mais en même temps, il fallait soutenir l'intérêt des souverainistes pour ce nouveau parti. Il était important de promouvoir l'option, tout en expliquant que le processus en cours ne constituait qu'une étape de plus vers un but futur.

L'on développa comme thème publicitaire la notion de pouvoir, même s'il était clair dès le départ que le Bloc ne pouvait détenir le pouvoir en termes de contrôle de l'activité gouvernementale. Cette notion de pouvoir devint l'outil qui allait permettre de plaire à l'électorat traditionnellement souverainiste, tout en permettant d'aller gruger dans l'électorat néo-conservateur, et ainsi contrer l'argument de leurs adversaires qui ne manqueraient pas une occasion de rappeler que le seul rôle possible du Bloc à Ottawa serait une place quelconque et inefficace dans l'opposition.

Le positionnement du Bloc consistait à se définir comme un parti souverainiste qui se propose d'envoyer une [116] équipe à Ottawa, sous la direction de Lucien Bouchard, pour défendre les véritables intérêts du Québec. La stratégie de communication devait développer les thèmes suivants : premièrement, le Québec a tout intérêt à faire défendre ses intérêts propres par des gens ayant leurs attaches au Québec, afin d'éviter la dilution du point de vue québécois dans les compromissions partisanes. Deuxièmement, de façon très claire, donner au Québec francophone l'opportunité de se montrer solidaire et déterminé face au Canada anglais. Troisièmement, miser sur Lucien Bouchard qui représentait bien l'attitude du Québécois moyen par la spontanéité, la fierté et la fermeté qu'il projette et qui sont source d'identification pour les Québécois. Quatrièmement, montrer que le véritable pouvoir repose sur une représentation forte et indéfectible à l'égard du Québec. Enfin, soutenir que le Québec n'a plus rien à attendre du système fédéral, sinon qu'à être entraîné davantage dans la faillite économique. Le dernier élément était important dans la mesure où l'on voulait contrer les attaques adverses qui prétendaient que le Bloc n'avait pas de discours économique.

Le thème principal fut donc : « On se donne le vrai pouvoir », thème qui pouvait rallier le maximum d'électeurs. Au cours de la campa-

gne, il n'y a pas eu de publicité négative ou, à tout le moins, en réaction à celle de l'adversaire. On fit appel à la génération 25-45 ans, hommes et femmes confondus, pour livrer les messages qui s'adressaient à leurs semblables en vue d'attirer immédiatement l'attention des téléspectateurs.

La campagne publicitaire du Bloc fut axée sur quatre messages différents et fut centrée principalement sur les témoignages de citoyens ordinaires (5 hommes et 5 femmes) qui expliquaient leurs raisons de voter pour le Bloc. Jusqu'au 15 octobre, le Bloc fit diffuser le même message [117] où intervenaient Jules Lefebvre, Martin Lemay et Roselyne Savard. Le 16 octobre, un nouveau message consacré à Lucien Bouchard fut diffusé deux fois. Puis, durant les dix derniers jours de la campagne, deux autres messages furent présentés qui mettaient en scène Michel Dupont, Julie Laforme, Nicole Pageau et Marc Tanguay, Valérie Wells, Maxime Pednaud-Jobin et Isabelle Dubois. Les mêmes messages furent diffusés dans les quelques minutes mises gratuitement à la disposition du Bloc.

Le Nouveau Parti démocratique

La stratégie du NPD visait des objectifs modestes. On choisit huit circonscriptions électorales susceptibles de voter NPD: essentiellement des comtés francophones de l'est de Montréal et de la ville de Québec composée en majorité de fonctionnaires ou de travailleurs. On misa aussi sur la notoriété de candidats locaux comme l'ex-lutteur Paul Vachon.

Les ressources financières limitées du NPD le forcèrent à compter sur un seul message de 30 secondes tout au long de la campagne électorale, intitulé « Vous n'êtes pas écœurés de perdre vos jobs ». Ce message associait le NPD à la création d'emplois puisque, disait-on, 85 % des emplois créés au Canada dans les douze derniers mois se retrouvaient dans des provinces gouvernées par les néo-démocrates.

Le contenu des messages

Pour analyser de façon comparative la structure des messages du Parti conservateur, du Parti libéral et du Bloc québécois, nous avons employé la phrase comme unité d'analyse et nous avons classé chaque phrase selon les [118] diverses composantes qu'on retrouve habituellement dans les messages publicitaires. Ces catégories ne sont pas toujours mutuellement exclusives car une même phrase peut contenir deux composantes. Lorsqu'une phrase pouvait être classée dans deux catégories, nous avons accordé un demi-point à chaque catégorie. Afin d'avoir une meilleure représentation de l'importance de ces composantes dans le discours publicitaire des partis, nous avons multiplié les composantes de chaque message par le nombre de fois que ce message a été diffusé.

TABLEAU 5.3 Répartition des composantes des publicités selon les partis

	PC		PLC		BQ	
	N	%	N	%	N	%
Objectifs	233	42	47	36	18	23,6
Clientèles	0		6	4,6	1	1,3
Enjeux	94	17	15	11,5	15	20
Réalisations	10	1,8	0		0	
Présentation de soi	20	3,6	25	19,2	10	13,1
Critiques de l'adversaire	93	17	7	4,8	15	20
Slogan	66	11,8	24	19	14	18,4
Autres	40	7,2	6	4,6	2	2,6
Total	556		130		77	

La répartition des composantes des discours publicitaires indique que les partis ont donné la priorité à la fonction informative des messages publicitaires et que ceux-ci ont [119] principalement servi à pré-

senter les objectifs des partis et les enjeux les plus pertinents. Ces deux éléments cumulés représentent 59 % de l'espace publicitaire du Parti conservateur, 47,5 % de celui du Parti libéral et 43,6 de celui du Bloc. L'analyse des autres composantes nous montre que les partis ont déployé des stratégies de communication différentes, le Parti conservateur et le Bloc consacrant une proportion plus importante de leur discours à attaquer leurs adversaires, cette fonction étant négligée par le Parti libéral. Par ailleurs, le Bloc et le Parti libéral ont jugé opportun de bonifier leur image en mettant en évidence les qualités respectives de leur parti et de leurs candidats, ce que les conservateurs ont négligé de faire. Les libéraux ont voulu corriger l'image négative de leur chef et montrer qu'ils avaient recruté une équipe compétente, intègre et renouvelée alors que le Bloc se présentait comme un parti nouveau, porteur « d'idées neuves », comme « un parti intéressant pour les jeunes » et servant l'intérêt du Québec. Nous allons maintenant examiner en détail les principaux arguments avancés par chaque parti. Nous indiquerons au passage l'importance des thèmes développés par chaque parti en donnant leur fréquence lexicale.

La campagne publicitaire conservatrice a cherché à contrer l'attrait des électeurs québécois pour le Bloc (nommé 4 fois). On a voulu convaincre les Québécois qu'ils devaient voter pour être bien représentés au gouvernement et non pas pour un parti voué à être dans l'opposition (3 fois). Cette ligne d'argumentation est attestée par l'emploi du terme « pouvoir » à 16 reprises : « Le pouvoir ça s'exerce dans le cabinet des ministres et dans le caucus du gouvernement. » « Kim Campbell et son équipe, le pouvoir qu'il nous faut. » Être dans l'opposition, ça ne donne rien : « Voter pour le Bloc c'est trop risqué. » Pour dissuader les [120] Québécois de voter pour le Bloc, on a aussi misé sur le réflexe anti-Chrétien des électeurs en les incitant à faire un choix stratégique. Voter pour le Bloc signifiait faire élire Jean Chrétien à la tête du gouvernement du Canada. « Faire entrer Jean Chrétien: jamais », s'exclamait avec conviction un électeur. Enfin, dans cette stratégie dissuasive, les conservateurs ont fait tonner l'artillerie lourde en attaquant explicitement le projet souverainiste du Bloc et en mettant l'électeur en garde contre les risques de l'indépendance. On citait Lucien Bouchard et Jacques Parizeau, ce dernier affirmant qu'un vote pour le Bloc signifiait un vote pour la souveraineté. En réponse, une électrice disait : « L'indépendance, je ne suis pas prête à ça... »

En alternative, on proposait une équipe et un programme qui promettait d'éliminer le déficit en cinq ans (3 fois) en coupant les dépenses inutiles et sans augmenter les taxes. Les conservateurs s'engageaient aussi à maintenir les programmes sociaux (2 fois), à créer des emplois durables (3 fois) et à donner un nombre de ministères importants aux représentants du Québec. Ce message programmatique du Parti conservateur fut diffusé à 22 reprises.

Alors que les conservateurs ont fait appel à la rationalité de l'électeur, les libéraux adoptèrent une approche persuasive très différente qui misait plus sur l'émotion et sur l'identification aux gens ordinaires qui ont souffert des politiques conservatrices. Les candidats libéraux témoignaient de leur indignation et même de leur révolte devant le bilan économique des conservateurs. Les messages libéraux dénonçaient la situation économique désastreuse, la pauvreté, le chômage et le gaspillage gouvernemental. Ils reprochaient aux conservateurs d'avoir trahi la confiance des Canadiens. Mais le discours libéral se voulait constructif, [121] positif comme en témoigne l'emploi du mot « pour » (32 fois). Ils promettaient un gouvernement plus juste, plus humain qui redonnerait la dignité et la confiance aux Canadiens et qui ferait redémarrer le pays. Ils s'engageaient à relancer l'économie (2 fois), à créer 50 000 nouvelles places en garderie par année, à soutenir les PME pour stimuler la création d'emplois (4 fois) : « C'est pour vos emplois que vous allez voter, c'est pour la relance de votre pays que vous allez voter, c'est pour la compétence, l'intégrité. » Contrairement aux conservateurs, les libéraux n'ont fait référence ni aux programmes sociaux, ni au déficit. Ils ne font non plus aucune mention de l'identité québécoise.

Les messages libéraux cherchaient à susciter une impression de communication personnalisée où le locuteur s'adresse directement à l'électeur comme en témoigne l'emploi du pronom « je » (13 fois) qui parle à « vous » (14 fois). Le slogan renforçait cette association en inversant la logique qui veut qu'on vote pour un parti ou des candidats : « Pour vous (10 fois), votez libéral (7 fois). » Le message mettait en relief la compassion des libéraux qui se préoccupaient des besoins des gens ordinaires par opposition aux conservateurs qui défendaient les intérêts des puissants.

Comme tout nouveau parti qui doit se faire connaître en se démarquant de ses adversaires, le Bloc québécois a cherché à expliquer sa raison d'être en présentant un réquisitoire contre des vieux, ou anciens partis » (4 fois) qui ont été incapables de défendre les intérêts du Québec à Ottawa. Les libéraux (2 fois) et les conservateurs (2 fois) qui ont été au pouvoir à tour de rôle n'ont pas réussi à réduire le déficit (3 fois) ou le chômage. Tout ce qu'ils savent faire c'est de belles promesses. Lucien Bouchard a dénoncé la faillite (2 fois) du fédéralisme tant sur le plan économique que [122] constitutionnel : « Le Canada ne fonctionne plus et ce régime ne peut plus être renouvelé. » On ne propose pas explicitement la souveraineté comme alternative mais on soutient que « c'est d'un pays qu'on a besoin au Québec », ce qui signifie la même chose en langage populaire. Le discours publicitaire du Bloc veut montrer que le vrai pouvoir n'est pas à Ottawa, que les vieux partis ne peuvent servir l'intérêt du Québec et que c'est en votant pour le Bloc qu'on se donnera le vrai (6 fois) pouvoir (7 fois) qui est en sous-entendu la souveraineté.

Dans une campagne électorale, la publicité joue un rôle de soutien, elle accompagne et renforce le discours électoral tenu par le chef et les candidats et qui est transmis par les bulletins d'informations. Les partis l'utilisent pour attirer l'attention sur les enjeux qu'ils veulent mettre en évidence. Les messages publicitaires diffusés en français par les partis en 1993 correspondent à cette fonction de la publicité électorale car pour la plupart ils incitaient l'électeur à réfléchir aux enjeux de l'élection et aux conséquences de leur vote. À cet égard, l'analyse du contenu des messages montre que les partis ont maîtrisé l'ordre du jour électoral puisqu'il y a concordance entre les thèmes qu'ils ont évoqués dans les messages et ceux qu'ils ont développés dans les reportages télévisés. Enfin, l'analyse de la campagne publicitaire de 1993 montre qu'il n'y a pas de relation entre le montant des dépenses publicitaires et la performance électorale d'un parti puisque le parti qui a dépensé le moins et qui a été le moins visible à la télévision est celui qui a obtenu le plus de votes et qu'à l'inverse, celui qui a dépensé le plus a obtenu le moins de votes.

Avant cette élection, les stratèges des partis pouvaient difficilement concevoir une campagne électorale sans publicité [123] télévisée, et aucun n'aurait pris le risque de ne pas en faire. Les circonstances ont montré qu'on pouvait le faire. Sans nier l'utilité de la publicité télévisée, l'expérience du Bloc rendra sans doute les partis plus réservés ou critiques à l'endroit des publicitaires.

[124]

[125]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Chapitre 6

LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX AU QUÉBEC

Par Jean-Herman GUAY *

Retour à la table des matières

Avant que les bureaux de vote ne ferment leurs portes le soir du 25 octobre 1993, on n'ignorait pas que le Bloc québécois deviendrait dominant au Québec, que le Parti libéral l'emporterait à l'échelle du pays et que le Parti conservateur de Kim Campbell subirait un choc. Ce qui a surpris, voire étonné, ce sont les magnitudes ; celles des victoires et celles des défaites. Personne n'avait prédit une telle déconfiture pour les conservateurs ; on avait sous-estimé le raz-de-marée rouge en Ontario et dans les Maritimes ; enfin on ne croyait pas que le Bloc ferait une telle récolte de sièges au Québec. Le *Wall Street Journal* a estimé que les résultats ébranlaient le système politique canadien jusque dans ses fondations. Le *Los Angeles Times* a qualifié le choix des Canadiens de « tremblement de terre 65 ».

^{*} Je tiens à remercier Pierre Lachance qui a procédé à la collecte des données.

⁶⁵ *La Presse*, 28 octobre 1993.

[126]

Commentant les résultats de la dernière élection fédérale au Québec, Robert Bourassa a qualifié la nouvelle situation d'« éphémère » : les appuis au Bloc québécois ne dureront pas... pas plus que ceux que les Québécois avaient accordés en 1962 au Crédit social, ajoutait-il 66. Les militants du Bloc québécois rejoignaient le premier ministre lorsqu'ils portaient un T-shirt où l'on pouvait lire : « J'ai travaillé à la seule première et dernière campagne électorale du Bloc québécois. » Point de paradoxe : si le pronostic est le même, il est fondé sur des espoirs diamétralement opposés. Le premier estime que le mouvement nationaliste va s'essouffler. Les seconds souhaitent, au contraire, que l'élection fédérale du 25 octobre 1993 demeure la dernière à laquelle les Québécois auront été conviés puisque d'ici là, prédisent-ils, la souveraineté du Québec deviendra une réalité.

Dans la course à relais à laquelle participent souverainistes et fédéralistes, le scrutin d'octobre 1993 constituait la deuxième d'une série de quatre étapes. Au lendemain de l'échec de Meech, qui a « ragaillar-di » le mouvement nationaliste québécois 67. Celui-ci se trouvait placé devant quatre obstacles. D'abord il fallait battre tout projet constitutionnel que les fédéralistes présenteraient. Ensuite il importait d'envoyer à Ottawa un fort contingent de députés du Bloc. Les souverainistes ont sans nul doute franchi les deux premiers [127] obstacles. Restent les deux derniers : la victoire électorale du Parti québécois et la tenue d'un référendum également victorieux sur la souveraineté du Québec. Si l'enjeu est le même pour les deux camps, les exigences ne sont pas du même ordre pour l'un et l'autre. Les souverainistes doivent réaliser un parcours sans faute : le moindre accroc aura pour eux des

⁶⁶ *La Presse*, 27 octobre 1993.

É. CLOUTIER, J.-H. GUAY et D. LATOUCHE, Le virage ou comment les Québécois sont devenus souverainistes, Montréal, Québec-Amérique, 1992. Le premier événement qui a été l'élément déclencheur est sans aucun doute le jugement rendu par la Cour Suprême sur l'affichage commercial en décembre 1988. L'opinion publique se radicalisa; le gouvernement provincial adopta la Loi 178; et le Canada anglais réagit négativement. Il n'en fallait pas plus pour ébranler les appuis politiques à l'Accord du lac Meech.

conséquences irrémédiables. Il suffit au contraire aux fédéralistes de franchir avec habileté l'un ou l'autre des obstacles pour que leurs adversaires soient déroutés et que le Québec reste, au bout de la course, dans la fédération canadienne. Le très fédéraliste Bob White, président du Congrès du travail du Canada, sait très bien que les nationalistes ne sont pas au bout de leurs peines : « Si la souveraineté est la destination du Québec, il y a encore d'autres obstacles le long de la route. Il faudra un nouveau gouvernement au Québec. Il faudra une décision de la majorité des électeurs québécois par voie référendaire 68. » Dans ce contexte, on comprend l'importance de déterminer si les résultats du scrutin d'octobre dernier sont fragiles, voire circonstanciels ou s'ils s'appuient, au contraire, sur des fondements structurels. Et si cette hypothèse s'avère être la bonne quels sont donc ces fondements ?

Il nous faudra d'abord décrire les résultats sur trois plans : (1) la participation électorale, (2) l'histoire des partis dominants et (3) la situation de chacun des partis au lendemain de l'élection. Puis nous tenterons d'expliquer le choix des électeurs en nous arrêtant à deux niveaux de causalité : les facteurs économiques d'une part et les facteurs sociologico-politiques d'autre part. Une fois ces éléments considérés un à un, il nous sera possible de réfléchir d'une [128] manière plus générale sur la portée des résultats de cette élection fédérale.

⁶⁸ La Presse, 15 décembre 1993.

La participation électorale 69

Le 25 octobre 1993, 3 858 630 électeurs du Québec se sont rendus à leur bureau de vote pour déposer dans l'urne leur bulletin de vote : 3 737 352 Québécoises et Québécois se sont prononcés en faveur d'un candidat et 121 278 bulletins de vote ont été rejetés. Selon Élection Canada, on trouvait 4 956 494 électeurs inscrits sur les listes 70. Le taux de participation au scrutin atteint donc 77,8 %, contre 75,2 % en 1988 et 76,2 % en 1984.

Cette participation est l'une des plus fortes depuis plusieurs élections, il faut remonter à l'élection de 1958 (79,4 %) pour retrouver un plus haut niveau que celui de l'élection d'octobre dernier. La participation des citoyens aux scrutins fédéraux des dernières années tranche nettement avec celles enregistrées en 1980 (68,1 %) et en 1974 [129] (67,4 %). Cette récente participation varie cependant beaucoup selon les circonscriptions.

Qui se rend voter ? Peut-on tracer un profil de l'électeur-type ? Jon H. Pammett, dans son étude sur L'exercice du droit de vote 71, a dé-

Il faut noter qu'au moment où la recherche fut effectuée, Élections Canada n'avait pas encore publié les données définitives pour l'élection qui nous intéresse ici. Nous nous sommes donc appuyés sur les résultats d'Élections Canada datés du 10 novembre. Selon l'organisme ces données restent préliminaires. Ainsi dans 5 des 75 circonscriptions électorales, les votes rejetés n'avaient pas été encore compilés. Inévitablement, les résultats officiels différeront quelque peu des nôtres. Ces résultats sont cependant nettement plus précis que ceux publiés dans La Presse le mercredi 27 octobre 1993 fondés sur la compilation effectuée par la Presse Canadienne : pour douze circonscriptions les résultats de quelques bureaux (de 1 à 4 bureaux) de scrutins n'avaient pas été enregistrés. Quoi qu'il en soit, dans un cas comme dans l'autre, les différences sont si faibles que les proportions des suffrages accordés à chaque formation n'en sont que très peu affectées.

⁷⁰ On compte les 46 964 électeurs et électrices qui ont été enregistrés le jour même du scrutin.

⁷¹ Jon H. PAMMETT, « L'exercice du droit de vote au Canada », dans La participation électorale au Canada (Herman BAKVIS, directeur) volume 15 des 23 consacrés aux recherches effectuées pour la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Montréal-Toronto, Wil-

montré, sur la base de sondages de la maison Gallup effectués au cours des années 1980, que plusieurs facteurs expliquent la participation électorale. Certains relèvent des attitudes (degré d'intérêt pour les affaires publiques, sentiment de puissance, etc.), d'autres sont de l'ordre des comportements (lecture des journaux, écoute des bulletins de nouvelles, participation à des rassemblements, militantisme politique, etc.). Jean Laponce 72 a développé, il y a plusieurs années, une typologie du non-votant. On y retrouverait le « boycotteur » (il refuse d'aller voter pour des raisons personnelles) ; l' « électeur à la retraite » (la politique l'a déjà intéressé) ; le « barbare » (la politique ne l'intéresse pas); et le « spectateur » (il préfère regarder que participer). Par delà les motifs personnels, impossibles à établir sur la base des résultats électoraux et des recensements, il existe cependant des facteurs socioéconomiques qui jouent aussi un rôle. Parmi ceux-là figurent l'âge, le revenu familial, l'état matrimonial et l'occupation. Nos données ⁷³, fondées sur les entités que constituent les circonscriptions [130] électorales, confirment les résultats obtenus sur la base de sondages.

- 1. Les circonscriptions qui comptent un pourcentage plus élevé de gens ayant entre 18 et 30 ans affichent un taux de participation plus bas que la moyenne,
- 2. Les circonscriptions où les citoyens disposent des plus hauts revenus affichent un taux de participation plus élevé que la moyenne;
- 3. Les circonscriptions où la proportion d'administrateurs est plus grande vont davantage se rendre voter que la moyenne;
- 4. Enfin, plus on compte dans une circonscription électorale de célibataires plus la participation électorale est faible.

son & Lafleur, Dundern Press, ministère d'Approvisionnements et Services Canada, 1991.

⁷² J.A. LAPONCE, « Non Voting and Non-Voters : A Typology », Revue canadienne d'économique et de science politique, vol. 33, 1967, 75-87.

⁷³ Statistiques Canada, Profil des circonscriptions électorales fédérales, partie A et B, catalogue 93-335, 93-336.

Pour chacun de ces quatre facteurs, les corrélations enregistrées sont significatives ⁷⁴. Dans le tableau 6.1 on a aussi regroupé les circonscriptions en trois grandes catégories pour chacun des facteurs étudiés. On constate ainsi que dans les circonscriptions comptant un plus grand nombre de jeunes de 18 à 30 ans, le taux de participation est de 73,5 % contre 77.1 % dans les circonscriptions comptant un plus faible pourcentage de jeunes gens. Il en va de même pour les autres facteurs. Les variations du taux de participation obtenue sont certes limitées - de trois à six points - mais il ne faut pas oublier qu'à chaque point de pourcentage on peut, en moyenne, associer quelque 700 électrices et électeurs.

Puisqu'il ne s'agit pas de données obtenues sur la base d'un échantillon, nous n'aurions pas - du moins théoriquement - à tenir compte du seuil de signification. Nous les fournissons donc à seul titre indicatif II en sera de même par la suite.

[131] TABLEAU 6.1 Facteurs socio-économiques de la participation électorale

de 1993 à partir des circonscriptions électorales

	Corrélation	Taux de participation	Nombre
Facteur âge	(-0,2597**) a		19
circonscription plus jeune ^b circonscription intermédiaire circonscription plus âgée		73,5 76,2 77,1	20 36
Facteur revenu	(+ 0,3616**)		
circonscription plus fortunée ^c circonscription intermédiaire circonscription moins fortunée		78,2 76,6 73,0	25 25 25
Facteur profession d	(+ 0,3019**)		
circonscription plus professionnelle circonscription intermédiaire circonscription moins professionnelle		77,9 75,8 74,2	25 25 25

A Les coefficients ont été calculés sur la base des données brutes. ** p < 0,05 * p < 0.10.

- \mathbf{C} Le revenu médian est ici utilisé. Les circonscriptions dont le revenu médian familial est supérieur à 37 053\$ sont définies comme « plus fortunées » ; celles inférieures à 30 979\$ sont définies comme « plus pauvres » ; la catégorie intermédiaire se situe entre les deux.
- Nous n'avons ici retenu que les gens occupant des fonctions professionnelles liées à l'administration et ce pour les hommes. Quand plus de 14 % des hommes actifs sur le marché de l'emploi appartiennent à cette catégorie, la circonscription est définie comme « professionnelle ». Si moins de 11,6 % des hommes actifs sur le marché de l'emploi sont dans cette catégorie, la circonscription est définie comme « peu professionnelle ». La catégorie intermédiaire se situe entre les deux.

La typologie est définie selon la proportion de gens ayant entre 18 et 30 ans. Une circonscription qualifiée de « plus jeune » compte plus de 25 % de sa population entre 18 et 30 ans. Les circonscriptions qualifiées de « plus âgées » comptent moins de 23 % de leur population entre 18 et 30 ans. La catégorie intermédiaire se situe entre les deux.

	Corrélation	Taux de participation	Nombre
Facteur état matrimonial e	(- 0,2110*)		
circonscription comptant plus de gens mariés		78,6	26
circonscription intermédiaire		75,6	25
circonscription comptant moins de gens mariés		72,4	24

[132]

Ces quatre variables sont en partie interreliées, bien que très inégalement. Les circonscriptions qui comptent un grand nombre de jeunes gens ont ainsi de fortes chances de compter un plus grand nombre de célibataires. Les revenus médians risquent fort d'être plus bas lorsqu'on compte moins de professionnels de l'administration. Les différents facteurs évoluent donc d'une manière souvent convergente 75. La circonscription de Papineau-Saint-Michel constitue un bel exemple. On y enregistre un bas taux de participation (64 %): on y compte une plus forte proportion de jeunes (27 %), presque autant de célibataires que de gens mariés (0,94), un revenu familial médian bas (23 473 \$) et peu d'administrateurs (7 %). La circonscription de Lachine-Lac-Saint-Louis nous offre un portrait très différent ; le taux de participation y est élevé (85 %) : elle compte une faible proportion de jeunes (20 %), un rapport célibataires/gens mariés plus bas (0,57), un revenu médian élevé (49 945 \$) [133] et une forte proportion de citoyens dont les fonctions professionnelles sont liées à l'administration (24 %).

Que peut-on déduire d'un taux de participation élevé ? Peut-on y voir une preuve que l'électorat a manifesté une protestation circons-

lci nous avons utilisé le rapport de gens célibataires sur le nombre de gens mariés. Nous n'avons pas tenu compte des autres catégories. Si le rapport est supérieur à 0,72, la circonscription en est une comptant moins de gens mariés; si le rapport est inférieur à 0,60, elle est définie comme comptant plus de gens mariés; entre ces deux points on retrouve les circonscriptions de la catégorie intermédiaire.

Lorsqu'on prend en compte l'ensemble de ces facteurs pour expliquer le taux de participation, le R carré atteint 0,21. La variable la plus significative est l'âge ; la prédominance de ce facteur que l'on observe ici rejoint aussi les recherches de PAMMET, déjà citées.

tancielle ? Il est difficile, sur la base de ces premiers résultats, de souscrire à cette thèse. Si les citoyens sont devenus très sceptiques à l'endroit de la classe politique, ils n'ont pas pour autant abdiqué leur rôle d'électeur. Bien au contraire. Le taux de participation en témoigne et le fait que le profil des votants soit le même que par les années passées en est une autre preuve. En d'autres termes, les « habitués » n'ont pas boudé les bureaux de vote pour laisser leur place à un groupe de protestataires épisodiques.

Un nouveau parti dominant

Ayant récolté 54 des 75 sièges et 49,3 % du vote, le Bloc québécois est, sans nul doute, devenu le parti dominant au Québec. Il ne lui manquait en fait que quelque 25 000 votes pour atteindre la barre du 50 %.

Les Québécois votent historiquement du « côté du pouvoir ». Depuis 1945, seize élections générales ont eu lieu. Pour douze d'entre elles, les Québécois ont envoyé à Ottawa une majorité de députés de la couleur de ceux qui allaient prendre le pouvoir à l'échelle nationale. Les Québécois furent libéraux quand le pays l'était; conservateurs quand le pays le devint! Le poids du Québec a, du reste, toujours pesé lourd avec plus de 25 % des sièges aux Communes. Les trois premières exceptions sont celles-ci.

D'abord celle de 1957 : les électeurs du Québec sont demeurés en faveur du Parti libéral alors que le pays portait au pouvoir un gouvernement minoritaire du Parti conservateur. [134] À l'élection de 1958 les Québécois se sont d'ailleurs empressés d'être du « côté du pouvoir » en appuyant l'équipe de Diefenbaker.

Ensuite celle de 1962. On y trouve le scénario inverse : la délégation québécoise est devenue libérale alors que le pays restait conservateur – bien que minoritaire. En 1963, le pays imitait les Québécois en portant au pouvoir les libéraux de Pearson.

TABLEAU 6.2 Résultats électoraux fédéraux de 1988 et de 1993 (Québec) et calcul de la différence

Formations politiques	Vote en 1988	% du vote en 1988	Votes en 1993	% du vote en 1993	Différence
BQ	_	_	1 843 964	49,34	49,34
PLC	1 058 952	30,25	1 231 569	32,95	2,70
PC	1 844 279	52,68	505 233	13,52	-39,16
NPD	488 633	13,96	57 784	1,55	-12,41
Autres *	109 239	3,12	98 802	2,64	-0, 48
Total	3 501 103		3 737 352		

La troisième élection est celle de Clark en 1979. Le pays a opté pour l'équipe conservatrice – bien que minoritaire – alors que nous restions solidement attachés à l'équipe libérale de Pierre Trudeau. En 1980, le pays se ravisa et opta pour l'équipe libérale.

Dans chacun de ces cas, les Québécois ne demeurèrent en retrait que pendant bien peu de temps puisque dans [135] les trois situations évoquées le pays se retrouvait avec un gouvernement minoritaire dont aucun n'aura duré beaucoup plus qu'un an. Depuis 1945, les formations politiques choisies par les Québécois furent donc presque toujours au pouvoir au niveau fédéral. Dans ce contexte on peut dire que l'élection d'octobre 1993 nous présente plusieurs éléments de rupture. Premièrement, les Québécois ne sont pas du côté du pouvoir ; deuxièmement, cette situation risque peu d'être éphémère puisque le gouvernement libéral est majoritaire ; et troisièmement, la délégation envoyée est d'un parti qui se dit ouvertement souverainiste. Le premier titre est rare ; le second exceptionnel (il faut remonter aux années 1930) ; quant au dernier il relève de l'inédit.

-

^{*} On y compte également les indépendants et les « sans appellation ». Selon les données préliminaires, le plus populaire des petits partis est le Parti de la Loi naturelle qui aurait recueilli plus de 20 000 votes.

Si le caractère distinct de l'électorat québécois s'est particulièrement imposé lors du dernier scrutin, il importe de souligner que le vote québécois a toujours eu une texture particulière. En effet, les Québécois ont presque toujours envoyé une délégation très homogène à Ottawa. À ce chapitre il faut cependant noter que l'élection de 1993 envoie une délégation un peu moins homogène que les précédentes (l'Ontario a largement dépassé cette fois le Québec). Depuis 1965, jamais le groupe de députés libéraux ou conservateurs ne fut inférieur à 56. Sur les huit élections ici considérées 76 quatre portèrent une équipe de plus de 60 députés du même parti. Aussi le parti qui remporte le plus grand nombre de sièges récolte habituellement une majorité de suffrages de quelques points, ce qui n'est pas le cas du Bloc.

Le mode de scrutin uninominal à un tour est toujours générateur d'une distorsion. Le parti dominant obtient quasi systématiquement un plus grand pourcentage de sièges que le pourcentage de suffrages obtenus. En ce sens, il [136] existe toujours une distorsion entre la représentation en termes de sièges et la volonté populaire calculée sur la base du vote exprimé.

TABLEAU 6.3

Résultats des élections fédérales 1993 (Québec)
selon les votes et les sièges

Partis politiques	% des votes valides	Nombre de sièges	% des sièges	Distorsion
BQ	49,24	54	72,00	22,76
PLC	32,97	19	25,33	-7,64
PC	13,57	1	1,33	-12,24
NPD	1,54	0	0,00	-1,54
Autres	2,68	1	1,33	-1,35
Total	100,00	75	99,99	

⁷⁶ En excluant celle de 1993.

En 1993, le Bloc a été nettement avantagé. Il a recueilli 72 % des sièges, soit 54 sur 75 bien qu'il n'ait pas obtenu 50 % des suffrages. Les autres partis ont tous été désavantagés. La distorsion est particulièrement forte pour le Parti conservateur. Un survol des six dernières élections nous indique cependant que la distorsion, s'il en est toujours une, fut, en 1993, moins avantageuse pour le parti dominant qu'elle ne l'avait été lors des cinq élections précédentes. Depuis le début du siècle 77, sur les 26 élections générales qui ont eu lieu, il n'y en a que cinq où l'on [137] compte une distorsion inférieure à 22 points (1911, 1930, 1958, 1962 et 1963).

Sur la base des chiffres, les résultats de l'élection de 1993 montrent, malgré tout, une grande cohésion mais celle-ci est plus faible quant au vote, et quant aux sièges ; la distorsion induite par le mode de scrutin est aussi plus faible. En pleine campagne électorale, Lucien Bouchard indiquait qu'il souhaitait que le Québec ne parle pas à Ottawa comme un « tout » et que les deux grandes options politiques souverainiste et fédéraliste - qui dynamisent l'électorat québécois soient présentes à la Chambre des communes ; les chiffres suggèrent qu'il a été entendu.

TABLEAU 6.4 Distorsion en faveur du parti dominant au cours des dernières élections

Élections	Parti dominant	Nombre de sièges	% de sièges	% de votes	distorsion
1974	PLC	60	81,08	54	27
1979	PLC	67	89,33	62	27
1980	PLC	74	98,67	68	31
1984	PC	58	77,33	50	27
1988	PC	63	84,00	53	31
1993	BQ	54	72,00	49	23

⁷⁷ Des élections générales de 1900 à celles de 1988.

Au-delà des chiffres, cette rétrospective historique du parti dominant nous montre bien plus. Depuis quelques décennies, l'électorat québécois multiplie les volte-face 78. [138] En fait la bannière partisane des majorités de députés québécois a changé de couleur trois fois depuis 15 ans. D'abord l'électorat du Québec fut massivement libéral. Puis, en 1984 et 1988, les Québécois furent plus conservateurs que le reste du pays. La distinction se manifestait alors dans l'homogénéité quantitative de la délégation et l'inévitable poids qu'elle aurait au caucus ministériel et au Cabinet. En 1993, les Québécois francophones ont choisi une nouvelle bannière estimant avoir été « trahis » (le rapatriement de la constitution de 1982) par les premiers et déçus (l'échec de Meech) par les seconds. Malgré des postulats différents, il s'agit, ni plus ni moins, de la troisième version du French Power ⁷⁹. La première version fut celle des « trois colombes » de l'époque Trudeau. La seconde, celle du « beau risque », s'est imposée dans les résultats de 1984. Les résultats de 1993 expriment, quant à eux, tout autrement la même volonté distinctive, qui est devenue structurelle au fil du temps, celle qu'on a associée cette fois au slogan de vrai pouvoir ». Ce qui joue ici c'est la teneur du discours, nettement souverainiste. En ce sens le nouveau parti dominant exprime une rupture dans la tradition électorale mais aussi une continuité.

La situation des différents partis

Les lendemains d'élections, la direction de chaque parti trace un bilan de ses efforts. Pour le Nouveau Parti démocratique et les conservateurs, le constat est lourd à porter, si lourd que la leader conservatrice a d'ailleurs remis sa démission quelques semaines après les élections. Pour les [139] libéraux, les résultats obtenus au Québec sont mieux que ceux de la dernière élection, mais ils sont très loin de ceux qu'obtenait Pierre Trudeau. Quant aux bloquistes on comprend leur satisfac-

⁷⁸ La Presse, 26 octobre 1993. Voir l'éditorial de Claude Masson intitulé : « Le nouveau parlement fédéral ».

Il faut lire l'éditorial de Lise Bissonnette, du journal *Le Devoir*, daté du 28 octobre 1993, intitulé « Des colombes aux faucons ».

tion. Rarement les nouveaux partis obtiennent-ils autant à leur première expérience électorale. Même Lucien Bouchard se disait étonné de l'ampleur de la vague. Arrêtons-nous à chacune des formations.

Suite aux élections d'octobre 1993, la situation du Nouveau Parti démocratique au Québec peut sans nul doute être qualifiée de dramatique, d'autant plus que depuis près de 15 ans des progrès notoires avaient été enregistrés. En fait depuis 1979, le Nouveau Parti démocratique avait progressivement amélioré sa cote de popularité auprès de l'électorat québécois : de 5 %, il était passé à 9 % aux élections de 1980 et de 1984 pour atteindre 14 % en 1988. Lors de l'élection partielle du 2 février 1990, dans la circonscription de Chambly, le NPD avait même fait élire son premier député québécois à la Chambre des communes, Phil Edmonston. Un sondage Gallup effectué à l'automne 1989 indiquait que les néo-démocrates obtenaient 15 % des intentions de vote 80. En 1990, ils en récoltaient 18 % 81. Un an plus tard, les signes d'essoufflement se multipliaient et la chute s'amorçait ; la même maison ne leur accordait plus que 13 % des intentions de vote 82. À l'automne 1992, le NPD n'obtenait plus que 9 % 83. Ce parti accusait donc plusieurs signes de faiblesse depuis près de deux ans. Le résultat du 25 octobre fut néanmoins brutal. Le 1,5 % obtenu au scrutin d'octobre 1993 est de l'ordre du désastre. Dans le [140] tiers des circonscriptions, le Nouveau Parti démocratique ne se situe même pas au quatrième rang, derrière bloquistes, libéraux et conservateurs. Dans une vingtaine de circonscriptions, il fut devancé par le représentant du Parti de la Loi naturelle. Le plus haut score du NPD fut enregisté à Outremont : il a obtenu quelque 4 % des votes ! En somme, le Nouveau Parti démocratique est en voie de devenir un parti marginal, du moins au Québec.

Dans les jours qui suivirent l'élection, Kim Campbell déclarait : « Notre aile parlementaire a été durement frappée mais nous sommes toujours une solide organisation. » La première partie de sa phrase ne fait pas de doute. Il aurait même fallu utiliser le terme « foudroyée » plutôt que « frappée ». Un parti qui passe de 169 à 2 sièges subit une

⁸⁰ La Presse, 21 septembre 1989.

⁸¹ La Presse, 27 septembre 1990.

⁸² *La Presse*, 19 septembre 1991.

⁸³ La Presse, 17 septembre 1992.

défaite qu'on relatera dans les annales de l'histoire électorale. Quant à ce qui a trait à l'organisation du parti, tout le travail risque de revenir à Jean Charest. Le conservateur élu de Sherbrooke est, depuis le 26 octobre, seul pour incarner tout le Parti conservateur au Québec ; depuis décembre 1993, il est devenu chef des « troupes » conservatrices.

La débâcle de ses collègues conservateurs est très manifeste lorsque le décompte final nous indique que les conservateurs se sont retrouvés au troisième rang dans 63 des 75 circonscriptions électorales. Bien plus, quelque 50 candidats et candidates conservateurs perdent leur dépôt puisqu'ils n'ont pas atteint le plancher de 15 % des suffrages, fixé par la loi. Certains ministres se trouvent dans cette situation : Gilles Loiselle, Jean Corbeil et Monique Landry 84. Ce parti qui avait obtenu 63 85 sièges en 1988 et 53 % des [141] suffrages, revient à la case départ. Il se retrouve concrètement dans la même situation que celle qui prévalait avant l'arrivée de Brian Mulroney à la tête des conservateurs. En 1980, n'avaient-ils pas récolté qu'un seul siège au Québec, Joliette, avec Roch Lasalle, et 13 % du vote ?

Il ne fait pas de doute que l'alliance PQ-PC s'est effondrée avec l'échec de Meech et l'émergence du Bloc. L'électorat nationaliste qui avait appuyé les conservateurs en 1984, sur la base du « beau risque », et en 1988, sur la base de l'accord de libre-échange, a trouvé, dans le Bloc, en 1993, un nouveau véhicule à ses aspirations. Au cours de l'été qui précéda la campagne électorale, Kim Campbell avait le vent dans les voiles. Faire oublier les années Mulroney, et plus précisément les gâchis constitutionnels et les mesures fiscales impopulaires, tels étaient ses défis. Le soutien estival qu'elle obtint était cependant très fragile, au cours des trois dernières années, les Québécois avaient porté un jugement très sévère à l'endroit des conservateurs de Brian Mulroney. Pendant toute l'année 1992, et ce sur la base de 19 sondages recensés par Édouard Cloutier ayant été effectués par des firmes de sondages différentes, tous placèrent le Parti progressiste-conservateur au troisième rang, avec un maximum de 24 % et un minimum de 10 %. Pour l'année 1991, le verdict populaire n'est guère plus relui-

⁸⁴ *La Presse*, 29 octobre 1993.

Lors de l'élection partielle de Chambly, les conservateurs avaient perdu un siège. Au moment du déclenchement des élections de 1993, ils détenaient donc 62 sièges à la Chambre.

123

sant : sur une trentaine de sondages un seul place les conservateurs au second rang. L'establishment du parti attendait de Kim Campbell un miracle.

Le Bloc est le grand gagnant de cette élection. Parti dominant au Québec, opposition officielle à Ottawa, les attentes sont grandes pour ce jeune parti. Il est essentiellement né de la mort de Meech; l'étincelle initiale fut donnée par le dépôt du rapport Charest. Son premier noyau fut constitué de démissionnaires conservateurs : François Gérin [142] (Mégantic-Compton-Stanstead) d'abord, Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean) ensuite, puis le député Gilbert Chartrand (Verdun-Saint-Paul). Quand l'échec de Meech ne fit plus de doute alors s'ajoutèrent quelques autres conservateurs et libéraux. L'élection de Gilles Duceppe (Laurier-Sainte-Marie) en août 1990 était prémonitoire. Le Bloc obtint une majorité de plus de 10 000 votes : il recueillit quasi complètement le vote conservateur et néo-démocrate, lesquels avaient respectivement obtenu 29,7 % et 21,6 % des votes en 1988. Cette victoire électorale fit boule de neige. En 1991, les sondages placent tantôt les libéraux au premier rang, tantôt les bloquistes. En 1992, le Bloc est au premier rang dans tous les sondages effectués par des maisons québécoises 86. Puisque les libéraux demeurent relativement stables en 1991-1992, cette croissance se fait inévitablement aux dépens des deux autres formations. En octobre 1993, le déplacement du vote ne fait d'ailleurs pas de doute : 51 des 54 sièges que le Bloc a obtenus en 1993 avaient été emportés, en 1988, par des conservateurs. Majoritairement, l'électorat du bloc est donc composé d'ex-conservateurs. La composante minoritaire provient, quant à elle, des néo-démocrates 87 qui, rappelons-le, avaient obtenu 14 % du vote en 1988. Restent les libéraux.

Deux maisons : CROP et Léger et Léger. Les maisons de sondage Gallup et Angus Reid placent un peu plus souvent le Bloc au second rang.

Le fait que Bob White, du Congrès du Travail du Canada, puissant allié du NPD, ait souligné que le Bloc québécois a adopté des positions progressistes sur les relations de travail et sur les programmes sociaux est révélateur de l'existence de cette tendance « socio-démocrate » au sein du Bloc (tout comme d'ailleurs on en retrouve une au sein du Parti québécois).

[143]

Depuis le début du XX^e siècle jusqu'à l'élection de 1984, le Québec a toujours été acquis aux libéraux. Quelques exceptions sont venues briser la règle: 1911, 1930 et 1958. Selon l'analyse de Pierre Drouilly, l'élection fédérale de 1984 a marqué le « début d'un réalignement partisan à long terme de l'électorat québécois 88 »; 1988 est venu le confirmer. Du point de vue strictement libéral, 1993 n'est guère différent : au Québec, les libéraux ont amélioré de très peu leur score par rapport aux élections de 1988, du moins en termes de suffrages. Ils récoltaient alors 30 % des votes contre 33 % en 1993. Leur niveau de popularité est inférieur de 2 points à celui enregistré lors de la première victoire conservatrice, en 1984. Leur caucus québécois compte cependant 7 députés de plus. Deux pertes seulement depuis l'élection de 1988 : Laurier-Sainte-Marie (défaite déjà enregistrée lors de la victoire de Gilles Duceppe) et Shefford, dont le député avait quitté le caucus libéral pour rejoindre le Bloc. Les libéraux ont fait quelques gains aux dépens des conservateurs dans des zones francophones. C'est le cas de la circonscription de Saint-Maurice où le chef libéral l'a emporté, ainsi que de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine et aussi Laval-Ouest. Mais dans tous les autres cas, les libéraux ont simplement repris des circonscriptions traditionnellement libérales : Outremont, Vaudreuil, Verdun-Saint-Paul, Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux, et Lachine-Lac-Saint-Louis. En somme, le Parti libéral a fait la plus grande part de ses gains dans sa zone de prédilection.

Peu importe la couleur gagnante, au total, très peu de luttes serrées ont eu lieu. On ne compte que quatre circonscriptions au sein desquelles la majorité a été de 1000 votes [144] ou moins. Dans une seule circonscription, Bourassa, la majorité fut inférieure à 100 votes ; le bloquiste Osvaldo Nunez y a battu le libéral Denis Coderre de justesse. À l'inverse, dans la circonscription de Terrebonne, Benoît Sauvageau du Bloc québécois l'emportait avec plus de 40 000 votes sur son adversaire libérale, Claire Brouillet. Quant à Jean Charest, de la circonscription de Sherbrooke, il l'emportait avec une majorité de quelque 8000 votes. Même le candidat indépendant, Gilles Bernier, de la

Pierre DROUILLY, « L'élection fédérale du 21 novembre 1988 au Québec : une analyse des résultats », dans *L'année politique 1988-1989 au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, p. 112.

circonscription de Beauce, l'emportait avec plus de 2000 votes de majorité. Le score gagnant des libéraux et des bloquistes est fort peu différent. Dans les 54 circonscriptions emportées par le Bloc, le pourcentage moyen obtenu par ce parti fut de 56,1 % des votes, les libéraux n'y ayant recueilli que 25,5 % du vote. Dans les circonscriptions libérales, les candidats gagnants l'emportèrent avec 56,5 % des votes ; le Bloc n'y ayant recueilli que 29,7 % du vote. Libéraux et bloquistes ont donc fait campagne dans des zones différentes, auprès d'électorats différents.

Après coup, il est toujours plus facile d'identifier les symptômes d'un comportement. Dans ce cas il est cependant évident que les sondages nous avaient mis sur la piste. Depuis l'échec de Meech, les maisons québécoises plaçaient les différents partis dans l'ordre où ils se sont finalement retrouvés. Si l'on considère les quatre sondages faits par la maison CROP en février, mai, août et novembre 1992, et qu'on établit les moyennes respectives pour chaque formation, un seul parti, le NPD, a de quoi être réellement surpris, même si la tendance était déjà assez visible. Si l'on effectue une nouvelle répartition des moyennes sur la base des résultats réels du NPD et des partis placés sous la bannière « autres », on obtient pratiquement les résultats de l'élection : le Parti libéral récolte 33,6 % alors qu'il a obtenu [145] 32,97 % des suffrages réels ; le Bloc se voit attribuer 46,9 % alors qu'il a obtenu 49,24 % et finalement les conservateurs recueillent 15,26 % des appuis alors qu'ils n'en ont obtenu que 13,5 %. Aucun des écarts n'excède 3 %.

Les électeurs n'ont donc pas été victimes d'une brusque saute d'humeur, du moins en ce qui concerne les trois principales formations. Bien au contraire. Leur message était clair et depuis déjà plusieurs mois leur choix collectif s'imposait.

« Le vote est une affaire personnelle », dit-on souvent, et avec raison. C'est d'ailleurs là un des fondements de la vie démocratique. On éprouve toujours une certaine hésitation à expliquer le vote, à le décortiquer pour dégager, à partir d'une myriade de facteurs individuels, des facteurs structurels qui renvoient aux groupes composant un électorat. Cet effort s'impose pourtant dans la mesure où le choix électoral découle pour une large part des appartenances propres aux électeurs. À celles-ci s'ajoutent inévitablement (et heureusement) trois ensem-

bles de facteurs ad hoc : (1) les caractéristiques individuelles, liées autant aux personnalités des électeurs qu'à celles des candidats ; (2) les bons et les mauvais coups réalisés sur le terrain même de la campagne électorale et ce dans chacune des circonscriptions; et (3) les commentaires des journalistes, chroniqueurs et porte-parole de toutes sortes qui, quoi qu'on en dise, influencent le vote. L'explication qui s'attache aux seules appartenances reste donc incomplète. Malgré ses limites, elle a cependant l'avantage de nous fournir un cadre explicatif général auquel on aura le loisir de greffer les éléments ad hoc.

L'analyse du comportement électoral peut être faite sur la base de deux unités statistiques : l'individu électeur et la circonscription électorale. Dans le premier cas on s'appuie sur des résultats de sondages, dans l'autre sur les [146] résultats électoraux ; on procède alors à une analyse dite « écologique » puisqu'on ne considère que des ensembles. Nous nous fonderons évidemment sur le second type. Il présente plusieurs avantages : (1) on y trouve le choix définitif de l'électeur ; (2) nous n'avons pas à « négocier » avec les électeurs discrets ; et (3) surtout il ne s'agit pas d'un échantillon, comportant son inévitable marge d'erreur. Par contre, comme le rappelait Maurice Pinard, « il est impossible par le biais de l'analyse écologique d'arriver à [des] inférences concernant les individus 89... »

Deux pistes, voire deux filons ont été explorés. Le premier renvoie aux facteurs économiques; le second aux facteurs sociologicopolitiques. Il convient de les examiner un à un.

Les facteurs économiques

Depuis quelques années, la préoccupation économique l'emporte sur toutes les autres. Les libéraux ont d'ailleurs centré toute leur campagne sur le thème de l'économie. Misant sur l'incertitude que plusieurs éprouvent quant à leur emploi, les libéraux se sont présentés devant l'électorat comme la seule force politique capable d'apporter des solutions concrètes à ce problème. La création d'emplois, la réfec-

M. PINARD, « Les Québécois votent NON : le sens et la portée du vote », dans Jean CRÊTE (dir.), Comportement électoral au Québec, p. 345.

tion des infrastructures routières et la relance économique furent, nous l'avons vu précédemment, les enjeux clés des libéraux ; le « livre rouge » des libéraux en témoignait. Ils ont voulu apparaître aux yeux de l'électorat comme un parti préoccupé par la « dignité » de tout un chacun, de pain et le beurre honorablement gagnés ».

[147]

Dans ce contexte, notre première investigation devait viser à étudier le poids des facteurs économiques sur le vote. Les circonscriptions les plus touchées par le chômage ont-elles condamné plus durement l'équipe conservatrice? L'électorat québécois s'est-il divisé en fonction de clivages socio-économiques? Les circonscriptions moins fortunées, par exemple, ont-elles été plus sensibles au discours libéral que les autres? Sept variables ont été analysées pour répondre à ces interrogations.

Nous avons travaillé, en premier lieu, avec quatre variables indicatrices de *l'état de l'économie* de la circonscription : le taux de chômage, le revenu familial médian des ménages, le revenu moyen des hommes et le revenu moyen des femmes, sur la base de données fournies par le dernier recensement. Entre ces quatre variables les corrélations sont assez fortes, bien qu'inégales ⁹⁰. Les circonscriptions qui affichent un taux de chômage élevé ont des revenus médians, des revenus-femmes et des revenus-hommes plus bas. Les corrélations sont cependant très loin d'être parfaites.

Deux des quatre variables, soit celle du taux de chômage et celle du revenu médian familial, ont été rapidement écartées puisqu'aucune corrélation n'est apparue significative entre elles et le score obtenu par les grandes formations politiques. En fait, les circonscriptions les plus touchées par le chômage n'ont pas été plus enclines à rejeter les conservateurs, que les électeurs auraient pu rendre directement ou indirectement responsables de leur situation personnelle. Elles ne se sont pas non plus montrées plus enclines à [148] appuyer les libéraux ou les bloquistes. Certes, la situation générale de l'emploi, dans la province ou au pays, a pu jouer globalement contre l'équipe gouver-

La corrélation entre le taux de chômage et le revenu des hommes est forte (r = -0.7237); mais avec le revenu médian familial elle est un peu plus faible (r = -0.5559) et avec celui des femmes nettement plus faible (r = -0.3412).

nementale mais la variation du taux de chômage par circonscription n'explique pas le choix local de l'électorat.

Restent les deux autres. L'analyse corrélationnelle indique que les circonscriptions qui ont appuyé fortement le parti de Lucien Bouchard présentaient un revenu-homme et un revenu-femme relativement bas. La tendance est contraire pour le Parti libéral : plus le revenu-homme et le revenu-femme sont élevés, plus élevés furent les appuis accordés au Parti libéral du Canada. Ainsi, des dix circonscriptions comptant les revenus-femmes les plus élevés, sept ont élu un député libéral : Saint-Henri-Westmount, Mont-Royal, Outremont, Notre-Dame-de-Grâce, Hull-Aylmer, Gatineau-La-Lièvre et Lachine-Lac-Saint-Louis. Quant au Bloc, on peut davantage l'associer au parti choisi par la classe moyenne et les classes populaires. Les exceptions sont cependant nombreuses: dans Papineau-Saint-Michel et dans Saint-Denis, par exemple, les revenus des hommes et des femmes sont nettement plus bas que la moyenne et pourtant le vote pour le Parti libéral a dépassé, dans les deux cas, le seuil de la majorité. Dans la circonscription de Terrebonne on retrouve la situation inverse: les revenus des deux sexes dépassent la moyenne et pourtant le Bloc y a obtenu une majorité écrasante.

Poursuivant dans la veine économique, nous avons voulu savoir si les circonscriptions comptant un plus grand nombre d'administrateurs, d'enseignants ou de professionnels se distinguaient. Ici aussi nous avons retenu les catégories et les données de Recensement- Canada. Ce n'est pas l'état de l'économie au sens strict qui est ici analysé; mais c'est le statut socio-économique des électeurs qui est plutôt en [149] cause. La même logique se dessine : les circonscriptions comptant un plus grand nombre d'administrateurs ont appuyé plus fortement le Parti libéral, il en fut de même pour celles comportant un grand nombre de professionnels. La logique inverse apparaît pour le Bloc. Moins le pourcentage d'administrateurs et de professionnels est élevé, plus on vote pour le Bloc. Là aussi on dénote de nombreuses exceptions. Quant au pourcentage d'instituteurs, il n'est point corrélé avec le vote libéral ni avec celui en faveur du Bloc. En résumé, on peut affirmer que les variables liées à la situation économique d'une circonscription électorale et au statut socio-économique de ses commettants sont donc corrélées au choix électoral.

TABLEAU 6.5

Coefficients de corrélation entre le vote aux partis et les variables socio-économiques dans les circonscriptions du Québec

	Vote pour le PLC	Vote pour le BQ	Vote pour le PC
Revenu-femme	0,4854**	- 0,4034**	- 0,3212**
Revenu-homme	0,2934**	- 0,2385**	- 0,1350
% d'administrateurs	0,4058**	- 0,3555**	0,2037*
% de professionnels	0,3428**	- 0,2753**	- 0,2702**

^{**} p < 0.05 - p < 0.10

Les quatre variables retenues sont cohérentes entre elles ; elles fournissent un portrait assez net, mais paradoxal : le discours du « pain et du beurre » développé par le Parti libéral ne semble pas avoir convaincu, du moins au Québec, les gens visés. D'une manière très générale, le Parti libéral semble donc avoir eu quelque facilité à convaincre [150] les circonscriptions plus riches, ayant un statut so-cio-économique plus élevé. L'étude conduite par Blais et Nadeau ⁹¹ sur les élections provinciales de 1981, menée sur la base de sondages, révélait la même tendance sur deux points importants : premièrement les classes moins fortunées de la société appuyaient davantage le courant nationaliste dont le véhicule était, dans ce cadre, le Parti québécois ; deuxièmement les administrateurs, et surtout ceux du secteur privé, hésitaient fortement à appuyer le Parti québécois.

La comparaison des coefficients est révélatrice de deux autres phénomènes. Premièrement, le vote libéral est plus facile à expliquer que le vote pour le Bloc, et celui-ci l'est plus que celui donné aux conservateurs puisqu'à chaque fois les coefficients de corrélation sont plus élevés chez les libéraux. Le vote libéral semble plus typique. Deuxièmement, le Bloc et le Parti conservateur se sont adressés à la même

A. BLAIS et R. NADEAU, « L'appui au Parti québécois : évolution de la clientèle de 1970 à 1981*, dans Jean CRÊTE (dit.), *Comportement électoral au Québec*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1984, p. 295.

clientèle.

On pourrait, sur cette seule base, croire à première vue que le vote du 25 octobre fut déterminé par des variables essentiellement économiques et que les thèmes du Parti libéral se sont avérés déterminants dans l'agenda électoral. Or, tel ne fut pas le cas. Si ces variables économiques jettent un premier éclairage explicatif sur le choix électoral des Québécois et Québécoises, il laisse, cependant, beaucoup d'ombre sur les variations qu'on cherche à expliquer. Lorsqu'on jumelle les différentes variables dans une analyse de régression, on explique à peine 26 % 92 du vote libéral et une [151] seule des quatre variables demeure significative, soit le revenu moyen des femmes. La dichotomie des « classes » ne fut donc pas celle qui a joué « en dernière instance 93 ». L'exploration de cette première veine nous conduit donc à des résultats très partiels. Nous l'avons donc mise de côté pour en explorer une seconde toute différente, et surtout plus fructueuse.

Les facteurs sociologico-politiques

Si le Parti libéral jouait indéniablement sur la corde économique, le Bloc jouait quant à lui sur la corde nationaliste. Notre analyse lexicographique du débat des chefs le montre clairement. Or c'est le Bloc québécois qui a raflé la majorité des sièges au Québec. Il ne serait donc pas étonnant que ce soit ses propres thèmes qui aient exercé l'influence la plus décisive sur le choix des électeurs. En fait, si l'agenda économique avait primé, il y a fort à parier que la crédibilité accordée par les électeurs au Bloc n'aurait pas été du même ordre puisque ce parti - quoi qu'on dise de la pertinence de son programme économique - ne pouvait d'aucune manière former le gouvernement et mettre en pratique ses solutions économiques. Évident ? Peut-être, mais il reste

Nous avons procédé à une analyse de régression pour établir ce pourcentage.

Les chercheurs s'accordent habituellement pour dire que le vote de classe n'est pas très prononcé au Canada. À ce propos, il convient de lire l'article de Ronald D. Lambert et James Curtis qui ont démontré que le vote de classe était plus prononcé pour les partis les moins aimés. R.D. LAMBERT et J.E. CURTIS, « Perceived Party Choice and Class Voting », Revue canadienne de science politique, XXVI, 2, juin 1993, p. 275-286.

à en apporter la preuve circonscription par circonscription.

Les facteurs sociologiques renvoient à trois variables : (a) la langue, (b) la région d'appartenance et (c) l'âge. Les [152] facteurs politiques renvoient à trois autres variables : (d) le rôle des chefs, (e) la présence de ministres et (f) l'héritage de la dernière élection. Il convient de s'arrêter à chacun d'entre eux et d'examiner leurs fondements respectifs.

a. La langue. Une analyse corrélationnelle entre le vote pour le Bloc et le pourcentage de francophones nous indique que l'association statistique est très forte et positive. Quant aux corrélations avec le pourcentage d'allophones et d'anglophones elles sont fortes mais négatives. Plus une circonscription compte un grand nombre d'allophones ou d'anglophones, plus le vote pour le Bloc se réduit. Le Parti libéral présente le portrait opposé : plus une circonscription compte un grand nombre d'allophones ou d'anglophones, plus le vote libéral est imposant. Des dix circonscriptions qui comptent le plus fort pourcentage d'anglophones, toutes, sans exception, ont voté pour le Parti libéral. Des dix circonscriptions les plus allophones, deux seulement ont dérogé à la règle : Ahuntsic et Anjou-Rivière-des-Prairies. Dans tous les autres cas, le libéral l'a emporté. Dans les dix circonscriptions les plus francophones, le Bloc l'a emporté dans huit cas. Les exceptions : Saint-Maurice et la Beauce.

Ces corrélations sont instructives à plus d'un titre. Premièrement, le vote libéral est, une fois de plus, un peu plus typique que le vote pour le Bloc, pour les conservateurs ou les néo-démocrates. Deuxièmement, le vote néo-démocrate restant, soit 1,5 %, s'apparente à celui des libéraux tout comme celui des conservateurs s'apparente à celui du Bloc. Et troisièmement, le vote allophone, s'il est généralement peu enclin à appuyer le Bloc, l'est néanmoins un peu plus que le vote anglophone; l'inverse s'impose aussi : les allophones sont moins libéraux que les anglophones ne le sont, [153] c'est du moins ce qu'on peut déduire de cette analyse fondée sur les circonscriptions électorales.

TABLEAU 6.6

Coefficients de corrélation entre le vote aux partis
et la composition linguistique des circonscriptions du Québec

	Francophones	Allophones	Anglophones
BQ	0,8219**	- 0,6072**	- 0,7776**
PC	0,3605**	- 0,3588**	- 0,2479**
PLC	0,8821**	0,7008**	0,7867**
NPD	0,4460**	0,3922**	0,3686**

^{**} p < 0.05

Cette corrélation n'est pas inédite; elle s'explique aisément. Bien que le nationalisme québécois moderne se définisse comme celui de tous les Québécois, peu importe leur langue ou leur origine ethnique, il s'associe concrètement depuis le début à la majorité francophone. Les électeurs et électrices du Parti québécois sont essentiellement francophones, rarement allophones et très exceptionnellement anglophones. L'électorat bloquiste a le même profil ⁹⁴. L'opposition, le conflit entre les deux langues est au cœur de la problématique nationaliste. Il n'est pas étonnant que cette [154] variable ressurgisse dans le comportement électoral ⁹⁵. Quant aux allophones, ils sont tantôt asso-

Le nationalisme québécois moderne, par opposition au nationalisme traditionnel, ne se définit point par la religion, ni par le passé mais d'abord et avant tout par la langue et le développement de l'État. Au cours des années 1980, le succès des entrepreneurs québécois-francophones a joué à cet égard un rôle certain. Pour une rétrospective du nationalisme, il faut lire Louis BALTHAZAR, *Bilan du nationalisme*, Montréal, L'Hexagone, 1990.

En fait les débuts du Bloc contrastent avec ceux du Parti québécois. Lors des élections provinciales de 1970, 1973 et même en 1976, ce parti trouvait ses appuis les plus substantiels à Montréal et non en province. Blais et Nadeau, dans une étude (*op. cit.*) sur la clientèle péquiste de 1970 à 1981, expliquaient la situation initiale du Parti québécois en soutenant que c'est à Montréal que « se cristallise la relation entre les francophones et les nonfrancophones. Montréal, rappellent-ils, est la ville où la domination du milieu anglophone est la plus visible et la plus ressentie. » L'hétérogénéité lin-

ciés à une « menace » – lorsqu'ils adoptent la langue anglaise comme langue d'usage - tantôt à un groupe dont il faut reconnaître les multiples apports - lorsqu'ils adoptent le français ⁹⁶.

Lors des deux dernières élections fédérales, la langue avait joué un rôle certain dans le choix partisan. L'élection de 1993 va plus loin encore. À propos de celle de 1984, Pierre Drouilly obtenait pour les libéraux, les néo-démocrates et les conservateurs des coefficients de corrélation de même signe mais nettement moins élevés que ceux de 1993. [155] Il faut se rappeler du « beau risque » proposé par les conservateurs, qui promettaient aux francophones de « réparer dans l'honneur et l'enthousiasme le gâchis constitutionnel des libéraux ». La corde nationaliste était utilisée. Les conservateurs d'alors incarnaient, avons-nous dit, un nouveau « french power ». À l'élection de 1988, le vote conservateur était encore plus fortement associé au vote francophone, et celui des libéraux davantage à celui des anglophones, selon l'analyse de Drouilly. Rappelons-nous que les francophones du Québec étaient demeurés sourds à tout le débat sur l'identité canadienne menacée par le traité de libre-échange canado-américain qui animait pourtant tout le Canada anglais. De ces trois élections fédérales, l'élection de 1993 apparaît comme celle où le facteur linguistique fut le plus pesant. En fait le coefficient entre le vote au Parti libéral et le pourcentage de francophones par circonscription est passé de - 0,390** en 1984 à - 0,718** en 1988, à - 0,882** en 1993. Le score de 1993 s'explique aisément dans la mesure où le Bloc, qui a remplacé le Parti

guistique de Montréal fut pendant les années 1970 une cause de mobilisation nationaliste chez les francophones. Il en va de même de l'homogénéité du reste de la province. Au départ, du point de vue des régions, le nationalisme linguistique apparaissait « impertinent » ; aujourd'hui ce sont ces circonscriptions qui ont repris, avec un peu plus de force, le projet. Depuis 20 ans, la situation montréalaise a grandement changé : la composition ethnolinguistique de Montréal n'est plus la même. L'affrontement entre francophones et anglophones n'est plus aussi prononcé qu'il pouvait l'être durant les années 1960, premièrement parce que les anglophones ne sont plus aussi présents qu'ils l'étaient (17,1 % en 1961 contre 11,7 % en 1991) et deuxièmement parce qu'entre les « deux solitudes », une troisième force a vu son nombre et son influence grandir, les allophones, que les deux grands courants politiques du Québec cherchent, du reste, à séduire.

Nos données ne nous le permettent pas, mais il y aurait lieu ici de distinguer différentes catégories d'allophones.

conservateur auprès de l'électorat francophone, est non pas fédéraliste, mais tient un discours souverainiste : le clivage linguistique s'est, de ce fait, accentué.

Nos équations de régression sont ici très révélatrices. Lorsqu'on considère l'ensemble des facteurs conjointement, une augmentation de 10 points du nombre d'anglophones dans une circonscription augmente le vote libéral de quelque 7,1 points ; une croissance du même ordre des allophones accroît le vote libéral de 4,8 points. Le Bloc enregistre évidemment des pertes qui sont du même ordre : 6,6 points dans le premier cas et 3,3 points dans le second. Les conservateurs sont affectés dans le même sens que les bloquistes mais dans des proportions nettement plus réduites : 1 et 2 points.

[156]

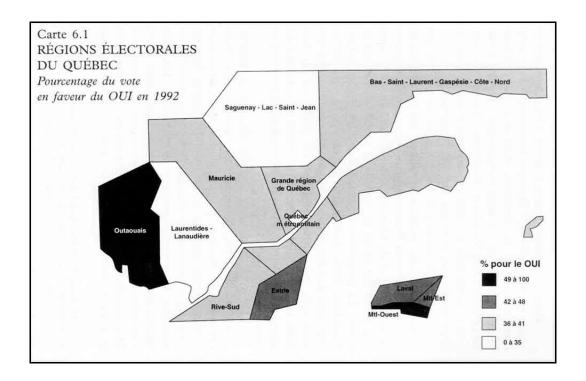
Si la langue est importante elle n'explique pas tout, ni tous les résultats. Si l'on s'en tient au seul facteur linguistique, les libéraux auraient dû obtenir dans la circonscription de Chicoutimi 22 % du vote alors qu'ils n'ont récolté qu'un maigre 11 %. Dans Manicouagan, ce même parti aurait dû obtenir 37 % du vote et non 21 % comme ce fut le cas. Dans Gatineau-La-Lièvre, les libéraux n'auraient dû avoir que 28 % du vote et non 55 % comme ce fut le cas : l'écart est ici de 27 %! En somme un grand nombre de différences ne relèvent pas de la langue mais d'autres facteurs, bien que celui-là reste le facteur le plus déterminant.

b. La région d'appartenance. Un simple coup d'œil sur la carte électorale du Québec nous laisse souvent croire que le vote a une texture régionale. Si nous divisons le Québec en 13 grandes régions électorales sur la base desquelles il est possible de regrouper les circonscriptions fédérales et les circonscriptions provinciales, il ne fait pas de doute que les Québécois ne votent pas de la même façon d'une région à l'autre.

Deux régions s'imposent d'emblée comme étant libérales : l'ouest de Montréal (63 % libérale) et l'Outaouais (47,5 %), puis suivent deux autres régions appartenant au Montréal-métropolitain : Montréal-Est (38,5 %) et Laval (35,6 %). Le score est parfait - 10 sur 10 - dans la première région ; et presque parfait dans la seconde : 3 sur 4. En fait

les libéraux y puisent 68 % de leur députation. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'impose, quant à elle, comme la plus nationaliste des régions du Québec : 66,9 % de l'électorat a donné son vote au Bloc, suivi de Laurentides-Lanaudière (64,5 %), et de la Rive-Sud de Montréal (58,6 %). Le Parti libéral du Canada trouve donc ses assises dans la grande région de Montréal. Hors de celle-ci il n'a connu que des victoires isolées.

[157]



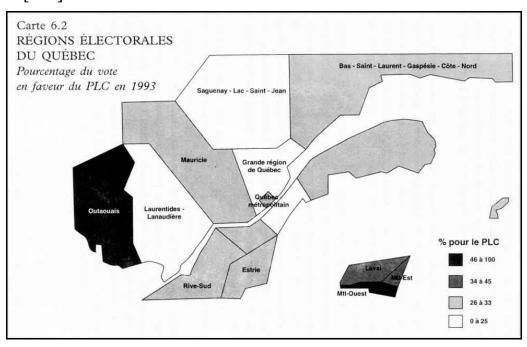
[158]

Quant au reste du Québec, il semble presque entièrement acquis au Bloc québécois. Quelques circonscriptions se détachent néanmoins des tendances régionales : Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, la seule circonscription libérale à l'est de Québec, Saint-Maurice et, finalement, Sherbrooke, avec Jean Charest, dont le voisin conservateur le plus proche, et d'ailleurs le seul, se trouve dans les Maritimes.

Derrière la plupart de ces résultats, on ne doit voir poindre aucun régionalisme, ou si peu, car les distinctions régionales trouvent finalement leur source dans la variable langue. L'ouest de Montréal vote libéral d'abord et avant tout parce que moins de 50 % de la population est francophone. La proportion de francophones au Saguenay-Lac-Saint-Jean (99 %), dans la grande région de Québec (99 %), dans celle de Laurentides-Lanaudière (95 %), de même que dans celle du Québec-métropolitain (96 %) ou du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord (95 %) est le facteur qui explique dans une large mesure les résultats du Bloc lors de l'élection d'octobre 1993.

Lorsqu'on examine la carte des résultats du référendum d'octobre 1992, la langue a joué le même rôle. Ainsi l'examen des résultats par région permet de superposer facilement aux données de la dernière élection fédérale celles du référendum sur l'entente de Charlottetown 97 et de constater la profonde similarité des résultats. Les trois régions dans lesquelles le non a obtenu les plus hauts scores sont celles-là mêmes qui ont appuyé le plus massivement le Bloc aux élections de 1993. À l'inverse, les trois régions les plus défavorables au Bloc furent, lors du référendum, les

[159]



Il faut se rappeler qu'au Québec, le référendum a eu lieu selon la loi référendaire du Québec. Les données ont été colligées en fonction des 125 circonscriptions provinciales et non en fonction des 75 circonscriptions fédérales.

[160]

plus enclines à appuyer l'entente de Charlottetown. Quant aux régions intermédiaires, si elles n'occupent pas exactement les mêmes rangs aux deux consultations, l'écart reste faible. Entre les deux ensembles de données la corrélation est très forte.

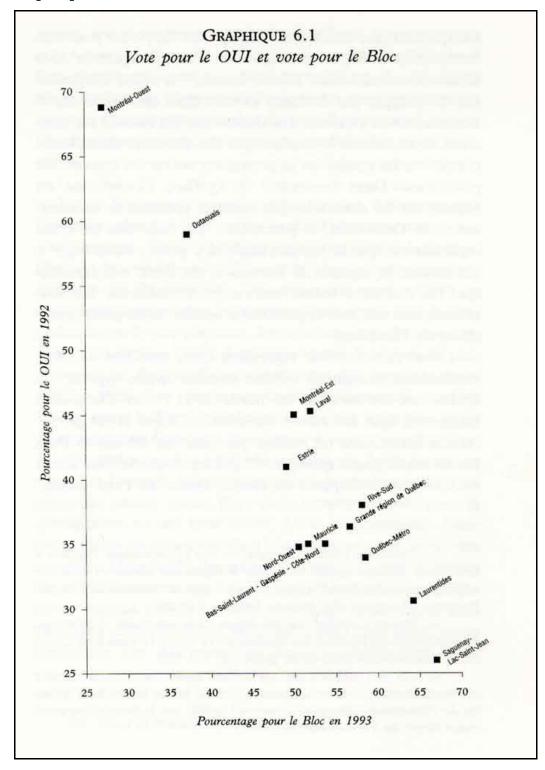
Dans une étude faite à l'échelle des circonscriptions, Alain-G. Gagnon et Alain DesRuisseaux avaient d'ailleurs relevé cette relation : « Les circonscriptions qui avaient rejeté le plus fortement les propositions de Charlottetown sont les mêmes qui ont manifesté le plus haut niveau d'appui au Bloc québécois ⁹⁸. »

Malgré les apparences, le régionalisme de l'électorat québécois est donc en grande partie artificiel. Il s'explique dans une large part par la langue. Une exception subsiste néanmoins : l'Outaouais. Les quatre circonscriptions de l'Outaouais, soit Argenteuil-Papineau, Gatineau-La-Lièvre, Hull-Aylmer et Pontiac-Gatineau-Labelle, adoptent, du moins dans le débat sur l'avenir du Québec, un comportement « distinct ».

La cause principale de cet état de fait réside dans l'incontournable géographie de la région. Celle-ci vit en osmose avec la capitale nationale ; une proportion importante de sa main-d'œuvre est associée directement ou indirectement à la fonction publique fédérale et aux dépenses qu'elle génère en Outaouais. Selon l'étude de Pierre Delorme « un peu plus de 25 000 résidents de l'Outaouais, soit environ 25 % de la main-d'œuvre totale de l'Outaouais travaillent pour le gouvernement fédéral ». Par comparaison, à Montréal, il y a seulement 2,5 % de la population à

⁹⁸ *La Presse*, 10 novembre 1993.

[161]



[162]

l'emploi du gouvernement fédéral ⁹⁹. En fait, c'est peut-être la région qui a le plus à craindre d'un réaménagement de la fédération canadienne. Réjean Landry ¹⁰⁰, a utilisé les principes développés par Anthony Downs dans une étude sur le comportement électoral des Québécois. En suivant les principes de ce dernier il estimait que des électeurs cherchent à maximiser les profits qu'ils pourraient retirer du marché des politiques ». Dans l'ensemble du Québec, l'incertitude est grande sur les avantages que pourrait procurer la souveraineté. En Outaouais, la perception qui tient lieu de quasi certitude est que la région risque « d'y perdre au change ¹⁰¹ ». En suivant la logique de Downs, il est donc « raisonnable » que les électeurs soient nettement fédéralistes. En Outaouais, un véritable régionalisme semble donc peser sur le choix de l'électeur.

Nos équations de régression sont, une fois de plus, pertinentes. Imaginons qu'une circonscription typique du Québec se retrouve sur les bords de la rivière Outaouais. Imaginons que les autres variables - telles la langue - restent identiques, on estime que dans un tel cas le Parti libéral aurait gagné quelque 7,7 points, et que le Bloc aurait eu 10,9 points d'appuis de moins. Quant au Parti conservateur [163] son score imaginaire est peu affecté ; il ne gagnerait que 1,4 point. Dans les deux premiers cas le coefficient est fort significatif ; mais pas dans le troisième. Le bloquiste Maurice Dumas (Argenteuil-Papineau) a donc dû réussir à conjurer l'appartenance régionale pour l'emporter. Les trois libéraux gagnants ont, au contraire, profité d'un atout indéniable.

Pierre DELORME, « L'intégration des fonctionnaires fédéraux à la fonction publique québécoise », dans *Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec* (sous la direction de Alain-G. GAGNON et François ROCHER), Montréal, VLB éditeur, 1992, p. 168-180.

Réjean LANDRY, « La simulation de la rationalité économique du comportement électoral des Québécois : 1970-1981 », dans Jean CRÊTE (dit.), Comportement électoral au Québec, p. 121-163.

On ne s'étonnera pas que le Parti québécois tente de rassurer les fonctionnaires fédéraux québécois. C'est le cas de la brochure intitulée *La Souveraineté*, *Pourquoi ? Comment ?*, publié par le Service des communications du Parti québécois, 1990.

c. L'âge. Un grand nombre d'études ont démontré que l'électorat plus âgé était moins enclin à souscrire aux thèses souverainistes. Blais et Nadeau écrivaient : « Après la langue, l'âge est la variable qui influence le plus le comportement électoral des Québécois 102. » Au début des années 1970, la règle était simple : plus un électeur était jeune plus il était probable qu'il soit péquiste. La relation était linéaire. Au milieu des années 1980, il est apparu que le groupe le plus favorable au Parti québécois était celui des gens nés entre 1945 et 1959. Les plus jeunes étaient un peu moins enclins à voter pour le Parti québécois ; quant aux gens plus âgés, ils demeuraient réticents : la relation devenait curvilinéaire. Au début des années 1990, les enfants du babyboom ou ceux que François Ricard a associés à la génération lyrique n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite : ils sont dans la quarantaine ou au tout début de la cinquantaine. Pour notre étude de l'élection de 1993, nous n'avons donc pas considéré l'ensemble des groupes d'âges ceux marqués par le vieillissement des enfants de la Révolution tranquille. Nous n'avons retenu que le pourcentage de 65 ans et plus dans une circonscription électorale. Bien que notre unité statistique soit différente des enquêtes habituelles – la [164] circonscription plutôt que l'individu -, nos résultats coïncident tout à fait avec les conclusions des études antérieures : les circonscriptions comptant un pourcentage supérieur à la moyenne de personnes de plus de 65 ans ont davantage appuyé les troupes libérales (R = 0,4450**). Inversement, celles comptant moins de personnes âgées ont davantage appuyé le Bloc québécois (R = -0.4459**).

Lorsqu'on contrôle toutes les variables, l'effet de l'âge s'avère significatif pour les libéraux et les bloquistes mais aucunement pour les conservateurs. Lorsqu'une circonscription compte 10 points de pourcentage de plus de personnes de 65 ans et plus, les libéraux y gagnent 4,6 points, les bloquistes perdent 5,5 points. Chaque pourcentage de personnes de 65 ans et plus a donc des effets sur le vote qui sont comparables à chaque pourcentage d'allophones présents dans une circonscription.

La langue surtout, les particularités de l'Outaouais et l'âge expliquent dans une large mesure le choix des Québécois et Québécoises

¹⁰² BLAIS et NADEAU, op. cit., p. 287.

lors du scrutin fédéral d'octobre 1993; pour compléter l'analyse il nous est cependant apparu important de nous pencher sur des variables typiquement politiques.

d. Le chef. La notoriété d'un candidat joue un grand rôle. Un candidat prestigieux exerce un attrait certain. Il est évidemment très difficile d'évaluer le prestige des uns et des autres. Nous nous sommes ici appuyés sur deux critères strictement politiques : un candidat-chef et un candidat-ministre.

Dans le cas de Lucien Bouchard et de Jean Chrétien, aucun doute n'est possible : leur appartenance à la catégorie « chef » allait de soi. Malgré le choix divergent des délégués du Parti conservateur, nous avons cependant attribué à Jean Charest une notoriété du type « chef », compte tenu de la [165] course au leadership qui l'a placé sous les feux de la rampe pendant plusieurs mois et surtout parce que, dans sa circonscription de Sherbrooke, ses concitoyens lui donnaient, à plus d'un égard, ce statut.

Le jeu de la variable f est relativement simple. Lorsqu'on trouve un candidat-chef dans une circonscription électorale, nous estimons que cette présence joue en faveur de son parti et contre les deux autres. Dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, Lucien Bouchard l'aurait emporté, faut-il le dire, même s'il n'avait pas été à la tête de son parti. Avec 76 % des suffrages il a obtenu cependant nettement plus que ses collègues de Chicoutimi (64 %), de Jonquière (68 %) ou de Roberval (60 %). Le pari était facile, ce qui n'était pas le cas pour Jean Chrétien et Jean Charest. À Sherbrooke, le jeune député conservateur jouait contre un raz-de-marée national. Mais là plus que nulle part ailleurs, le vote fédéraliste s'est concentré sur le député conservateur. En fait, les libéraux n'ont obtenu dans aucune autre circonscription du Québec un aussi faible pourcentage de votes, l'ex-maire de Sherbrooke, Jean-Paul Pelletier, n'ayant récolté que 8 % des suffrages. Dans Saint-Maurice, un phénomène similaire s'est produit. Les conservateurs y ont enregistré l'un de leur pire score puisque moins de 2000 électeurs ont appuyé leur candidate, Pauline Daneault. La lutte s'est déroulée à deux, le troisième joueur ayant été écarté. Conjugué à l'ensemble des facteurs, l'effet chef n'a pas eu partout le même impact. Selon les équations de régression, il a accru le vote conservateur dans Sherbrooke de 16,1 points, celui des libéraux dans Saint-Maurice de 18,6 points et celui du Bloc dans Lac-Saint-Jean de 14,3 points.

[166]

e. Les candidats ministres. Le plus souvent un ministre a une plus grande notoriété qu'un simple député, premièrement parce qu'il a la responsabilité de dossiers nationaux et deuxièmement parce qu'il se voit attribuer un leadership régional. Il est donc plus difficile de faire tomber un ministre que de faire tomber un simple député. Plusieurs ministres très connus du grand public avaient décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat : Robert De Cotret dans Berthier-Montcalm, Benoît Bouchard dans Roberval, Marcel Masse dans Frontenac, Pierre H. Cadieux dans Vaudreuil et Marcel Danis dans Verchères.

A première vue, le fait d'être ministre n'a pas été un avantage, la distinction semble avoir eu peu d'effet dans la mesure où tous sont tombés au champ de bataille, sauf un. Un examen plus attentif des pourcentages attribués aux ministres conservateurs nous indique cependant que la plupart des ministres ont obtenu un score un peu plus élevé que la moyenne de leurs confrères simples députés. Dans trois cas l'écart est prononcé : Jean Charest dans Sherbrooke (52 %), Pierre Blais dans Bellechasse (38 %) et Pierre Vincent dans Trois-Rivières (23 %). Pour deux autres l'écart est faible, mais néanmoins réel : Monique Landry dans Blainville-Deux-Montagnes (15 %), et Gilles Loiselle dans Québec (14 %). Pour les autres le pourcentage est du même ordre que celui obtenu par les députés conservateurs sortants.

Nos équations de régression nous ont confirmé que le poste de ministre avait eu un effet significatif bien que réduit. Il augmentait le vote conservateur de 7,8 points ; il réduisait le vote bloquiste de 4,9 points et n'avait aucun impact sur le vote libéral.

[167]

f. L'héritage de la dernière élection. Nous avons enfin tenu compte des résultats du choix des électeurs lors du dernier scrutin général

ou partiel 103. Le principe était fondé sur l'existence de deux mouvances : la mouvance fédéraliste et la mouvance nationaliste. À la première appartiennent les libéraux et les néo-démocrates. À la seconde on associe le Bloc et les conservateurs. Les circonscriptions ayant un passé libéral ont de fortes chances de rester dans la mouvance fédéraliste; les circonscriptions ayant un passé conservateur risquent grandement d'opter pour le Bloc ou à nouveau pour les conservateurs. Une échelle a donc été constituée mettant les quatre formations politiques ayant obtenu un siège ou bien à l'élection générale de 1988 ou bien lors d'élections partielles dans un ordre allant de la plus fédéraliste des formations à celle qui l'est le moins. Une valeur a été attribuée à chaque échelon : (1) Parti libéral, (2) Nouveau Parti démocratique, (3) Parti conservateur et (4) Bloc québécois ; nous avons alors pu intégrer cette variable à l'analyse de régression. L'effet de cette variable est très réduit bien que significatif. Pour chaque échelon on peut associer un gain de 3,2 points pour le Bloc et de — 4,6 points pour les libéraux. C'est ainsi que pour les libéraux le fait de l'emporter dans une circonscription conservatrice - un saut de deux échelons - présentait une difficulté de presque 10 points.

[168]

Une vue d'ensemble

Sur la base des variables sociologiques et politiques on aboutit à un modèle explicatif beaucoup plus riche que celui fabriqué à partir des variables économiques. Dans le cas du Parti libéral du Canada, on parvient à expliquer 88,5 % ¹⁰⁴ de la variation du vote libéral. Les facteurs sociologiques comptent pour l'essentiel (80,9 %) et les facteurs politiques complètent le tout (7,6 %). L'explication du vote en faveur

Dans le cas des élections partielles dans Chambly et dans Laurier-Sainte-Marie nous avons enregistré le nouveau choix des électeurs. Dans le cas des députés conservateurs qui ont opté pour le Bloc au milieu de leur mandat sans solliciter de nouveaux mandats, nous nous sommes appuyés sur les résultats de 1988, c'est-à-dire le dernier choix effectué par l'électorat de la circonscription.

¹⁰⁴ Sur la base du R carré.

du Bloc est du même ordre, 81,6 % de la variation est expliquée; la part des variables sociologiques (74,8 %) l'emporte sur celle des variables politiques (6,8 %). Quant aux conservateurs, la part d'inexpliqué reste beaucoup plus importante : 43,6 % de la variation seulement se trouve expliquée par notre modèle. Le poids des facteurs politiques (29,7 %) l'emporte cependant sur celui des variables sociologiques (13,9 %).

En fait, le modèle permet de prédire le parti gagnant dans 71 des 75 circonscriptions électorales, soit 94,6 % de succès. Quatre circonscriptions résistent à l'analyse' sociologico-politique mais dans trois d'entre elles des éléments ad hoc s'imposent.

Beauce:

Le modèle n'avait évidemment pas permis de prédire la victoire du candidat indépendant Gilles Bernier. Le Bloc aurait dû l'emporter sur le Parti conservateur. Le gagnant avait donc tout intérêt à se retrouver sous une autre bannière que celle des conservateurs. Dans notre modèle, le vote indépendant se dérobe à toute explication sociologique ¹⁰⁵.

Il en va de même pour les 8000 votes accordés à Carole Jacques, exconservatrice, dans Mercier.

[169]

TABLEAU 6.7 Les coefficients des trois équations de régression

	Équation du PLC	Équation du BQ	Équation du PC
Variables sociologiques			
% d'anglophones	+ 0,71**	- 0,66**	- 0,09
% d'allophones	+ 0,48**	- 0,33**	- 0,20**
Région de l'Outaouais	+ 7,71**	- 10,95**	- 1,43
% de 65 ans et plus	+ 0,46*	- 0,55*	+ 0,39
Variables politiques			
présence d'un chef	+ 18,60**	+ 14,30**	+ 16,10**
présence d'un ministre	0,30	- 4,87*	+ 7,8**
parti gagnant en 1988	- 4,62**	3,23**	+ 1,36
constante	30,19	60,44	3,69
R	0,94	0,90	0,66
R carré	0,885	0,815	0,436

^{**} p < 0.05 - p < 0.10

Note: La circonscription d'Ahuntsic nous servira d'exemple. On y trouve 4,6 % d'anglophones et 25,8 % d'allophones; 15 % de la population a 65 ans et plus. Chacun de ces nombres est multiplié par le coefficient approprié. Pour les autres variables, la circonscription est cataloguée ainsi : 0 pour la région (seules les quatre circonscriptions de l'Outaouais se sont vu attribuer la valeur 1) ; 0 pour le chef ; 1 parce qu'on n'y trouvait pas un ministre (la valeur est alors 2) et 3 pour le parti gagnant en 1988 (parce que les conservateurs avaient emporté la circonscription). Suivant ce calcul les libéraux se voient attribuer un score de 39,36 %. En procédant selon la même logique le Bloc obtient 45,3 % et les conservateurs 10,7 %. Les résultats réels sont 42 % pour les libéraux, 9 % pour les conservateurs et 45 % pour le Bloc.

[170]

Saint-Maurice:

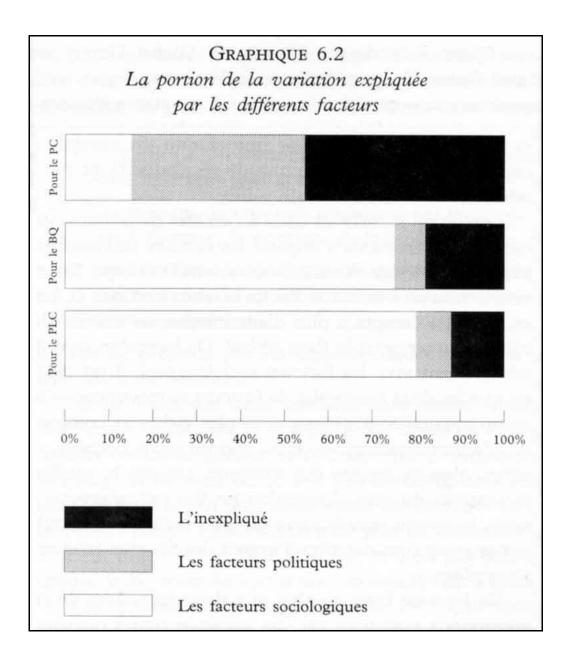
Jean Chrétien est aussi parvenu à défier notre modèle. Il avait, du reste, défié les maisons de sondage. Il avait tout contre lui. Notre modèle lui attribuait 47 % des votes contre 48 % au Bloc. Des phénomènes ad hoc ont joué ici un rôle indéniable : (1) qu'il ait représenté cette circonscription de 1963 à 1986, sans interruption, (2) qu'il s'apprêtait à devenir premier ministre et (3) que les libéraux aient déployé tous les efforts, en fin de campagne, pour l'emporter. La Presse titrait d'ailleurs : « Les libéraux ont mis le paquet dans Saint-Maurice ». Michel Béliveau, directeur de la campagne de Jean Chrétien, soutenait : « La lutte a été serrée mais ce qui a fait la différence ce sont les indécis. Nous n'avons rien négligé. Nous avons fait un blitz dans le comté et les résultats sont là 106. »

Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine:

Selon les paramètres travaillés, le Bloc aurait dû l'emporter là aussi, mais ce fut le candidat libéral, Patrick Gagnon, qui gagna la circonscription. L'explication réside peut-être dans le fait, qu'exception faite des circonscriptions de l'Outaouais et de l'Abitibi, il s'agit de la circonscription partageant l'une des plus grandes frontières avec une autre province canadienne. Couvrant tout le nord de la Baie des Chaleurs, les habitants de cette circonscription partagent peut-être les mêmes craintes que ceux de l'Outaouais. Il faut aussi préciser qu'au niveau provincial, cette circonscription a été représentée par le libéral Gérard-D. Lévesque depuis 1956. Depuis 1890, année où Honoré Mercier y fut élu, elle n'a échappé au « giron libéral » que pendant 15 ans.

¹⁰⁶ *La Presse*, 27 octobre 1993.

[171]



[172]

Quant à la victoire libérale de Michel Dupuy dans Laval-Ouest elle peut tenir au style de campagne qu'il a mené ou à sa notoriété, mais dans ces cas aucun élément ad hoc ne s'impose. D'une manière générale, les erreurs entre le pourcentage obtenu et le pourcentage simulé par le modèle sociologico-politique sont limitées. Sur les 225 résultats des libéraux, bloquistes et conservateurs confondus, 20 candidats seulement ont obtenu un résultat se démarquant de 10 points ou plus du résultat anticipé par le modèle.

Lorsqu'on jumelle les deux ensembles de facteurs, une conclusion intéressante s'impose : les facteurs économiques deviennent non significatifs. Nous avions établi que les circonscriptions plus riches, selon les revenus-hommes et femmes, et celles comptant plus d'administrateurs étaient plus enclines à voter pour le Parti libéral. Or lorsqu'on travaille conjointement avec les facteurs sociologiques, il est manifeste que les deux ensembles de facteurs se recoupent - les circonscriptions anglophones sont plus riches et comptent plus d'administrateurs mais surtout qu'à l'échelle du Québec c'est la langue qui s'impose comme le meilleur « prédicateur » du vote. Lorsqu'on ne fait pas intervenir la langue, le revenu semble jouer un rôle ; mais dès que celleci est prise en considération, l'impact des facteurs économiques s'efface.

En bout de ligne on aboutit à deux ensembles de circonscriptions marquées par des caractéristiques opposées. Les circonscriptions libérales sont anglophones et/ou allophones; si elles se trouvent sur les bords de l'Outaouais elles profitent d'un atout de plus et si elles comptent un plus fort pourcentage de personnes de 65 ans et plus elles sont choyées. Au plan politique, un passé libéral vient compléter le tout. De l'autre côté, on retrouve les circonscriptions du [173] Bloc, francophones, ne possédant pas de frontière commune avec une autre province, qui comptent un faible pourcentage de gens de 65 ans et plus. Si ces circonscriptions ont appuyé les conservateurs en 1984 ou 1988, elles furent avantagées.

D'une manière générale, tout indique que ce vote n'est pas circonstanciel. Si tel était le cas :

- 1. la participation électorale aurait été faible mais surtout l'électeur type aurait été différent ;
- 2. les maisons de sondages n'auraient pas anticipé, un an à l'avance, la position générale des partis ;
- 3. nos modèles économique et sociologico-politique fondés sur des éléments structurels seraient complètement infructueux.

Ce vote ne présente pas les caractéristiques d'un feu de paille. Bien au contraire.

Notre étude des deux modèles nous amène aussi à soutenir que le vote du 25 octobre n'en fut pas un de protestation contre la gestion économique du gouvernement Mulroney. Si tel avait été le cas, les circonscriptions marquées par un plus fort taux de chômage auraient, par exemple, rejeté l'équipe conservatrice avec plus de virulence. Or tel ne fut pas le cas. À tout le moins ce n'est pas cela qui explique la variation du vote d'une circonscription à l'autre.

Les résultats de l'élection d'octobre 1993 sont révélateurs d'un vote d'identité ou d'appartenance. Les Québécois et les Québécoises ont voté selon le grand clivage qui anime et dynamise le mouvement nationaliste depuis le début des années 1960, soit la langue. Quant à l'âge et à la région, ces facteurs ont joué le rôle complémentaire que la plupart des études sur le vote péquiste leur attribuent. Si on veut à tout prix y voir un vote de protestation, eh bien [174] celle-ci vise sans doute davantage le régime lui-même que le gouvernement sortant.

Mais ce clivage, croyons-nous, n'aurait peut-être pas été aussi déterminant s'il n'avait pas été alimenté au cours des dernières années par différents épisodes ayant revêtu une envergure nationale ou ayant relevé des partenaires fédéraux : le rapatriement unilatéral de la constitution, le jugement de la Cour Suprême de décembre 1988 condamnant la Loi 101 ; l'échec de Meech, en juin 1990, et le rejet de l'entente de Charlottetown en 1992. Le vote d'octobre 1993 trouve, en fait, ses racines dans une identité qui cherche à s'affirmer.

Au lendemain de l'échec du lac Meech, Vincent Lemieux, contrairement à Maurice Pinard, prédisait que la fièvre nationaliste se maintiendrait ¹⁰⁷; Pierre Trudeau avait lancé, en 1989, la boutade suivante : « S'il fallait que Meech Lake soit rejeté [...] à court terme on verrait un fort mouvement d'indignation au Québec, et non seulement parmi les leaders d'opinion. Mais je dirais aux Québécois que ce n'est pas la première fois que la chose se produit... Et si les médias le disaient aussi, au lieu de pousser de grands cris d'indignation, je pense que les Québécois tourneraient la page et regarderaient qui a gagné le

¹⁰⁷ Le Soleil, 30 juin 1990.

dernier match de hockey. » Les résultats de la dernière élection nous indiquent que les Québécois n'ont pas oublié l'affront reçu au moment de l'échec de Meech. Si la passion québécoise fut souvent de courte durée, cette fois ce ne fut pas le cas. Elle a trouvé dans le Bloc québécois un véhicule qui dénote la persévérance d'une identité. Chacun reconnaîtra que Jean Chrétien a fait une bonne campagne, que sa crédibilité est [175] nettement meilleure que celle qu'il obtenait au moment où il prenait la tête des libéraux. Mais il reste trop associé à la défaite de Meech pour qu'il puisse battre le Bloc sur le terrain de l'identité québécoise. Il lui faudra livrer bataille sur un autre terrain, celui de l'économie, des finances publiques, de la bonne gestion. En d'autres termes, il lui faudra activer cet autre ensemble de variables qui n'ont pas été déterminantes cette fois mais qui pourraient néanmoins faire pencher la balance lors d'une prochaine consultation populaire.

Quant au Bloc et à l'ensemble des forces nationalistes, la victoire n'est pas pour eux à portée de main. Loin de là. Entre la victoire électorale et la victoire référendaire, il y a plus qu'un pas à franchir. Si le choix du 25 octobre 1993 repose sur l'affirmation d'une identité, cette dernière ne sera peut-être pas suffisante pour convaincre une forte majorité. Quand il s'agira de poser un choix décisif en faveur de la souveraineté, il n'est pas évident que la même proportion de Québécois supporteront les thèses souverainistes. La bataille du Québec est loin d'être terminée.

[176]

[177]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Conclusion

Une élection de protestation ou de réalignement

Par Denis Monière

Retour à la table des matières

Cette élection est non seulement intéressante en raison des mouvements d'opinions qu'elle a suscités, mais elle revêt aussi un caractère historique autant pour la politique canadienne que québécoise. Dans le premier cas, elle a relégué aux limbes parlementaires le Parti conservateur qui était à l'origine de la Confédération ainsi que le Nouveau Parti démocratique, ces deux partis n'ayant pas fait élire suffisamment de députés pour avoir le statut de parti officiel en Chambre. Ceux qui ont survécu à l'hécatombe devront siéger comme indépendants.

Par la voix des urnes, les électeurs canadiens ont exprimé un profond désir de changement politique puisqu'un tiers des électeurs ont décidé de donner leur appui à deux nouveaux partis. Si on ajoute ceux qui ont voté pour le NPD, on constate que 40 % des électeurs ont voté pour un parti qui n'avait aucune chance de former le gouvernement.

[178]

Au Québec, cette élection a confirmé l'émergence d'une nouvelle culture politique, puisque pour la première fois depuis 60 ans, les Québécois ont décidé de ne pas voter pour le pouvoir et d'élire 54 députés du Bloc québécois qui forme l'opposition officielle ¹⁰⁸.

Depuis le début de la Confédération, les Québécois avaient l'habitude de suivre le courant de l'opinion majoritaire au Canada et avaient tendance « à voter du bon bord », c'est-à-dire à soutenir le parti qui avait le plus de chance de former le gouvernement afin de maximiser leur influence au sein du gouvernement. Tout groupe minoritaire, pour protéger ses intérêts, tend à adopter une stratégie défensive qui l'amène à concentrer son soutien électoral. Ayant de cette façon contribué à l'élection du parti majoritaire, il espère en retirer des bénéfices. Mais cette fois-ci, les Québécois n'ont pas succombé au réflexe du minoritaire et aux appels à le faire lancés par les politiciens fédéraux. Ils se sont comportés comme peuple et non plus comme une minorité ethnique en votant majoritairement pour l'opposition et en rejetant pour la première fois de leur histoire les partis fédéralistes.

Le comportement des électeurs du Québec ne se réduit pas à une réaction conjoncturelle, il représente une chute de légitimité du fédéralisme canadien et manifeste un désir de changement profond de la place du Québec dans le système politique canadien. Il y a maintenant une majorité de francophones qui ne font plus confiance aux institutions politiques fédérales ; leur seuil de tolérance au non-changement a été atteint.

179

Tout indique qu'il s'agit bien d'un réalignement politique car ce changement idéologique n'est pas un phénomène isolé. Cette élection a reproduit le clivage politique qui s'était manifesté au référendum du 26 octobre 1992. À un an d'intervalle, les électeurs sont demeurés constants en votant pour le seul parti qui s'était opposé à l'entente de Charlottetown.

Cette élection a effectué une nouvelle donne politique qui a bouleversé le paysage politique canadien. Elle a pour ainsi dire ramené le

À l'exception des gouvernements minoritaires, les Québécois n'ont élu une majorité de députés du parti d'opposition qu'en 1930.

pays légal au pays réel en corrigeant la distorsion de représentation entretenue par les partis politiques canadiens qui, pendant presque un demi-siècle, ont occulté les aspirations profondes du Québec et de l'Ouest canadien. Elle a corrigé le hiatus entre le comportement électoral des nationalistes québécois aux élections fédérales et aux élections québécoises.

L'interprétation des résultats de cette élection est en soi un enjeu politique car chaque camp propose une explication qui conforte son option. Ainsi, les fédéralistes ont proclamé que le fort appui reçu par le Bloc québécois était l'expression d'une vote de protestation alors que les souverainistes faisaient valoir que ce vote était un appui à la souveraineté. Même si Lucien Bouchard se montrait évasif en disant qu'il ne savait pas trop qui votait pour le Bloc, pour Jacques Parizeau la situation était claire : « La majeure partie est un vote pour la souveraineté. Cela va de soi. Si c'était un vote pour le fédéralisme, ils voteraient pour les conservateurs ou les libéraux 109. »

Dans toute élection il y a un vote de protestation. Or il y a plusieurs façons de protester. On peut exprimer son [180] mécontentement en votant pour le parti d'opposition qui a le plus de chances de battre le parti gouvernemental ou encore on peut voter pour un tiers-parti qui ne sera pas appelé à former le prochain gouvernement mais qui exprimera un projet politique auquel l'électeur s'identifie fortement. Par son vote, l'électeur peut vouloir protester contre la situation économique ou contre le système politique dans son ensemble.

En 1993, l'électeur mécontent pouvait aussi bien voter pour le Parti libéral que pour le Bloc québécois de sorte que ceux qui soutiennent la thèse du vote de protestation devraient admettre qu'il n'est pas l'apanage du Bloc québécois et qu'il a aussi profité au Parti libéral. Ces deux modalités d'expression de l'insatisfaction diffèrent toutefois sur un point essentiel, car cette fois-ci, au Québec, une partie du vote de protestation n'est pas allée vers un parti fédéraliste comme ce fut le cas dans le passé avec le Crédit social, mais vers un parti qui prône ouvertement et clairement la souveraineté et qui a été dénoncé par tous les autres partis canadiens pour son option constitutionnelle. À moins de soutenir que les électeurs québécois ne savent pas ce qu'ils font, on ne peut pas interpréter leur soutien massif au Bloc comme

¹⁰⁹ Propos tenus aux informations de Radio-Canada, le 12 octobre 1993.

une erreur de jugement ou un égarement temporaire dû à la situation économique. Le choix du Québec exprime une sanction de la politique constitutionnelle des partis canadiens. Il ne faut pas oublier que le Bloc québécois est l'enfant de l'échec constitutionnel canadien ou de l'incapacité des partis fédéralistes de reconnaître les aspirations du Québec.

On pourrait même soutenir que si le vote pour le Bloc était un vote de protestation, il s'enracine alors dans un long processus de désaffection qui remonte au rapatriement unilatéral de la constitution. Il ne signifie pas le simple rejet [181] du Parti conservateur mais aussi celui du Parti libéral. En effet, les Québécois ont rejeté massivement à trois reprises, en 1984, en 1988 et en 1993, le Parti libéral du Canada qui auparavant régnait en maître sur l'électorat québécois. Alors qu'avant le rapatriement unilatéral de la constitution le soutien au PLC était supérieur à 50 % et avait même atteint 68 % en 1980, il est tombé à 33 % en moyenne aux trois dernières élections. On pourrait presque parler de révolte contre la vision centralisatrice du Canada incarnée par les émules de Pierre Trudeau. Lorsqu'une protestation s'inscrit dans une telle durée, elle se transforme en changement idéologique.

S'il est vrai que voter pour le Bloc n'avait aucune conséquence sur le statut constitutionnel du Québec et que le Bloc a eu le soutien de non-souverainistes, il serait absurde de soutenir que l'appui de ces non-souverainistes n'exprimait pas un désaveu des partis canadiens sur la question constitutionnelle. Tout comme ils l'avaient fait au référendum du 26 octobre, les Québécois ont rejeté la politique constitutionnelle des partis fédéralistes. Et même si durant la campagne électorale Jean Chrétien et Kim Campbell proclamaient sur toutes les tribunes que les Québécois voulaient entendre parler d'emplois et non de constitution 110, près de 50 % d'entre eux ont voté pour le seul parti qui leur parlait de constitution et de souveraineté.

Nous soutenons qu'il s'agit d'un vote de réalignement politique parce que notre analyse de la campagne a montré que les discours tenus par les politiciens fédéralistes ont maximisé les enjeux en soulignant constamment la signification [182] souverainiste d'un vote pour le

Jean Chrétien déclarait ainsi en entrevue avec Bernard Derome : « La population du Québec ne veut plus entendre parler de constitution. » (Le Téléjournal de Radio-Canada, 12 octobre 1993.)

Bloc québécois. Toute la classe politique canadienne est intervenue avec force pour dissuader les Québécois d'appuyer le Bloc dont l'élection constituait une menace à l'unité canadienne. Mais ceux-ci ont été insensibles aux arguments fédéralistes et aux mises en garde des Trudeau, Rae, Peterson, Campbell et Chrétien. Ils n'ont pas plus suivi le premier ministre Bourassa qui avait brandi le spectre de l'instabilité politique si les Québécois élisaient un trop grand nombre de députés du Bloc québécois. On peut dire à tout le moins que cette élection a montré que le discours fédéraliste a perdu son emprise sur près de 50 % des Québécois et sur une forte majorité de francophones qui, en votant pour le Bloc, ont désavoué la classe politique fédéraliste.

Les souverainistes n'ont pas gagné la bataille du Québec aux élections d'octobre 1993, mais les fédéralistes ont subi un revers qui modifie le rapport de forces. Le Québec sera moins divisé contre lui-même pour affronter les prochaines échéances et la présence d'une forte députation du Bloc sur la scène fédérale crée des conditions plus favorables pour la tenue d'un référendum sur la souveraineté même si elle ne conduit pas inéluctablement à la victoire de la thèse souverainiste. Suite au prochain épisode.

[183]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

ANNEXES

Retour à la table des matières

[184]

[185]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Annexe 1

LISTE DES THÈMES

Retour à la table des matières

Fédéralisme paiements de transferts, péréquation, unité na-

tionale, constitution, chevauchements, Sénat

Souveraineté indépendance, séparatisme, vrai pouvoir

Programmes so-

ciaux

pension de vieillesse, assurance-santé, assurance-chômage, garderie, justice sociale, logement

Création d'em-

plois

infrastructures: travaux publics, formation pro-

fessionnelle, emplois, chômage, pauvreté

Déficit dette

Compressions

budgétaires

réduction des dépenses, réduction du budget de

la défense, hélicoptères

Fiscalité taxes, impôts, fiducie familiale, TPS

Libre-échange **ALENA**

Relance économi-

que

privatisation, aéroport Pearson, déréglementation, R-D, PME, transport, TGV, politique mo-

nétaire, investissements, nouvelles technologies

Favoritisme intégrité, honnêteté, patronage, transparence

Immigration racisme

Langue et culture bilinguisme, minorités francophones, multicultu-

ralisme, autochtones

sida, Loi C91, Otan, justice, référendums, égali-Autres

té, intérêt du Québec

[186]

[187]

La bataille du Québec. Premier épisode: les élections fédérales de 1993

Annexe 2

Recherche sur la campagne électorale canadienne Analyse de contenu des informations télévisées

GRILLE DE CODIFICATION

Retour à la table des matières

Déb	out du bulletin	fin du bulletin
Dur	rée du bulletin au complet	
1.	Jour	
	Semaine: 1 2 3 4 5	6 7
	Mois	
	septembre	1
	octobre	2
2	Canal source · CRFT 1	CFTM 2 CFCF 3 CBMT 4

3.	Rang de la nouvelle élec	cto	orale		
4.	Nombre total de nouvel	les	S		
5.	Durée de la nouvelle				
6.	À quel parti la nouvelle	es	st-elle consac	crée ?	
	(codification multiple)				
	Parti libéral Bloc québécois	1 2 3 4			
	autres	5	lesquels		
	plus d'un parti	6	lesquels		
[188					
7.	Les éléments composan	t 1	a nouvelle é	lectorale :	
	(codification multiple)				
	activité du chef autres membres du parti un sondage un enjeu stratégie des partis la course dans un comté la course au Québec la course au Canada critique de l'adversaire engagements appuis de groupe ou de autre spécifiez	pε		1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	
8.	Qui est attaqué ?				

).	Par qui ?	
0.	Qui intervient ? (codification multiple)	
	chef	1
	lieutenant, ministre ou ténor	2
	candidat	3
	organisateur ou stratège	4
	militant	5
	expert	6
189	0]	
	politicien provincial	7
	homme de la rue	8
	autre	9
	identifiez les personnes qui parlent	

11. Quel est le contexte visuel du premier locuteur ? (codification multiple)

Qui est-il?	
discours devant foule partisane	1
devant assemblée partisane petit groupe	2
discours devant assemblée non partisane	3
entouré de militants	4
dans la rue serrant des mains	5
en conférence de presse	6
entrevue avec des journalistes (scrum)	7
entrevue avec un journaliste	8
présence manifestants	9
photo médaillon	10
en débat avec autres politiciens	11
visite usine, école	12
autre	13
spécifiez	

[190]

12.	Contexte visuel du second locuteur	
	Qui ?	
	discours devant foule partisane devant assemblée partisane petit groupe discours devant assemblée non partisane entouré de militants dans la rue serrant des mains en conférence de presse entrevue avec des journalistes (scrum) entrevue avec un journaliste présence de contre-manifestants photo médaillon en débat avec d'autres politiciens visite industrie, école	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
	autre Spécifiez	13
13.	Contexte visuel du troisième locuteur Qui ?	
	discours devant foule partisane	1
	devant assemblée partisane petit groupe	2
	discours devant assemblée non partisane	3
	entouré de militants	4
	dans la rue serrant des mains	5
	en conférence de presse	6
[19	1]	
	entrevue avec des journalistes (scrum)	7
	entrevue avec un journaliste	8
	présence de contre-manifestants	9
	photo médaillon	10
	en débat avec d'autres politiciens	11

	visite industrie, école autre	12 13
	Spécifiez	
14.	Contexte visuel d'un quatrième locuteur	
15.	Les réactions des publics du premier loc	cuteur
	Qui ?	
	applaudissements enthousiastes	1
	applaudissements polis	2
	aucune réaction	3
	réaction hostile	4
16.	Les réactions des publics du deuxième l Qui ?	ocuteur
	applaudissements enthousiastes	1
	applaudissements polis	2
	aucune réaction	3
	réaction hostile	4
[192	2]	
17.	Les réactions des publics du troisième le	ocuteur
	Qui ?	
	applaudissements enthousiastes	1
	applaudissements polis	2
	aucune réaction	3
	réaction hostile	4

18.	Thèmes associés au parti
	1
	2
	3
	4
	5
19.	Thèmes associés au parti
	1
	1
	2
	3
	4
	5
	<u> </u>
20	Thèmes associés au parti
20.	Themes associes au parti
	1
	1
	2
	3
	4

[193]

21. Orientation du contenu de la nouvelle

	Favorable	Neutre	Défavorable	N/A
PC	1	2	3	4
PLC	11	12	13	14
BQ	21	22	23	24
BQ NPD	31	32	33	34
Autres	41	42	43	44

Identifiez autres	
Extrait caractéristique de l'orientation	

Annexe IIIa Intentions de vote et résultats des élections au Québec (septembre)

Retour à la table des matières

Date du sondage	Maison de sondage	Commanditaire	Taille de l'échantillon	PC	PLC	BQ	NPD	Autres	Taux de non réponse	Source
Début sept.	Environics	Globe and Mail	_	28 %	23 %	43 %	3 %	3 %	_	Globe and Mail, 9 sept.
7-8 sept.	Léger et Léger	Journal de Montréal	517	28 %	26 %	41 %	3 %	2 %	24 %	Journal de Montréal, 9 sept.
7-9 sept.	Som	La Presse, TVA	1030	34 %	22 %	40 %	2 %	2 %	40 %	La Presse, 11 sept.
8-9 sept.	Angus Reid	Southam	_	36 %	28 %	32 %	_	_	_	The Gazette, 11 sept.
8-14 sept.	ComQuest	Globe and Mail	_	32 %	20 %	40 %	5 %	1 %	_	Globe and Mail, 16 sept.
17-22 sept.	CROP	SRC/CBC	1000	27 %	24 %	45 %	3 %	1 %	_	Le Devoir/La Presse, 27 sept.
17-23 sept.	Gallup	Non spécifié	268	29 %	29 %	38 %	_	_	_	La Presse/The Gazette, 25 sept.
20-23 sept.	Léger et Léger	Journal de Montréal	745	22 %	28 %	43 %	4 %	3 %	35 %	Journal de Montréal, 25 sept.
16-26 sept.	Compas Inc.	Financial Post	_	20 %	25 %	51 %	_	_	_	Financial Post, 2 octobre
24-28 sept.	Ekos Research	Aucun	508	23 %	25 %	47 %	_	_	54 %	Le Devoir/The Gazette, 30 sept.
24-28 sept.	SOM	La Presse, TVA	1007	27 %	24 %	44 %	1 %	4 %	33 %	La Presse, 2 octobre
27-30 sept.	Léger et Léger	Journal de Montréal	1004	22 %	24 %	45 %	3 %	3 %	_	Journal de Montréal, 2 octobre

Annexe IIIb
Intentions de vote et résultats des élections au Québec (octobre)

Retour à la table des matières

Date du sondage	Maison de sondage	Commanditaire	Taille de l'échantillon	PC	PLC	BQ	NPD	Autres	Taux de non réponse	Source
30 sept3 oct	SOM	La Presse, TVA	1042	23 %	26 %	46 %	1 %	4 %	39 %	La Presse, 5 octobre
30 sept4 oct.	SOM	La Presse, TVA	1059	24 %	26 %	44 %	2 %	4 %	_	La Presse, 6 octobre
2-5 oct.	SOM	La Presse, TVA	_	22 %	26 %	47 %	2 %	3 %	_	La Presse, 7 octobre
3-6 oct.	SOM	La Presse, TVA	1057	20 %	28 %	47 %	2 %	3 %	_	La Presse, 8 octobre
3-6 oct.	Angus Reid	Southam	_	20 %	27 %	46 %	_	_	_	The Gazette, 8 octobre
4-6 oct.	Léger et Léger	Journal de Montréal	1247	19 %	29 %	47 %	2 %	3 %	41 %	Journal de Montréal, 9 octobre
4-7 oct.	SOM	La Presse, TVA	1054	19 %	27 %	50 %	2 %	2 %	_	La Presse, 9 octobre
5-8 oct.	SOM	La Presse, TVA	1040	18 %	29 %	48 %	2 %	2 %	_	La Presse, 10 octobre
6-9 oct.	SOM	La Presse, TVA	_	17 %	28 %	50 %	2 %	3 %	_	La Presse, 12 octobre
7-10 oct.	SOM	La Presse, TVA	1021	17 %	27 %	52 %	2 %	2 %	_	La Presse, 12 octobre
1-11 oct.	Multi Réso	Le Devoir	1001	18 %	27 %	52 %	3 %	_	36 %	La Presse, 15 octobre
8-11 oct.	SOM	La Presse, TVA	1019	17 %	27 %	50 %	3 %	3 %	39 %	La Presse, 13 octobre
9-12 oct.	SOM	La Presse, TVA	1027	17 %	26 %	52 %	3 %	2 %	_	La Presse, 14octobre
10-13 oct.	SOM	La Presse, TVA	1022	17 %	28 %	50 %	3 %	2 %		La Presse, 15 octobre
7-13 oct.	CROP	Le Devoir	1006	17 %	32 %	49 %	2 %	_	29 %	Le Devoir, 16 octobre
11-14 oct.	SOM	La Presse, TVA	1033	17 %	30 %	50 %	2 %	1 %	_	La Presse, 16 octobre
11-14 oct.	ComQuest (BBM)	Globe and Mail	_	16 %	26 %	52 %	4 %	1 %	_	Globe and Mail, 16 octobre
13-14 oct.	Léger et Léger	Journal de Montréal	1009	20 %	27 %	50 %	2 %	3 %	40 %	Journal de Montréal, 16 octobre
12-15 oct.	SOM	La Presse, TVA	1029	18 %	30 %	50 %	1 %	1 %	_	La Presse, 17 octobre
13-16 oct.	SOM	La Presse, TVA	1016	16 %	30 %	51 %	2 %	1 %	_	La Presse, 18 octobre
13-17 oct.	Léger et Léger	Journal de Montréal	1009	20 %	27 %	50 %	2 %	3 %	_	Journal de Montréal, 19 octobre
14-17 oct.	SOM	La Presse, TVA	1022	17 %	29 %	51 %	3 %	_	_	La Presse, 19 octobre
15-18 oct.	SOM	La Presse, TVA	1022	15 %	28 %	55 %	1 %	1 %	_	La Presse, 20 octobre
16-19 oct.	SOM	La Presse, TVA	1021	14 %	28 %	54 %	2 %	2 %		La Presse, 21 octobre

Date du sondage	Maison de sondage	Commanditaire	Taille de l'échantillon	PC	PLC	BQ	NPD	Autres	Taux de non réponse	Source
17-20 oct. 17-20 oct. 19-20 oct.	SOM Gallup Léger et Léger	La Presse, TVA Non diffusé Journal de Montréal	1023 - 1000	13 % 14 % 15 %	28 % 31 % 31 %	55 % 50 % 51 %	2 % 3 % 2 %	2 % 2 % 2 %	- - 36 %	La Presse, 22 octobre La Presse, 22 octobre Journal de Montréal, 22 octobre
Moyenne				21 %	27 %	48 %	2 %	2 %		
Pourcentage du suffrage obtenu				13,6 %	33,2 %	49,5 %	1,6 %	3,0 %		
Nombre de députés élus				1	19	54	0	1		

Note: Le total peut ne pas être égal à 100 % du fait de l'arrondissement des valeurs et des ajustements nécessaires pour tenir compte des indécis.

Source : Groupe de recherche sur la mobilité de l'opinion publique, Département de science politique, Université de Montréal. Directeur : Édouard Cloutier. Chargé de projet : David Irwin. Montréal, 27 octobre 1993.

Annexe IIIc Intentions de vote et résultats des élections au Canada

Retour à la table des matières

Date du sondage	Maison de sondage	Commanditaire	Taille de l'échantillon	PC	PLC	RP	BQ	NPD	Autres	Taux de non réponse	Source
Début sept.	Environics	Globe and Mail	_	34 %	33 %	11 %	11 %	10 %	2 %	_	Globe and Mail, 9 sept.
8-9 sept.	Angus Reid	Southam	1414	35 %	37 %	10 %	10 %	8 %	2 %	_	The Gazette, 11 sept.
8-14 sept.	ComQuest (BBM)	Globe and Mail	1446	36 %	33 %	11 %	10 %	8 %	2 %	72 %	Globe and Mail, 16 sept.
15-16 sept.	Angus Reid	CTV	1509	35 %	35 %	11 %	11 %	6 %	_	_	Globe and Mail, 21 sept.
17-23 sept.	Gallup	_	1015	37 %	30 %	13 %	10 %	8 %	2 %		La Presse/The Gazette, 25 sept.
17-22 sept.	Environics-Crop	SRC/CBC	3010	31 %	36 %	13 %	11 %	7 %	2 %	_	Le Devoir/La Presse, 27 sept.
20-23 sept.	Léger et Léger	Journal de Mon-	1745	28 %	34 %	15 %	12 %	7 %	3 %	_	
		tréal									Journal de Montréal, 26 sept.
16-26 sept.	Compas Inc.	The Financial	2638	26 %	38 %	14 %	12 %	8 %	_	_	
		Post									The Financial Post, 2 oct.
24-28 sept.	Ekos Research	Aucun	1505	25 %	39 %	17 %	12 %	6 %	_	54 %	Le Devoir/The Gazette, 30 sept.
5-6 oct.	Angus Reid	Southam	1961	22 %	37 %	18 %	12 %	8 %	3 %	_	The Gazette, 8 oct.
11-14 oct.	ComQuest (BBM)	Globe and Mail	1504	22 %	40 %	16 %	13 %	7 %	2 %	_	Globe and Mail, 16 octobre
13-17 oct.	Léger et Léger	Journal de Mon-	2008	21 %	40 %	17 %	14 %	6 %	4 %	41 %	
		tréal									Journal de Montréal, 19 octobre
17-20 oct.	Gallup	_	1011	16 %	44 %	19 %	12 %	7 %	_	_	The Gazette, 22 octobre
18-20 oct.	Angus Reid	Southam-CTV	3329	17 %	43 %	17 %	14 %	7 %	_	66 %	The Gazette, 22 octobre
Moyenne				27 %	37 %	14 %	12 %	7 %	3 %		
Pourcentage du suffrage obtenu				16,1 %	41,3 %	19,0 %	13,5 %	6,9 %	3 %		
Nombre de députés élus				2	177	52	54	9	1		

Fin du tome I (premier épisode)